ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 16 Novembre 1919

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Nos finances pendant la guerre (2e édition). Un volume in-18, chez Armand Colin, Paris, 1915.

AVANT LA GUERRE : le budget ; l'accroissement des charges publiques ; le déficit. — PENDANT LA GUERRE : la déclaration de guerre ; la Bourse de Paris ; les sociétés de crédit ; la Banque de France ; la gestion des finances publiques pendant la guerre ; le budget de la défense nationale.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Audiffred).

L'œuvre de demain. — La réforme électorale ; la décentralisation ; la revision de la Constitution. Un volume in-12, chez Armand Colin, Paris, 1917.

Quelles sont les réformes politiques qui devront être réalisées en France, après l'issue victorieuse de la guerre mondiale ? Dans l'*Œuvre de demain*, M. Georges Lachapelle répond à cette question avec un sens pratique des réalités. On sait que, avant les hostilités, il avait poursuivi, dans la *Revue de Paris* et dans le *Journal des Débats*, une campagne active contre la politique d'arrondissement et qu'il avait défendu avec ardeur la cause de la Représentation Proportionnelle. Au cours de ses nombreux voyages en province et à l'étranger, en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Suisse, il s'était en outre convaincu de la nécessité d'organiser, sous des formes nouvelles, le gouvernement de la démocratie.

La Représentation Proportionnelle en France et en Belgique. Préface de Henri Poincaré (2e édition). Librairie Félix Alcan, Paris, 1911.

Les Élections Législatives des 26 Avril et 10 Mai 1914. — Résultats officiels avec application de la R. P. régionale et de la R. P. départementale. Librairie Georges Roustan, Paris, 1914.

Pour paraître en février 1920 :

Les Finances Britanniques (Avant et pendant la guerre). Le mécanisme du crédit. L'inflation et la hausse des prix, etc.

Un volume in-8°. Librairie de la Société du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, à Paris.

HF
L1334e

Bibliothèque de l'Annuaire du Parlement

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 16 Novembre 1919

[Vol. 2]

RÉSULTATS OFFICIELS

avec application de la R. P. départementale

Le mécanisme et les erreurs
du nouveau mode de scrutin

PAR

GEORGES LACHAPELLE

Secrétaire général du Comité Républicain de la R. P.

477395
23.748

PARIS
LIBRAIRIE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
GEORGES ROUSTAN
5, Quai Voltaire

1920

PRÉFACE

LES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 16 NOVEMBRE 1919
ET
LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

En Angleterre et dans la plupart des pays de régime démocratique, les résultats complets et exacts des élections législatives sont publiés par des statisticiens autorisés avec des commentaires du plus haut intérêt. Il n'existait, en France, aucune documentation analogue : nous avons essayé de combler cette lacune, en faisant paraître, après les élections générales de 1914, un premier volume qui contenait tous les chiffres de ces élections, et en exposant les injustices du mode de scrutin alors pratiqué (1).

(1) *Les Elections législatives des* 26 *avril et* 10 *mai* 1914, *résultats officiels avec application de la R. P.*, par GEORGES LACHAPELLE, secrétaire général du Comité républicain de la R. P., Paris, 1914, chez Georges Roustan.

Les pages qui suivent ont le même objet : mettre sous les yeux de nos lecteurs les résultats officiels des élections générales du 16 novembre 1919. Nos chiffres ont été empruntés aux procès-verbaux des commissions de recensement général des votes. Cela ne veut pas dire, malheureusement, qu'ils soient rigoureusement exacts. Un certain nombre de ces commissions n'ont pas rempli leur tâche avec un zèle suffisant. Elles semblent s'être bornées à signer les procès-verbaux, à proclamer élus certains candidats sans daigner se rendre compte du mécanisme nouveau de la répartition des sièges entre les listes. D'autres ont fait mieux encore : elles n'ont pas voulu proclamer certains élus, laissant à la Chambre le soin de le faire.

L'APPLICATION DES LOIS ÉLECTORALES

(*Lois de* 1913 *et* 1914
sur le secret et la liberté du vote.)

Reconnaissons, il est vrai, que les élections législatives du 16 novembre 1919, faites sous un régime nouveau, offraient certaines difficultés d'application. En ce qui touche le rôle de l'électeur, il n'était nullement compliqué : il n'avait qu'à voter, au scrutin de liste, comme il avait l'habitude de le faire dans les élections municipales ; on lui avait accordé autant de suffrages qu'il y avait de députés à élire et il pouvait les répartir, comme bon lui semblait, entre les divers candidats de toutes les listes. Mais les opérations du dépouillement et du recensement

général des votes devenaient plus délicates. Elles étaient soumises, d'ailleurs, à des règles prévues par la loi du 29 juillet 1913, corrigée et complétée par la loi du 31 mars 1914 ; en outre, la répartition des sièges entre les listes devait s'opérer conformément aux dispositions nouvelles de la loi du 12 juillet 1919.

La tâche du Ministère de l'Intérieur, qui préside aux opérations électorales, était donc assez difficile. Il faut lui rendre cet hommage qu'il l'a remplie avec une correction absolue et qu'il s'est borné à remplir son véritable rôle, sans se livrer à aucun acte de candidature officielle. Il aurait pu, bien que la période électorale fût assez courte, exercer son influence sur le choix des candidats de certaines listes et donner à ses agents des instructions pour favoriser le succès de ceux qu'il préférait : il s'en est abstenu et il faut lui en savoir gré.

Par contre, le Ministère de l'Intérieur s'est efforcé d'assurer avec impartialité l'application des lois électorales. En ce qui touche l'application des lois de 1913 et 1914 relatives à la liberté et au secret du vote, et à la sincérité des opérations électorales, il s'est heurté, tout d'abord, à certaines difficultés d'ordre matériel. Rappelons en quoi consistent ces anciennes dispositions qui devaient être obligatoirement affichées à la porte de toutes les sections de vote. Les articles 3 et suivants des lois en vigueur sur le secret du vote sont ainsi conçus :

Art. 3. — Dans toutes les élections, le vote a lieu sous enveloppes.

Ces enveloppes sont fournies par l'administration préfectorale.

Elles seront opaques, non gommées, frappées du timbre à date des préfectures ou des sous-préfectures, et de type uniforme pour chaque collège électoral.

Elles seront envoyées dans chaque mairie, cinq jours au moins avant l'élection, en nombre égal à celui des électeurs inscrits.

Le maire devra immédiatement en accuser réception.

Le jour du vote, elles seront mises à la disposition des électeurs dans la salle de vote.

Avant l'ouverture du scrutin, le bureau devra constater que le nombre des enveloppes correspond exactement à celui des électeurs inscrits.

Si, par suite d'un cas de force majeure, du délit prévu à l'article 12, ou pour toute autre cause, ces enveloppes réglementaires font défaut, le président du bureau électoral est tenu de les remplacer par d'autres, d'un type uniforme, frappées du timbre de la mairie, et de procéder au scrutin conformément aux dispositions de la présente loi. Mention est faite de ce remplacement au procès-verbal, et cinq des enveloppes dont il a été fait usage y sont annexées.

ART. 4. — A son entrée dans la salle du scrutin, l'électeur, après avoir fait constater son identité suivant les règles et usages établis, ou après avoir fait la preuve de son droit de voter par la production de la décision ou de l'arrêt mentionné à l'article 23 de la loi municipale du 5 avril 1884, prend lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il doit se rendre isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards pendant qu'il met son bulletin dans l'enveloppe ; il fait ensuite constater au président qu'il n'est porteur que d'une *seule* enveloppe ; le président le constate sans toucher l'enveloppe que l'électeur introduit lui-même dans l'urne.

Dans chaque *section de vote*, il y aura un isoloir par trois cents électeurs inscrits ou par fraction.

Les isoloirs ne devront pas être placés de façon à dissimuler au public les opérations électorales.

ART. 5. — L'urne électorale n'ayant qu'une ouverture destinée à laisser passer l'enveloppe contenant le bulletin de vote devra, avant le commencement du scrutin, avoir été fermée à deux serrures dissemblables, dont les clefs restent, l'une entre les mains du président, l'autre entre les mains de l'assesseur le plus âgé.

Si, au moment de la clôture du scrutin, le président n'a pas les deux clefs à sa disposition, il prendra toutes les mesures nécessaires pour procéder immédiatement à l'ouverture de l'urne.

ART. 6. — Tout électeur atteint d'infirmités certaines et le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe, et de glisser celle-ci dans la boîte du scrutin, est autorisé à se faire assister par un électeur de son choix.

ART. 7. — Les frais de fournitures de ces enveloppes et ceux qu'entraîne l'aménagement spécial prévu à l'article 4 seront à la charge de l'État.

Ainsi le Ministère de l'Intérieur devait se procurer le nombre d'enveloppes nécessaire pour qu'il fût procédé, selon les prescriptions de la loi, aux élections législatives, municipales et départementales qui devaient s'échelonner du 16 novembre au 21 décembre 1919. Il devait, en outre, envoyer aux Préfets, des enveloppes différentes pour les élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement qui avaient lieu le même jour. Une autre difficulté se présentait : rétablir les isoloirs qui avaient disparu dans les communes occupées par l'ennemi. Ces diverses opérations se sont régulièrement accomplies.

APPLICATION DE LA LOI DU 12 JUILLET 1919.

L'application de la loi du 12 juillet 1919, relative au scrutin de liste départemental, a fait l'objet d'une circulaire ministérielle du 30 octobre 1919, qui en expliquait et commentait les termes parfois si obscurs. Les interprétations fournies par cette circulaire nous ont paru répondre aux intentions du législateur. Il

suffisait donc de la lire avec attention pour procéder à l'attribution des sièges entre les listes. Cependant, les commissions de recensement général des votes de la Haute-Vienne et de la troisième circonscription de la Seine n'ont consenti à proclamer qu'une partie des élus, laissant à la Chambre le soin de répartir les sièges restés en suspens. C'est un abus fâcheux. Les commissions de recensement ont le devoir de proclamer les élus, sans avoir à se préoccuper des réclamations de certains candidats qu'elles n'ont qu'à annexer au dossier et dont elles ne sont point juges. Mais la loi n'ayant édicté aucune sanction à ce devoir, il en résulte que les commissions peuvent y manquer sans risque.

Quoi qu'il en soit, expliquons à notre tour le mécanisme de la répartition des sièges, lequel n'a nullement pour objet de réaliser l'idée de justice et de moralisation électorales que nous nous honorons de défendre. Le régime de la loi de 1919 tend, d'une part, à supprimer le second tour de scrutin, sauf dans des cas exceptionnels; de l'autre, à accorder une prime élevée aux candidats qui ont obtenu la majorité absolue et même aux listes qui ont réuni le plus grand nombre des suffrages. Quand la majorité absolue est atteinte par un ou plusieurs candidats, tous sont proclamés élus, quelle que soit l'importance des suffrages exprimés en faveur de leurs concurrents. Mais si cette majorité n'est pas atteinte, les sièges sont alors attribués par le système dit du *quotient*, qui n'est point d'ailleurs un système de R. P., sauf si le quotient est le même pour

toutes les circonscriptions, autrement dit s'il est uniforme et général. Dans ce système du *quotient*, chaque liste obtient d'abord autant de sièges que le *nombre moyen* de ses suffrages contient de fois le quotient électoral, déterminé, dans chaque collège, en divisant le nombre des suffrages exprimés par le nombre des députés à élire. Il résulte nécessairement de cette première anomalie que les députés sont élus par un nombre de voix très variable d'une circonscription à l'autre : le quotient électoral, qui n'est que de 4.337 voix dans les Basses-Alpes, s'élèvera, par exemple, à 19.766 voix dans la Seine (4e circonscription) et les députés des divers collèges représenteront par suite un nombre d'électeurs très différent.

Mais, comme après cette première répartition des sièges par le quotient, il en reste un ou plusieurs à pourvoir, la loi les attribue, sans souci d'équité, aux listes qui présentent la *plus forte moyenne*. Par suite, les listes ayant obtenu le plus grand nombre moyen de suffrages sont nécessairement avantagées au détriment des autres et une faible différence de voix peut provoquer de véritables iniquités. Une liste ayant réuni une moyenne de 27.600 suffrages, par exemple, pourra obtenir trois sièges, alors qu'une liste en ayant obtenu 27.400 n'en aura qu'un (1). Cette injustice se produit toujours lorsque, après la

(1) Cette hypothèse peut se présenter dans un collège ayant 4 députés à élire et s'il y a trois listes en présence, dont l'une n'obtient pas le quotient électoral et dont les deux autres obtiennent à peu près le même nombre de voix.

première répartition par le quotient, il reste plus d'un siège à pourvoir et, lorsque deux ou trois sièges, notamment, sont accordés à la liste qui présente la plus forte moyenne. Dans ces conditions, le système est évidemment destiné à contraindre les candidats à se concentrer et les électeurs à ne pas disperser leurs votes sur des listes dont les chances sont incertaines. Les résultats peuvent être, en outre, très différents selon que plus ou moins de listes se trouvent en concurrence.

Exemple d'application du système.

Un exemple fera mieux comprendre l'application du système de répartition des sièges institué par la loi du 12 juillet 1919, quand la majorité absolue n'est atteinte par aucun candidat. Prenons les chiffres ci-dessous du recensement général des votes dans le département de la Dordogne ayant à élire 6 députés :

Électeurs inscrits	137.169
Votants	97.783
Bulletins blancs ou nuls.....	3.785
Suffrages exprimés.....	93.978
Majorité absolue	46.990

Les suffrages se sont répartis de la manière que voici :

Liste de concentration économique et républicaine.

MM.	Gadaud	26.080 voix
	Bonnet	20.207 —
	Chavoix	17.200 —
	Faugère	19.611 —
	Favareille	19.355 —
	TOTAL	122.198 —

Liste d'union républicaine.

MM.	Saumande	34.459 voix
	Clament	31.356 —
	Sireyjol	32.636 —
	Brunet	32.774 —
	Robert David	33.456 —
	Jouanaud	29.482 —
	TOTAL	194.163 —

Liste des intérêts agricoles et professionnels (Candidat unique).

M.	de Marcillac	20.478 voix

Liste du parti socialiste.

MM.	Blanchou	12.262 voix
	Bouthonnier	13.172 —
	Delagrange	11.609 —
	Delsol	11.201 —
	Loubradou	11.186 —
	Poujol	11.546 —
	TOTAL	70.976 —

Liste républicaine démocratique.

MM.	Canesie.....	14.952 voix
	Filhoud-Lavergne.....	14.037 —
	Vital-Marcille.....	14.399 —
	de Molènes.....	16.240 —
	Toulemon.....	13.337 —
	Général Tournier.....	10.983 —
	TOTAL.....	83.948 —

Candidat républicain indépendant.

M. Fressenge..... 15.541 voix

Appliquons maintenant les règles indiquées par l'article 10 de la loi dont le paragraghe 1er est ainsi conçu : « *Tout candidat qui aura obtenu la majorité absolue est proclamé élu dans la limite des sièges à pourvoir.* » Dans notre exemple, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue : le candidat le plus favorisé, M. Saumande, n'a réuni, en effet, que 34.459 voix, alors que la majorité absolue s'élève à 46.990 voix. Il y a donc lieu d'appliquer les règles suivantes de l'article 10 :

S'il reste des sièges à pourvoir (dans le cas actuel, il y en a 6), *il sera procédé comme suit à la répartition :*

On détermine le quotient électoral en divisant le nombre des votants, déduction faite des bulletins blancs et nuls, par celui des députés à élire.

Cette première opération est très simple. Le nombre des votants, déduction faite des bulletins blancs

et nuls, c'est-à-dire le nombre des suffrages exprimés, s'est élevé, comme on l'a vu plus haut, à 93.978 et le nombre des députés à élire est de 6. Le quotient électoral sera donc :

$$\frac{93.978}{6} = 15.666$$

Pour répartir les sièges entre les listes et entre les candidats, on procède ensuite de la manière indiquée par les paragraphes suivants de l'article 10 :

On détermine la moyenne de chaque liste en divisant par le nombre de ses candidats le nombre des suffrages qu'ils ont obtenus.

Voici le résultat de l'opération :

Liste de concent. économ.	122.198 : 6 = 20.366 v.
Liste de l'Union répub.	194.163 : 6 = 32.360 v.
Liste du P. S.....	70.976 : 6 = 11.829 v.
Liste républic. démocrat.	83.948 : 6 = 13.991 v.
Candidat rép. ind. (isolé).	15.541 : 1 = 15.541 v.
Cand. des int. ag. (isolé).	20.366 : 1 = 20.366 v.

Dans ce département, il y a eu, en effet, deux candidatures isolées dont la moyenne est par conséquent égale au chiffre des suffrages qu'elles ont obtenus. (Nous expliquerons plus loin les règles de répartition spéciales qui doivent être appliquées aux candidatures isolées.)

Procédons à la répartition des sièges déterminée par les trois derniers paragraphes de l'article 10 :

Il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

Les sièges restants, s'il y a lieu, seront attribués à la plus forte moyenne.

Les sièges seront, dans chaque liste, attribués aux candidats qui auront réuni le plus de suffrages.

En vertu de cette règle, la liste d'Union républicaine obtient tout d'abord deux sièges, parce que sa moyenne, 32.360, contient deux fois le quotient électoral qui s'élève à 15.666. Les deux candidats de cette liste ayant réuni le plus de suffrages, sont : MM. Saumande et Robert David, qui doivent être, par conséquent, proclamés élus.

La liste de concentration économique et républicaine qui a obtenu une moyenne de 20.366 voix, plus élevée que le quotient, a droit, à son tour, à un siège : ce siège doit être attribué à M. Gadaud qui a obtenu le plus grand nombre de voix (26.080) sur la liste de concentration économique.

Cela fait donc 3 sièges répartis sur 6 et il en reste 3 à pourvoir.

En vertu de la prime accordée aux listes qui ont la plus forte moyenne, ces trois sièges vont revenir à la liste d'union républicaine dont les candidats proclamés élus seront : MM. Brunet, Clament et Sireyjol. Cette liste aura donc un total de 5 sièges, sur 6 à pourvoir.

Mais comment se fait-il que les candidats isolés, M. de Marcillac qui a obtenu 20.478 voix et M. Fressenge, qui en a obtenu 15.541, n'entrent pas en ligne pour le partage des sièges ? C'est parce que la loi a voulu handicaper en quelque sorte les candidats

qui se présentent isolément. Elle déclare, en effet, dans son article 11 :

Le candidat unique, s'il n'a pas obtenu la majorité des suffrages, n'entrera en ligne pour la répartition des sièges que lorsque les candidats appartenant à d'autres listes et ayant obtenu plus de suffrages auront été proclamés élus.

C'est l'une des anomalies de la loi et il y en a bien d'autres que nous aurons l'occasion de signaler. En ce qui concerne la règle spéciale imposée aux candidatures isolées, faisons remarquer qu'elle est des plus singulières. Il suffit, en effet, que le candidat isolé s'adjoigne un compagnon de liste, et un seul d'ailleurs, pour bénéficier de la règle du quotient. Supposons, par exemple, que dans le département de la Dordogne, M. de Marcillac et M. Fressenge aient formé une seule liste — alors qu'ils se sont présentés l'un et l'autre isolément — et supposons également qu'ils aient obtenu le même nombre de suffrages, ce qui ferait 20.478 + 15.541 = 36.019 voix. La moyenne de leurs suffrages serait alors 36.019 : 2 = 18.009, et cette moyenne dépassant le quotient, la liste de Marcillac-Fressenge aurait eu alors droit à un siège.

Signalons enfin une autre anomalie : la déclaration de candidature isolée doit, aux termes de l'article 5, « être appuyée par cent électeurs de la circonscription dont les signatures seront légalisées et ne pourront s'appliquer qu'à une seule candidature ». Par contre, une liste formée de deux candidats échappe à cette prescription.

Les injustices de l'article 10.

Quoi qu'il en soit, les injustices du système de l'article 10 ont été particulièrement choquantes dans le département de la Dordogne. Une liste ayant une moyenne de 32.600 voix a obtenu 5 sièges sur 6, ce qui revient à dire que chacun de ses élus a obtenu une moyenne de 5.520 voix, alors que M. de Marcillac avec 20.080 voix n'est pas élu, que M. Fressenge, avec 15.541 voix, ne l'est pas non plus ; que la liste de concentration économique avec une moyenne de 20.866 voix n'a qu'un seul siège.

Pour se rendre compte des injustices du système de l'article 10, il faut comparer, avec les résultats qu'il a donnés, ceux qu'aurait produits l'application d'un système de *Représentation proportionnelle*. Nous avons choisi, pour faire cette comparaison, le système des moyennes, imaginé par M. Jules Dietz, membre de la Commission d'Études du Comité républicain de la R. P., lequel donne les mêmes résultats que le système de d'Hondt et peut du reste s'appliquer de la même manière, c'est-à-dire en divisant la moyenne de chaque liste par 1, 2, 3, 4, 5, etc. Voici la formule du système des moyennes :

Pour déterminer le nombre de sièges à attribuer à chaque liste, on divise, dans chaque collège électoral, le nombre total des votants par le nombre des députés à nommer. Chacune des listes a droit à autant de sièges de député que le total des suffrages obtenus par elle contient de fois le quotient de cette division. Si, après cette première répartition, il reste un siège disponible, on supposera, successivement, que ce siège est attribué à chacune des listes concurrentes, et l'attribution

en sera faite à celle des listes qui, après cette application, donnera la plus forte moyenne de suffrages pour chacun de ses députés élus. On procédera ensuite de même, successivement, pour chacun des autres sièges disponibles, s'il y en a plusieurs.

Cette règle a pour but de faire élire chaque député par le plus grand nombre de suffrages possible, étant entendu, il est vrai, que chaque électeur ne dispose que d'une voix, au lieu de disposer d'autant de suffrages qu'il y a de députés à élire. Dans cette dernière hypothèse, on est alors obligé d'attribuer les sièges entre les listes en proportion des suffrages *moyens* obtenus par chacune d'elles.

Appliquant le système des moyennes aux élections législatives de la Dordogne, nous obtenons la répartition que voici :

Liste de concent. économ....	1 siège	(même rés.).		
Liste d'union républicaine...	2 sièges	au lieu de	5
Liste du P. S.	1 siège	au lieu de	0
Liste républic. démocratique.	1	—	—	0
Liste des intérêts agricoles...	1	—	—	0

Par application du système des moyennes, qui favorise cependant les listes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, la liste d'union républicaine aurait perdu 3 sièges, ce qui revient à dire que trois de ses élus de l'auraient pas été.

Les erreurs du système de l'article 10.

Nous avons examiné de la même manière les résultats officiels de tous les collèges, sauf ceux de l'Algé-

rie et des Colonies que nous avons laissés de côté, parce qu'ils n'avaient à élire qu'un ou deux députés et que la R. P. ne peut y jouer. A la suite de ces résultats officiels, que l'on trouvera plus loin, nous avons indiqué ceux qu'aurait donnés l'application beaucoup plus juste du système des moyennes, — comme nous l'avions déjà fait, d'ailleurs, dans notre précédent ouvrage sur les élections législatives de 1914. En dressant le tableau d'ensemble de ces erreurs, nous avons pu constater qu'elles portent sur un total de 143 sièges, soit sur 23 % des 610 sièges envisagés. Sans doute, il y a pu y avoir quelques compensations, mais elles sont peu nombreuses et n'ont point corrigé, loin de là, les injustices relevées dans l'ensemble des circonscriptions : par conséquent, certains partis ont été assez largement favorisés au détriment de certains autres.

Il est intéressant de constater que les erreurs se sont produites dans toutes les circonscriptions, sauf 14, où les résultats auraient été les mêmes si le système des moyennes avait été appliqué. Ces 14 circonscriptions privilégiées sont les suivantes : Aube, Corse, Drôme, Gers, Hérault, Ille-et-Vilaine, Loiret, Nord, Orne, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Seine (3e circonscription), Seine-et-Marne et Vaucluse.

Il va de soi que les injustices les plus graves ont eu lieu dans les collèges où la majorité absolue a été atteinte par tous les candidats de la même liste, soit dans les départements que voici :

Allier, Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Gironde,

Loire-Inférieure (2e circ.), Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais (1re et 2e circ.), Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine (4e circ.), Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Var, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle.

Les injustices se sont renouvelées, en outre, lorsqu'un ou plusieurs candidats de la même liste ont. été proclamés élus par la majorité absolue, et, d'autre part, en vertu du système qui accorde une prime aux listes ayant obtenu la plus forte moyenne, c'est-à-dire la majorité relative.

***

La double prime portant sur les sièges attribués à la majorité absolue et à la majorité relative a donc réalisé le dessein poursuivi par les auteurs de la loi électorale. Ils avaient voulu favoriser les listes ayant obtenu le plus de suffrages — et ils y ont parfaitement réussi. Mais il se trouve que les inventeurs du système injuste et choquant de la double prime en sont, pour la plupart, les victimes. Les radicaux-socialistes ont en effet subi des pertes sérieuses par l'application du système majoritaire, lorsque la majorité absolue était atteinte, et, d'une façon générale, par l'application de l'article 10.

Il nous est difficile de chiffrer le nombre des sièges perdus de ce chef par l'ancien parti dont nous parlons : il n'a formé que rarement des listes homogènes ; il a mieux aimé, non sans raison, former des listes dites de concentration où il avait fait une part

à des groupes du centre. Par contre, le parti socialiste a présenté presque partout des listes portant son étiquette, mais comprenant aussi parfois des socialistes hostiles à un programme révolutionnaire.

Comme il serait très difficile de distinguer les socialistes orthodoxes de ceux qui le sont moins, nous avons groupé en un seul bloc, les uns et les autres, sauf quand ils ont formé des listes nettement dissidentes, comme dans la Seine. Il résulte de nos calculs que le parti socialiste a perdu 52 sièges par l'application d'un système non proportionnel, tandis qu'il n'en a gagné que 7 pour la même cause. L'application du système des moyennes aurait donc fait gagner, au total, 45 sièges au parti socialiste qui, d'aillleurs, a obtenu dans l'ensemble plus de suffrages qu'en 1914 (1).

Les obscurités et les lacunes de la loi.

Peut-on se refuser à faire une réforme complète de la loi du 12 juillet 1919? Il serait, en tout cas, impossible de maintenir, après l'expérience qui vient d'être faite, certaines de ses dispositions, de ne pas en faire disparaître les obscurités et de ne pas en combler les lacunes.

L'article 12, notamment, a besoin d'être précisé. Il est ainsi conçu : « Si un siège revient à titre égal à plusieurs listes, il est attribué, parmi les candidats en ligne, à celui qui a obtenu le plus de suffrages... » Lorsque *deux* listes auront droit à un siège par le jeu

(1) Voir plus loin le tableau des voix socialistes en 1914 et en 1919.

du quotient, ce siège devra donc être attribué à celui des candidats de l'une ou l'autre liste qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages. Le cas pourra se produire, d'ailleurs, lorsque plusieurs candidats de la même liste auront obtenu la majorité absolue. Mais il pourra arriver, comme le fait s'est produit dans la Haute-Vienne, que, après l'attribution de 3 sièges à la majorité absolue, il restera 2 sièges à pourvoir et que ces 2 sièges reviendront à titre égal aux deux listes en présence. En effet, dans le département de la Haute-Vienne, la liste du parti socialiste a obtenu une moyenne de 44.484 voix et trois de ses candidats ayant réuni la majorité absolue ont été proclamés élus. La liste opposée, dite de la Fédération républicaine, a réuni une moyenne de 37.120 voix. En vertu de la règle du quotient, les deux derniers sièges à pourvoir se trouvaient attribués à l'une et l'autre liste dont la moyenne des suffrages contenait deux fois le quotient s'élevant à 15.964 suffrages. Surprise de ce résultat singulier, la commission de recensement a laissé ces deux sièges vacants : la Chambre des députés les a attribués l'un et l'autre au parti socialiste.

S'il s'était agi d'appliquer la R. P., la solution aurait été différente. Ce n'est pas un seul siège qu'aurait obtenu la liste de la Fédération républicaine, mais deux sièges.

Le cas du troisième secteur de la Seine.

Dans la plupart des cas, les partis avaient intérêt

à se grouper et à s'unir, afin d'obtenir soit la majorité absolue, soit la majorité relative.

Deux partis assez faibles devaient par exemple ne former qu'une seule liste, s'ils voulaient atteindre le quotient. Deux partis plus forts avaient des raisons encore plus décisives de se concentrer en une seule liste, parce qu'ils augmentaient ainsi la moyenne de leurs suffrages et pouvaient alors obtenir, par le jeu du système, la double prime dont nous avons déjà parlé. Mais, dans d'autres circonstances, deux partis voisins pouvaient, au contraire, avoir intérêt, dans des circonscriptions étendues, à former des listes distinctes et à faire jouer deux fois le quotient en leur faveur. Le fait s'est produit dans le troisième secteur de la Seine où le parti socialiste dissident a mieux aimé former une liste distincte que de présenter ses trois candidats sur la même liste que le parti radical et le parti républicain socialiste qui n'avaient présenté d'ailleurs que 11 candidats pour 14 députés à nommer. Les dissidents avaient refusé de figurer sur la liste voisine, afin de ne pas rompre définitivement toute attache avec leur parti, ce qui était évidemment leur droit.

Les deux listes sont donc restées séparées, après avoir fait des déclarations distinctes. Mais au dernier moment, des listes comprenant à la fois les 11 noms des candidats de la liste radicale-socialiste, et les 3 noms de la liste socialiste dissidente, ont été imprimées et distribuées ; on les a même placées sur les tables de toutes les sections de vote. Était-il régulier de faire distribuer des bulletins de vote portant

les noms de 14 candidats appartenant à deux listes déclarées? Aucun doute n'est permis à cet égard. Tout ce qui n'est pas défendu est permis. La loi n'a nullement interdit de faire imprimer et distribuer des bulletins de vote portant non seulement des noms de candidats appartenant à deux listes incomplètes et distinctes, mais des noms de candidats appartenant à plusieurs listes comprenant un nombre de candidats égal au nombre de députés à élire. La circulaire ministérielle du 30 octobre 1919 donne un commentaire très exact du silence de la loi à cet égard et elle conclut avec raison par les considérations que voici :

Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés à élire et peut, à son gré, composer son bulletin de noms empruntés aux diverses listes en présence ; cette opération connue sous le nom de « panachage » peut être effectuée soit au moyen d'un bulletin imprimé où des noms ont été rayés et remplacés par d'autres, soit au moyen d'un bulletin entièrement manuscrit : dans les deux cas, le vote est valable.

Le bulletin imprimé pourra revêtir les formes les plus diverses : ou bien il sera exactement conforme aux listes déposées à la Préfecture et à l'ordre de présentation des candidats, ou bien encore tout en ne contenant que les noms d'une même liste, il les présentera dans un ordre différent de celui de la déclaration de candidature et cet ordre lui-même pourra varier suivant les régions du département, ou bien enfin il présentera une combinaison de candidatures empruntées aux diverses listes en présence. De son côté, l'électeur pourra sur l'un quelconque de ces bulletins apporter, à la main, toutes les modifications qu'il voudra ; à plus forte raison a-t-il le droit de composer entièrement son bulletin comme il l'entend sur une feuille de papier blanc.

Toutes ces combinaisons sont valables ; une liberté absolue existe à cet égard, car on ne trouve ni dans la loi du 12 juillet 1919 ni dans la loi du 20 octobre 1919, concernant l'envoi

et la distribution des bulletins de vote et circulaires électorales, aucune disposition restrictive à ce sujet. Bien plus, au cours de la discussion de la proposition qui est devenue la loi du 20 octobre 1919, un amendement déclarant nul tout bulletin imprimé non conforme aux déclarations de candidatures a été rejeté.

Au surplus, ce n'est pas seulement dans le troisième secteur de la Seine que cette distribution de bulletins panachés, imprimés ou manuscrits, a été faite : c'est dans un grand nombre de départements. Pour faire échouer, par exemple et presque à coup sûr, le candidat le plus en vue d'une liste adverse, il suffisait de faire imprimer et distribuer un certain nombre de bulletins portant plusieurs noms de cette même liste, mais dont le nom du chef de liste avait été remplacé par celui d'un candidat d'une autre liste. Cette manœuvre n'est pas illégale, bien qu'elle soit répréhensible. Lorsqu'on peut en faire la preuve, on est autorisé à adresser une protestation à la Chambre des députés. Mais la commission de recensement général des votes n'est point juge des protestations des candidats : elle n'a qu'à proclamer élus ceux qui le sont réellement. Or, dans le cas du troisième secteur de la Seine, deux candidats de la liste radicale et républicaine socialiste auraient dû être proclamés élus, parce que la moyenne de leur liste contenait deux fois le quotient électoral. De même les trois candidats de la liste socialiste dissidente auraient dû être proclamés députés parce que la moyenne de leur liste contenait trois fois le quotient. Aucune autre interprétation de la loi n'est possible.

Mais cette loi n'en reste pas moins, à ce point de

vue, inique et choquante : le cas du troisième secteur de la Seine le démontre une fois de plus. Examinons-le de près. Cinq listes principales sont en présence et obtiennent la moyenne de suffrages que voici : la liste d'Action française, 15.555 ; la liste du parti socialiste unifié, 41.863 ; la liste de concentration républicaine, 36.382 ; la liste socialiste dissidente, 42.157 ; la liste d'entente républicaine, 75.459. L'application de la règle de l'article 10 et celle du système des moyennes vont donner, par hasard, les mêmes résultats : Action française, 1 siège ; Parti socialiste, 3 sièges ; liste socialiste dissidente, 3 sièges ; concentration républicaine, 2 sièges ; liste d'entente républicaine, 5 sièges. Mais si la liste des socialistes dissidents, comprenant 3 candidats, s'était fusionnée (officiellement) avec la liste de concentration républicaine comprenant 11 candidats, le résultat aurait été très différent. Les deux listes n'en formant plus qu'une seule, la moyenne des suffrages de la liste dissidente se serait abaissée et la moyenne totale, si les électeurs avaient voté de la même manière, se serait alors élevée à 400.212 voix (liste de concentration, plus 126.472, liste socialiste dissidente), ce qui aurait fait un total de 526.684, lequel, divisé par le nombre de députés à élire (14), donne une moyenne de 37.620 voix. Dans ce cas, les deux listes concentrées en une seule n'auraient plus obtenu que deux sièges par le jeu du quotient, les autres résultats restant les mêmes au cours de la première répartition. Mais il y aurait eu trois sièges en l'air. Et ces trois sièges revenaient alors à la liste d'entente répu-

blicaine, en vertu de la règle de l'article 10 qui les attribue à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne.

Les résultats d'ensemble auraient été les suivants : Action française, 1 siège ; liste de concentration radicale et socialiste, 2 sièges ; liste du Parti socialiste, 3 sièges ; liste d'entente, 8 sièges. C'eût été d'ailleurs une injustice ; chacun des députés de la liste d'entente aurait été élu par une moyenne de 75.459 : 8 = 9.432, alors que chaque député de la liste de concentration républicaine et socialiste aurait été élu par une moyenne de 37.620 : 2 = 18.810 voix.

Ainsi selon la tactique adoptée par deux listes de candidats, une troisième liste peut obtenir 3 sièges de plus ou 3 sièges de moins! Que penser d'une loi qui provoque de tels écarts et de telles anomalies?

Autres vices de la loi.

Les vices de la loi du 12 juillet éclatent donc à tous les yeux. Ils ont été aggravés par le fait de la division arbitraire de plusieurs départements en deux circonscriptions (Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées). Cette géographie électorale ne paraît avoir été conçue que dans le dessein de favoriser telle ou telle liste. En effet, pourquoi couper en deux des départements, comme ceux du Calvados, de Maine-et-Loire et des Basses-Pyrénées, ayant 7 députés à élire, alors que la Seine-Inférieure avec 11 députés, la Gironde avec 9 députés, le Rhône avec 12, et le Nord avec 23, ne l'étaient pas? Dans

le Pas-de-Calais, par exemple, le résultat aurait été plus juste, si ce département n'avait formé qu'un seul collège. Et, par contre, dans la Gironde, il aurait pu être différent, si un sectionnement avait été opéré.

Au point de vue de la moralité et de la sincérité des opérations électorales, la loi ne peut donc plus se défendre. Elle provoque, on le sait déjà, des coalitions et des manœuvres susceptibles de faire gagner la prime à la majorité absolue et relative et, par conséquent, elle incite les candidats à s'y livrer. Par le fait même des concentrations en une seule liste de candidats d'opinions très diverses — dans le quatrième secteur de la Seine, par exemple, cette concentration avait été poussée à l'extrême —, il est impossible de présenter des programmes précis et de faire voter les électeurs pour des idées claires. Comment faire alors l'éducation à peine commencée et si nécessaire de la démocratie? Est-ce la favoriser que d'engager les électeurs à voter en bloc *pour* une liste disparate et *contre* une liste adverse ? Le suffrage universel n'a déjà que trop de tendances à voter *contre* quelqu'un plutôt que *pour* un autre; il a contracté cette déplorable habitude par le long usage du scrutin d'arrondissement qui s'était transformé en luttes de personnes et de clocher, et qui provoquait les trafics d'influence, les abus de la candidature officielle et du favoritisme dont notre pays a tant souffert. Veut-on, oui ou non, changer de système politique, assainir les mœurs électorales ? Si on le veut, il faut nécessairement instituer un régime électoral qui ne prête à aucun

des abus si souvent dénoncés ; il faut instituer une R. P. vraiment équitable pour toutes les opinions et tous les programmes : on peut le faire soit en appliquant le *système des moyennes* dans des collèges ayant au moins 7 députés à nommer, soit, mieux encore, par le système du *nombre unique*, appliqué dans de grands collèges régionaux (1).

Le second problème de la R. P.

La solution du premier problème de la R. P., c'est-à-dire l'attribution des sièges entre les listes concurrentes, a fait l'objet de discussions interminables. Elle a toutefois reçu une solution assez satisfaisante en Belgique (depuis la dernière revision de la loi électorale), en Hollande, en Allemagne, en Suisse et en Italie. Mais le second problème de la R. P., c'est-à-dire l'attribution des sièges entre les candidats d'une même liste, n'a pas été envisagé, il faut bien le dire, avec un égal souci de la liberté de l'électeur et de la justice. Sous le régime de la loi du 12 juillet 1919, la solution de ce problème est illogique et absurde. Sous prétexte de respecter la liberté d'un petit nombre d'électeurs, on a violé celle du plus grand nombre. La faculté, donnée à chacun d'eux de voter pour autant de candidats qu'il y a de députés à élire et de les choisir indistinctement sur toutes les listes, provoque, en effet, des résultats singuliers. Dans ce

(1) Nous avons expliqué longuement et par des exemples précis le mécanisme du *système des moyennes* et du système du *nombre unique* dans notre livre intitulé : *L'Œuvre de demain*, librairie Armand Colin, Paris, 1917.

système, dit du *panachage*, ce sont, en effet et *toujours*, les adversaires d'une liste qui déterminent le choix des élus de cette liste. Il leur suffira, par exemple, de rayer le nom du chef de telle ou telle liste et de placer sur leur bulletin panaché le nom d'un candidat de moindre importance pour que ce candidat obtienne plus de voix que son chef et soit proclamé élu avant lui. En ce qui touche les partisans d'une liste d'opinion nettement tranchée, ils sont condamnés à voter en bloc et sans changement pour la liste de leur choix, ce qu'ils font d'ailleurs par discipline, mais ils n'exercent ainsi aucune influence sur le classement des élus de la liste qu'ils préfèrent.

Sans doute les partis présentent leur liste dans un certain ordre de préférence. Mais on se rendra compte, par les résultats officiels publiés plus loin (1), que cet ordre n'a pas été maintenu par les électeurs — et il ne pouvait pas l'être ! Les électeurs disciplinés ont été fatalement victimes des manœuvres ou des fantaisies des électeurs indisciplinés — ou de ceux qui aimaient mieux, selon leur habitude, faire échouer un adversaire que de faire élire un ami politique.

Faisons remarquer, en outre, que lorsqu'un électeur vote pour des candidats appartenant à plusieurs listes, il ne peut savoir d'avance quel sera l'effet de son vote. En accordant un suffrage à tel ou tel can-

(1) Afin qu'on puisse se rendre compte des changements opérés par les électeurs dans l'ordre de présentation des candidats, nous avons maintenu ce même ordre sur toutes les listes dont nous publions plus loin les suffrages obtenus par chaque candidat. On verra que les candidats portés en tête de liste sont très souvent distancés par d'autres.

didat, il augmente d'une unité la masse de la liste à laquelle appartient ce candidat et il augmente les chances de cette liste. Mais les panachages ainsi opérés par un certain nombre d'électeurs ne se produisent évidemment pas en faveur d'un candidat unique de telle ou telle liste : ils favorisent à la fois tous ceux qui ont bénéficié du panachage et l'ensemble de la liste. En sorte que le hasard des panachages décide de la proclamation des élus d'une liste approuvée en bloc par tous ses véritables partisans. Il est impossible d'imaginer une combinaison plus ridicule.

Nous avons toujours soutenu, en ce qui nous concerne, que la question du panachage ne se posait pas sous un régime électoral de parfaite équité. Il ne s'agit plus, en effet, avec la R. P., de permettre à tel ou tel parti, comme dans le système majoritaire, d'obtenir tous les sièges : il s'agit de lui faire attribuer les sièges auxquels lui donne droit sa force numérique. Dès lors, il est inutile d'accorder à chaque électeur autant de voix qu'il y a de députés à élire, ce qui est la seule façon d'aboutir à la majorité absolue : il suffit d'accorder à chaque électeur une seule voix (1) dans toutes les circonscriptions, grandes ou petites, ce qui assurera aux électeurs de toute la France la même égalité du droit de suffrage. Cette voix, il l'exprimera en déposant dans l'urne *l'une*

(1) Il va de soi que si une nouvelle loi décidait d'accorder deux voix à certaines catégories d'électeurs, tels que les pères de famille, ces électeurs disposeraient alors du nombre légal de suffrages et pourraient déposer dans l'urne deux bulletins au lieu d'un.

des listes déclarées. Mais, si l'on se bornait à accorder à l'électeur cet unique droit de suffrage, tous les candidats de la même liste auraient le même nombre de voix et comment, alors, proclamer les élus?

On peut, d'abord, déterminer d'avance l'ordre de classement des candidats, en présentant des listes sur lesquelles ce classement est opéré par les associations politiques d'accord avec les candidats ; le premier candidat de la liste sera élu le premier, puis le second et ainsi de suite. Ce système nous paraît supprimer en fait la liberté de l'électeur, puisqu'il le condamne à accepter la décision des comités qui ont dressé la liste. Et quand on supprime la liberté de l'électeur, on s'expose à le décourager, à l'irriter, à l'inciter à l'abstention. Il faut, au contraire, selon nous, l'autoriser à faire lui-même le classement des candidats de sa liste dans l'ordre de ses préférences.

On y parvient de plusieurs manières : par exemple, en lui permettant d'inscrire sur la liste qui a ses préférences des numéros d'ordre 1, 2, 3, 4, etc., à côté des noms de chaque candidat ; plus simplement encore, en l'invitant à souligner le tiers ou le quart des noms des candidats qu'il préfère sur la même liste déclarée. Seront élus, dans ce second cas, les candidats qui auront obtenu le plus de suffrages de préférence. A ce système du vote de préférence indiqué par un signe, on peut substituer celui qui consisterait à rayer les deux tiers ou les trois quarts des noms, ce qui reviendrait exactement au même, mais ce qui serait, en pratique, un peu plus compliqué, car il faudrait alors contraindre les électeurs à rayer au

moins les deux tiers ou les trois quarts des noms, sans quoi leurs bulletins ne pourraient pas être valables. En définitive, le système ingénieux de classement par un signe, imaginé par M. Adolphe Carnot, nous semble le plus pratique et le plus simple et, comme il assure pleinement la liberté de l'électeur, nous n'hésitons pas à le recommander.

Par contre, nous réprouvons énergiquement le système du panachage dont l'expérience vient de démontrer les défauts criants (1). On ne s'en est aperçu, semble-t-il, qu'à la veille du scrutin et alors, tous les comités et tous les candidats ont énergiquement invité leurs partisans à ne point panacher, sous peine de faire élire des candidats d'une liste opposée et ceux-là mêmes peut-être dont ils voulaient surtout

(1) Nous pouvons citer à ce sujet le fait qui s'est produit en Meurthe-et-Moselle. Ce département avait sept députés à élire. Dans un dessein de conciliation, les radicaux et les modérés avaient résolu de présenter une liste unique dont quatre candidats appartenaient au centre et les trois autres à la gauche plus avancée. Au dernier moment, certains radicaux ont provoqué la formation d'une nouvelle liste qui ne comprenait d'ailleurs que quatre candidats et à laquelle leurs partisans pouvaient, par suite, ajouter trois autres noms — ceux des trois candidats à tendances plus accentuées qui figuraient sur la liste de l'entente républicaine. Ce panachage offrait un double avantage ; si la répartition des sièges par le quotient avait pu jouer, les candidats radicaux auraient été élus avant les candidats modérés ; dans tous les cas, il était à prévoir qu'ils les distanceraient. La monœuvre a réussi en ce sens que certains candidats radicaux ont en effet réuni plus de voix que certains candidats modérés. Mais comme, en fin de compte, les sept candidats de la liste d'entente ont obtenu la majorité absolue et ont tous été proclamés élus, le résultat du scrutin n'a pas changé.

assurer l'échec. Pourquoi, puisqu'il en était ainsi, avoir fait voter une loi autorisant le panachage et sous prétexte de respecter la liberté de l'électeur, alors qu'on devait lui conseiller ensuite de ne pas user de cette liberté? C'est de la pure incohérence.

Avantages du scrutin de liste.

Cependant, si la loi électorale a provoqué des surprises, des injustices et difficultés d'interprétation, si elle est mal rédigée et incohérente, elle n'en a pas moins présenté, du moins à notre sens, des avantages supérieurs à ceux du scrutin d'arrondissement pratiqué dans les élections précédentes. C'est, d'ailleurs, ce que nous avions espéré, et c'est pour cela que nous n'avions pas cru devoir la combattre. Après tout, il sera peut-être plus facile d'en corriger les défauts après l'expérience qui vient d'en être faite que de revenir, sous tel ou tel prétexte, à un mode de scrutin aussi vicieux que le scrutin d'arrondissement. Le scrutin de liste permet, à coup sûr, de mieux dégager la volonté générale du pays ; il fait disparaître, en partie, les rivalités de clocher et diminue l'âpreté des querelles de personnes ; il élève le niveau des luttes électorales ; il diminue le danger et le fléau de la candidature officielle.

Nous avons d'ailleurs reconnu que, en 1919, l'ingérence gouvernementale ne s'est point exercée dans les élections législatives et ce fait est d'autant plus remarquable qu'il s'est produit pour la première fois depuis 1871. En 1875, en 1877, comme dans les autres

consultations générales du pays, on disait et on croyait non sans raison, que le ministère de l'Intérieur « faisait » les élections, au lieu de se borner, selon son devoir, à y présider en toute impartialité. C'est un grand changement dans les mœurs politiques qui vient de s'accomplir ; c'est un progrès dont les conséquences peuvent être considérables.

Le souci d'impartialité du ministère de l'Intérieur et l'usage d'un nouveau mode de scrutin, si imparfait, mais favorable à l'expression plus exacte de la volonté du pays, a certainement permis au suffrage universel de condamner plus librement les pratiques anciennes du favoritisme et de la corruption électorale. Il a voulu, d'autre part, et cela ne paraît faire aucun doute, condamner le programme du socialisme révolutionnaire qui, vraiment, ne convient guère à un pays où la propriété est si morcelée. La tactique des partis opposés au socialisme a été habile et heureuse : elle a même dispensé beaucoup de candidats de rédiger un programme. Mais n'a-t-elle pas été secondée et provoquée par le parti qui en a été victime et que rien n'obligeait à déployer le drapeau du communisme et à faire l'éloge du bolchevisme russe? Presque partout, en Italie, en Allemagne, et en Belgique par exemple, le parti socialiste a gagné des sièges. Il en a perdu en France, non seulement parce que la loi lui était défavorable, mais parce que son programme détournait de ses candidats un nombre considérable d'électeurs.

En ce qui touche l'ancien parti radical, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler qu'il a été, dans

le passé, l'adversaire le plus intraitable de la justice électorale, qu'il a même réussi à faire échouer la R. P. et que, pour atténuer son opposition, on s'est résigné à ne faire qu'une part infime au principe d'égalité devant les urnes. Une R. P. équitable lui aurait permis de sauver quelques-uns de ses chefs : il les a sacrifiés à son parti pris, à ses préjugés, à ses erreurs et, en prenant cette attitude, il a méconnu ses propres intérêts.

Cela ne veut pas dire que les vainqueurs d'hier ne se tromperaient pas à leur tour s'ils persistaient à vouloir maintenir une législation électorale entachée d'injustices et d'incohérences. Ils commettraient une erreur grave, s'ils croyaient conserver plus sûrement leurs sièges en conservant un mode de scrutin aussi imparfait. A chaque consultation électorale nouvelle, on voit se manifester des courants d'opinion que le scrutin d'arrondissement ne permettait pas de se répandre assez largement, mais qui n'en étaient pas moins visibles. Et ces courants traversant l'atmosphère politique en sens divers : hier, ils se sont produits dans un sens, demain ils peuvent se produire dans un autre — et les vainqueurs passent alors dans le camp des vaincus. Pour donner une certaine stabilité à nos institutions et certaines garanties aux hommes honnêtes et désintéressés qui entrent dans le Parlement où leur présence est si utile, il faut établir un régime électoral définitif et permanent, réalisant la pleine justice pour tous les citoyens et tous les groupements. Il faut que les Chambres soient l'image de plus en plus exacte et fidèle du pays, afin

qu'elles jouissent d'une autorité et d'un prestige de plus en plus grands ; afin que les lois, dont elles votent les dispositions, soient vraiment l'expression de la volonté générale, et que, par suite, elles s'imposent au respect de tous les Français.

Nos statistiques et nos tableaux.

Dans les pages qui suivent, les résultats des élections législatives comportent les chiffres proclamés par les commissions de recensement général des votes.

Les listes de candidats ont été présentées dans l'ordre où elles ont été déclarées, la première liste déclarée figurant en tête, et ainsi de suite.

De même, l'ordre de présentation des candidats de chaque liste a été maintenu tel qu'il avait été présenté dans les déclarations officielles : on peut ainsi se rendre compte des modifications apportées par le panachage des électeurs dans le classement des candidats.

Les noms des députés sortants sont imprimés en *italiques*, de telle sorte qu'on s'aperçoive aisément s'ils ont été réélus ou battus.

Enfin, les résultats officiels sont suivis d'une application de la R. P. (système des moyennes) dans chaque collège électoral. Les erreurs du système de l'article 10 de la loi du 12 juillet 1919 ressortent ainsi clairement et font apparaître les injustices de cette loi.

Rappelons que nous avons déjà publié le texte

des lois électorales, appliquées le 16 novembre 1919, dans une brochure intitulée : *La Réforme électorale* (chez G. Roustan).

Aux résultats officiels des élections, nous avons ajouté deux tableaux d'ensemble qui nous ont paru offrir un certain intérêt : le tableau des électeurs inscrits, des votants et des abstentions par départements ; le tableau des suffrages obtenus par le parti socialiste en 1914 et en 1919.

Ces statistiques ne sont pas absoluement concluantes.

En ce qui touche les abstentions, beaucoup plus nombreuses dans certains départements que dans certains autres, il faut tenir compte d'un fait important : la confection défectueuse des listes électorales qui comprennent des doubles emplois, des morts ou des disparus. On ne remédiera sérieusement à ce défaut qu'en modifiant de fond en comble les lois et décrets relatifs à la revision des listes électorales. Ce n'est pas à une période déterminée de l'année que cette revision devrait s'opérer, c'est à toute époque, sauf pendant le mois qui précède les élections. D'autre part, il serait indispensable, pour éviter que le même électeur fût inscrit sur plusieurs listes, d'instituer aux lieu et place de la carte électorale, *un livret électoral* dont il serait fait usage dans toutes les consultations du suffrage universel. Lorsque son détenteur serait frappé d'une condamnation entraînant la perte de ses droits politiques, son livret lui serait retiré.

En ce qui touche les statistiques des suffrages

socialistes, il y a lieu de remarquer que, en 1919, les candidats de ce parti ayant été plus nombreux qu'en 1914 pouvaient obtenir par cela même plus de suffrages. D'autre part, le parti socialiste avait plus de chances de faire triompher un de ses candidats dans des circonscriptions départementales, et par le jeu du quotient, que dans des arrondissements où il ne pouvait se faire élire que par la majorité des suffrages. Il a donc été encouragé à présenter des listes dans tous les départements, sauf à de rares exceptions. Et ces listes devaient grouper nécessairement des suffrages nouveaux qui n'avaient pu s'exprimer sous le régime du scrutin uninominal.

G. L.

Paris, 24 décembre 1919.

AIN (6 Députés)

Inscrits.....	98.497
Votants	68.762
Bulletins blancs et nuls .	1.324
Suffrages exprimés	67.438
Majorité absolue	33.720
Quotient électoral	11.239

Liste républicaine, démocratique et radicale.

MM.	*Chanal*	18.416 v.
	Messimy	16.494 v.
	Crepel	18.240 v.
	Boccard, médecin	18.921 v.
	Blanc, Cons. gén.	18.980 v. ÉLU
	Picquet, direc. du Crédit Foncier à Grenoble	18.645 v.
	Total	109.696 v.
	Moyenne.....	18.282 v.

Liste d'Union républicaine.

MM.	Mermod, industriel.	30.210 v.	ÉLU
	de Monicault, agriculteur...	29.953 v.	ÉLU
	Fribourg, professeur.....	29.512 v.	ÉLU
	Margueron, cheminot	29.344 v.	
	Bernier, prés. du consortium des meuniers	29.821 v.	ÉLU
	Couibes, ingénieur des Arts et Métiers.....	29.455 v.	
	Total	178.295 v.	
	Moyenne	29.715 v.	

Liste socialiste.

MM.	Nicod, publiciste	18.948 v.	ÉLU
	Nicollet, médecin.....	18.505 v.	
	Geoffroy, imprimeur	17.941 v.	
	Odru, professeur	17.946 v.	
	Pery, instituteur en retraite .	17.994 v.	
	Bravet, limonadier	17.755 v.	
	Total.....	109.089 v.	
	Moyenne	18.181 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Mermod, de Monicault, Blanc, Nicod ;
A la plus forte moyenne : MM. Bernier, Fribourg.

R. P. : Liste d'Union rép., 3 sièges, au lieu de 4 ; liste rép. dém., 2 sièges, au lieu d'un ; liste du P. S., 1 siège.

AISNE (8 Députés)

Inscrits	133.061
Votants	85.109
Bulletins blancs et nuls .	2.414
Suffrages exprimés	82.695
Majorité absolue	41.347
Quotient électoral	10.336

Liste d'Union nationale républicaine et de restauration des régions dévastées.

MM.	FORZY, ancien député.....	28.731 v. ÉLU
	LEGRAND, avocat	27.673 v.
	DESJARDINS, avocat.....	28.287 v. ÉLU
	FIRINO, ancien député	27.395 v.
	HUGUES, ancien député	28.190 v. ÉLU
	LANDOWSKI, ingénieur agron..	26.428 v.
	RILLART DE VERNEUIL.....	28.331 v. ÉLU
	VILLEMANT, négociant	27.393 v.
	TOTAL.....	222.428 v.
	MOYENNE.....	27.803 v.

Liste d'Union républicaine pour la reconstitution du pays dévasté.

MM.	*Hauel*	29.548 v. ÉLU
	Accambray	28.178 v. ÉLU
	Dhéry	27.007 v.
	Dr Joxe	26.812 v.
	Ceccaldi, avocat	27.575 v.
	Dupin, avocat	26.781 v.
	Marquigny, avoué	27.215 v.
	Petrot, ancien notaire	26.572 v.
	Total	219.688 v.
	Moyenne	27.461 v.

Liste républicaine socialiste.

MM.	*Ringuier*	24.128 v. ÉLU
	Deguise	24.235 v. ÉLU
	Joly, publiciste	20.122 v.
	Dutilleul, expert-comptabl.	20.166 v.
	Huile, représent. de com.	19.623 v.
	Godet, cheminot	20.331 v.
	Maubant, ouvrier métallurg.	20.448 v.
	Lévêque, publiciste	20.229 v.
	Total	169.282 v.
	Moyenne	21.160 v.

Un candidat isolé a obtenu 180 voix.

ÉLUS : Au quotient : MM. Forzy, Rillart de Verneuil, Hauet, Accambray, Ringuier, Deguise ;

A la plus forte moyenne : MM. Desjardins, Hugues.

R. P. : Liste d'Union nationale, 3 sièges, au lieu de 4; liste d'Union républicaine, 3 sièges, au lieu de 2; liste rép. soc., 2 sièges.

ALLIER (6 Députés)

Inscrits	126.628
Votants	89.972
Bulletins blancs et nuls.	1.617
Suffrages exprimés	88.355
Majorité absolue	44.178
Quotient électoral	14.725

Liste d'Action républicaine.

MM.	*Peronnet*, avocat	48.943 v.	ÉLU
	Vidal, publiciste	48.762 v.	ÉLU
	Lamoureux, avocat	48.852 v.	ÉLU
	Chateau (Gilles), avoué	48.092 v.	ÉLU
	Dodat, cultivateur	49.550 v.	ÉLU
	Decloux, doct. en médecine.	48.191 v.	ÉLU
	Total	292.390 v.	
	Moyenne	48.731 v.	

Liste du Parti socialiste.

MM. Boudet, relieur	37.885 v.
Brizon, ancien professeur, avocat à la Cour de Paris.	37.308 v.
Constans, Maire de Montluçon	38.532 v.
Dormoy, repr. de commerce.	37.443 v.
Thivrier.....	37.667 v.
Bourgougnon, professeur...	37.551 v.
Total.....	226.386 v.
Moyenne	37.731 v.

ÉLUS : A la majorité : MM. Dodat, Péronnet, Lamoureux, Vidal, Décloux, Château.

R. P. : Liste d'Action Rép., 3 sièges, au lieu de 6 ; liste du P. S., 3 sièges, au lieu de 0.

ALPES (Basses-) (5 Députés)

Inscrits.....	31.393
Votants	22.233
Bulletins blancs et nuls .	546
Suffrages exprimés	21.687
Majorité absolue	10.844
Quotient électoral	4.337

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Andrieux*, avocat	5.069 v. ÉLU
	Toucas-Massillon, publiciste.	4.412 v.
	Total.....	9.481 v.
	Moyenne.....	4.740 v.

Liste radicale socialiste.

M.	*Jugy*, avocat.....	2.880 v.

Liste d'Action républicaine de défense agricole et de réformes sociales.

MM.	Barou, agriculteur	4.207 v.
	de Courtois, avocat à la Cour de Paris	4.846 v.
	Total	9.053 v.
	Moyenne.....	4.526 v.

Liste d'Union et de Concentration républicaine.

MM.	*Honnorat*, ancien dir. au Minist. de l'Intérieur	10.517 v. ÉLU
	Angles, publiciste	10.876 v. ÉLU
	Reynaud, avocat à la Cour de Paris	9.951 v. ÉLU
	Stern, banquier	8.988 v.
	Rigoard, cultivateur	8.625 v.
	Total	48.957 v.
	Moyenne.....	9.791 v.

Liste socialiste.

MM.	BARON, ingénieur des poudres.	5.242 v. ÉLU
	GARDIOL, médecin	5.146 v.
	AILLAUD, propriétaire-agricul.	4.970 v.
	GÉRARD, propriétaire-agricul.	4.626 v.
	MEYERE, comptable	4.987 v.
	TOTAL	24.971 v.
	MOYENNE.....	4.994 v.

Candidature républicaine, démocratique et nationale.

M. JOSEPH REINACH, ancien dép. 5.020 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : M. Anglès ;
Au quotient : MM. Honnorat, Reynaud, Baron, Andrieux.

R. P. : Liste d'Union et de Conc. rép., 2 sièges, au lieu de 3 ; Joseph Reinach, élu ; liste du P. S., 1 siège ; liste d'Union rép., 1 siège.

ALPES (Hautes-) (3 Députés)

Inscrits	28.827
Votants	19.945
Bulletins blancs et nuls .	967
Suffrages exprimés	18.979
Majorité absolue	9.490
Quotient électoral	6.326

Liste de Concorde républicaine.

MM.	*Bonniard*,.....	9.833 v. ÉLU
	Noblemaire (G.), ad. du P.-L.-M.....	9.546 v. ÉLU
	Caillat, banq., Maire de Gap.	9.555 v. ÉLU
	Total	28.934 v.
	Moyenne	9.644 v.

Liste d'Union républicaine radicale et socialiste.

MM.	*Peytral*, avocat, Cons. gén....	9.035 v.
	Planche, industriel	8.976 v.
	Soulie, publiciste	8.696 v.
	Total	26.707 v.
	Moyenne	8.902 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Bonniard, Caillat, Noblemaire.

R. P. : Liste de concorde républicaine, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'Union républicaine radicale, 1 siège, au lieu de 0.

ALPES-MARITIMES (6 Députés)

Inscrits.....	75.402
Votants.....	47.508
Bulletins blancs et nuls ...	1.397
Suffrages exprimés	46.131
Majorité absolue	23.066
Quotient électoral	7.689

Liste de l'Union républicaine démocratique.

MM.	*Raiberti*, Prés. du Cons. gén..	24.180 v. ÉLU
	Ossola, Maire de Grasse	24.008 v. ÉLU
	Arago, ministre plénipotent..	22.220 v. ÉLU
	Barety, Cons. gén.....	23.918 v. ÉLU
	Dr Grinda, chirurgien.....	23.314 v. ÉLU
	Ricolfi, avocat.....	24.823 v. ÉLU
	Total	142.463 v.
	Moyenne.....	23.713 v.

Liste protestataire d'Union républ. de Gauche.

MM.	Gilette-Arimondy, ancien député	3.022 v.
	Cassin, étudiant.....	2.561 v.
	Giletta (Honoré), agriculteur	2.796 v.
	Total	8.379 v.
	Moyenne.....	2.793 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	Dr Gillard	7.382 v.
	Tranchant, employé de com.	6.975 v.
	Lieutaud, ouvrier potier	7.652 v.
	Semeria, cheminot.....	7.586 v.
	Cacouault, com. en retraite..	6.819 v.
	Lorenzi, comptable	7.067 v.
	Total	43.481 v.
	Moyenne.....	7.246 v.

Liste d'Action républicaine démocratique des revendications nées de la Guerre et des intérêts économiques.

MM.	Moro, direct. du *Petit Niçois*..	13.352 v.
	Sartorio, agent d'assurances.	9.118 v.
	Bret, hôtelier.....	9.130 v.
	Pellegrin, ingénieur civil des mines	9.986 v.
	Dr Gruzu.....	8.846 v.
	Biasini, industriel	8.725 v.
	Total.....	59.157 v.
	Moyenne.....	9.859 v.

Liste des Poilus et Eprouvés de la Guerre.

MM.	Saurin, avocat au barreau de Nice, Rad. Soc.....	2.706 v.
	Martin, agriculteur, Rad. ...	2.215 v.
	Valentin, employé à la Cie P.-L.-M., Rép. Soc.	2.165 v.
	Total	7.086 v.
	Moyenne.....	2.362 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Ricolfi, Raiberti, Grinda, Ossola, Barety ;
Au quotient : M. Arago.

R. P. : Liste d'Union Rép. Dém., 3 sièges, au lieu de 5 ; liste du P. S., 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'Action Rép., 1 siège, au lieu de 0.

ARDÈCHE (5 Députés)

Inscrits.....	101.104
Votants	71.302
Bulletins blancs et nuls.	1.339
Suffrages exprimés	69.839
Majorité absolue	34.921
Quotient électoral	13.967

Liste d'Union et de Concentration républicaine.

MM.	*Bourély*.....	20.559 v.	
	Roche, médecin	23.005 v.	
	Anteriou, Sec. gén. de l'Off. départ. des pup. de la Nation	23.350 v.	ÉLU
	Largier, industriel-propr. ..	23.061 v.	
	Chalamel, ingén. agr., indust.	23.319 v.	
	Total	113.294 v.	
	Moyenne.....	23.183 v.	

Liste d'Union républicaine nationale.

MM.	*Roche (Jules)*	32.443 v.	
	Duclaux-Monleil	32.446 v.	ÉLU
	de Gailhard-Bancel.....	32.636 v.	ÉLU
	Vallelle-Viallard, industriel ..	32.793 v.	ÉLU
	VALLAT, professeur libre	33.205 v.	ÉLU
	TOTAL	163.523 v.	
	MOYENNE.....	32.704 v.	

Liste du Parti socialiste.

MM.	MAGUET, du Synd. des chem.	12.863 v.	
	FROMENT, prés. de l'As. des démobilisés,.....	13.266 v.	
	ARGOUT, cultivateur,.....	12.926 v.	
	TERRADE, professeur, ...	13.140 v.	
	ROUSSIER, gérant de coopér..	12.742 v.	
	TOTAL	64.937 v.	
	MOYENNE.....	12.987 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Vallat, Vallette-Viallard, Antériou,
A la plus forte moyenne : MM. de Gailhard-Bancel, Duclaux-Monteil.

R. P. : Liste d'Union Rép., 2 sièges, au lieu de 4 ; P. S., 1 siège, au lieu de 0 ; liste de concentration, 2 sièges, au lieu d'un.

ARDENNES (6 Députés)

Inscrits.....	81.878
Votants	57.389
Bulletins blancs et nuls .	1.223
Suffrages exprimés	56.166
Majorité absolue	28.084
Quotient électoral	12.694

Liste socialiste.

MM.	*Doizy*, médecin.....	20.821 v.
	Demoulin, ouvrier mécanicien.	19.622 v.
	LASSALLE, ouvrier mécanicien.	19.847 v.
	BOUTET, publiciste.....	20.071 v.
	JEVAIS, direct. de l'Union des Coopératives.....	19.595 v.
	CACHELEUX, comptable.....	19.360 v.
	TOTAL	119.316 v.
	MOYENNE.....	19.886 v.

Liste d'Union républicaine Ardennaise.

MM.	*Bosquette*, publiciste	35.215 v.	ÉLU
	Gallois, avocat	34.529 v.	ÉLU
	MEUNIER.....	34.748 v.	ÉLU
	PETITFILS, avocat	34.420 v.	ÉLU
	PHILIPPOTEAUX, avocat.....	34.772 v.	ÉLU
	TILLHET, industriel,.....	33.994 v.	ÉLU
	TOTAL	206.678 v.	
	MOYENNE.....	34.446 v.	

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Bosquette, Philippoteaux, Meunier, Gallois, Petit-fils, Tillhet.

R. P. : Liste d'Union rép., 4 sièges, au lieu de 6 ; P. S., 2 sièges, au lieu de 0.

ARIÈGE (3 Députés)

Inscrits	65.992
Votants	39.881
Bulletins blancs et nuls ...	764
Suffrages exprimés	39.117
Majorité absolue	19.559
Quotient électoral	13.039

Liste du Parti socialiste.

MM.	SUBRA, chef br. des P. T. T. en retr.....	4.561 v.
	CAROL, instituteur public.....	4.846 v.
	BERGÈRE, ouvrier tisseur	4.500 v.
	TOTAL	13.907 v.
	MOYENNE.....	4.635 v.

Liste de Concentration républicaine.

MM.	*Laffont*, avocat.....	24.249 v. ÉLU
	LAFAGETTE, avocat	21.445 v. ÉLU
	CAZALS, agrégé de l'Université.	20.314 v. ÉLU
	TOTAL	66.008 v.
	MOYENNE.....	22.002 v.

Liste des Revendications agricoles (candidat unique).

M. DE TERSSAC, propr.-agricul.. 8.254 v.

Liste d'Union républicaine.

MM. RAGOT, vice-consul de France.	7.025 v.
CHARLES, not., Maire de la Bastide	5.590
CHASSAING, avocat	8.786 v.
TOTAL.....	21.401 v.
MOYENNE.....	7.133 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Laffont, Lafagette, Cazals.

R. P. : Liste de concentration républicaine, 2 sièges, au de lieu 3 ; liste des revendications agricoles, 1 siège, au lieu de 0.

AUBE (6 Députés)

Inscrits	68.989
Votants	52.124
Bulletins blancs et nuls .	1.125
Suffrages exprimés	50.999
Majorité absolue	25.500
Quotient électoral	8.499

Liste de l'Ordre et de la Rénovation française.

MM.	ALLARD, vigneron	14.097 v.
	BARA, dir. de l'Union com....	14.138 v.
	COPPOIS, cultivateur	14.182 v.
	Dr FLAMAND, médecin.....	14.423 v.
	LACOTTE, ancien député.....	14.885 v. ÉLU
	TASSIN, propriétaire.....	14.764 v.
	TOTAL	86.489 v.
	MOYENNE	14.414 v.

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Bachimont*, médecin	21.750 v.
	BERTHELEMOT, V.-présid. du tribunal d'Avesnes.....	22.221 v.
	ISRAEL, directeur du *Petit Troyen*.....	22.061 v. ÉLU
	LESACHE, avoué	22.449 v. ÉLU
	Theveny, médecin	21.946 v. ÉLU
	Thierry-Delanoue, propriétaire	21.446 v.
	TOTAL	131.873 v.
	MOYENNE.....	21.978 v.

Liste Paul Meunier.

MM.	*Meunier*, avocat	2.866 v.
	BERLOT, avocat	2.872 v.
	TOTAL.....	5.738 v.
	MOYENNE.....	2.869 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM	*Philbois*	11.930 v.	ÉLU
	Anconin, agriculteur	11.193 v.	
	Moire, commerçant	11.183 v.	
	Plard, employé des Postes ..	11.688 v.	
	Thiriot, bonnetier	11.037 v.	
	Valdemar, mécanicien	11.525 v.	
	Total.....	68.556 v.	
	Moyenne	11.426 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Lacotte, Philbois, Lesaché, Berthelemot ;
A la plus forte moyenne : MM. Israël, Théveny.

R. P. : Mêmes résultats.

AUDE (5 Députés)

Inscrits.....	91.643
Votants	57.548
Bulletins blancs et nuls .	1.269
Suffrages exprimés	56.279
Majorité absolue	28.140
Quotient électoral	11.256

Liste d'Union républicaine et de Défense nationale des mutilés et combattants de l'Aude.

MM.	VIDAL, A., négociant	20.161 v.	
	GAZEL, commis des P.T.T. ...	20.146 v.	
	CONSTANT, avoué	20.482 v.	ÉLU
	ROUANET, médecin	19.466 v.	
	ROUX, propriétaire.....	19.838 v.	
	TOTAL.....	100.093 v.	
	MOYENNE.....	20.018 v.	

Liste de la Fédération républicaine d'Union économique, agricole, démocratique et sociale.

MM.	*Durand*	24.945 v.	ÉLU
	Albert Sarraut	24.476 v.	ÉLU
	CASTEL, propriétaire-viticult.	23.689 v.	ÉLU
	MILHET, instituteur	24.586 v.	ÉLU
	SIRE, intendant milit. en ret..	22.714 v.	
	TOTAL.....	120.410 v.	
	MOYENNE.....	24.082 v.	

Liste des Candidats du Parti socialiste.

MM.	*Aldy*.....	12.100 v.
	HUDELLE, publiciste	11.634 v.
	FAURE, horloger.....	10.805 v.
	BILLOD, professeur.....	10.858 v.
	NONIER, préparateur en phar.	10.358 v.
	TOTAL.....	55.755 v.
	MOYENNE.....	11.151 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Durand, Milhet, Constans ;
A la plus forte moyenne : MM. Albert Sarraut, Castel.

R. P. : Liste d'Union Rép., 2 sièges, au lieu d'un ; liste de la Fédération Rép., 2 sièges, au lieu de 4 ; liste du P. S., 1 siège, au lieu de 0.

AVEYRON (7 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (4 Députés)

(Arrondissements de Rodez (en partie), d'Espalion et Villefranche.)

Inscrits.....	63.923
Votants	48.849
Bulletins blancs et nuls .	1.457
Suffrages exprimés	45.392
Majorité absolue	22.697
Quotient électoral	11.348

Liste républicaine démocratique et de défense des intérêts des poilus (veuves de guerre, mutilés et combattants).

MM. Hild, avocat à la Cour d'appel de Paris.....	6.932 v.
Lagarde, attaché d'ambass.	6.570 v.
Total	13.502 v.
Moyenne.....	6.751 v.

Liste d'Union républicaine de gauche.

MM.	*Talon*, industriel	13.208 v.
	Maruejouls, Ministre plénip.	13.371 v.
	Panassie, ingénieur, propriét.	12.905 v.
	Raynaldy, av., propr. agric..	14.216 v. ÉLU
	Total	53.600 v.
	Moyenne.....	13.425 v.

Liste républicaine de Défense nationale et de Progrès social.

MM.	Coucoureux, avocat.....	19.992 v. ÉLU
	Massabuau, avocat	19.437 v.
	Roques, propriétaire.....	19.467 v. ÉLU
	Roquette, avocat	19.445 v. ÉLU
	Total	78.341 v.
	Moyenne.....	19.585 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Cabrol*, ancien pharmacien ...	8.358 v.
	Gervais, instituteur.....	7.762 v.
	Total	16.120 v.
	Moyenne.....	8.060 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Raynaldy, Coucoureux ;

A la plus forte moyenne : MM. Roques, Roquette.

R. P. : Liste républicaine de défense, 2 sièges, au lieu de 3 ; P. S., 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'Union rép., 1 siège.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (3 Députés)

(Arrondissements de Millau, Rodez (en partie) et Saint-Affrique.)

Inscrits.....	50.026
Votants	36.597
Bulletins blancs et nuls .	1.168
Suffrages exprimés	35.429
Majorité absolue	17.715
Quotient électoral	11.809

Liste républicaine de Défense nationale et de Progrès social.

MM.	DE CURIÈRES DE CASTELNAU, général de division	20.864 v. ÉLU
	Augé, médecin	20.299 v. ÉLU
	MOLINIÉ, médecin	20.224 v. ÉLU
	TOTAL	61.397 v.
	MOYENNE.....	20.465 v.

Liste d'Union républicaine de la Paix.

MM.	LACOMBE, Présid. à la Cour d'appel de Bourges.....	13.451 v.
	CROS, propriétaire agriculteur.	12.420 v.
	MAGNAN, avoué.....	12.415 v.
	TOTAL	38.286 v.
	MOYENNE.....	12.762 v.

Liste socialiste unifiée.

MM. Pagès, secr. de l'Union des syndicats.....	1.721 v.
Bois, comptable	1.608 v.
Total	3.329 v.
Moyenne.....	1.664 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. de Castelnau, Molinié, Augé.

R. P. : Liste rép. de défense, 2 sièges, au lieu de 3; liste d'Union rép., 1 siège, au lieu de 0.

BELFORT (Territoire de)

	1er tour	2e tour
Inscrits.....	26.126	26.103
Votants	17.719	18.052
Bulletins blancs et nuls ..	254	896
Suffrages exprimés	17.464	18.060
Majorité absolue	8.733	9.031
Quotient électoral	8.732	9.030

Liste d'Union nationale républicaine.

	1er tour	2e tour
MM. *Vieillard*, industriel	7.105 v.	8.584 v.
Pelot, publiciste	6.974 v.	8.589 v.
Total	14.079 v.	17.173 v.
Moyenne.....	7.034 v.	8.586 v.

Liste des Républicains de gauche.

MM. Saget, avocat.....	6.298 v.	9.434 v. ELU
Miellet, directeur d'école	5.992 v.	9.080 v. ELU
Total.....	12.290 v.	18.514 v.
Moyenne.....	6.145 v.	9.257 v.

Liste socialiste unifiée.

MM. Naegelen, publiciste....	3.289 v.
Schevalme, ouvrier d'usine ..	3.207 v.
Total	6 496 v.
Moyenne.....	3.248 v.

Candidat paysan.

M. Girardin, cultivateur..... 1.165 v.

ÉLUS : A la majorité et au second tour : MM. Saget, Miellet.

R. P. : Liste d'Union nationale, 1 siège, au lieu de 0 ; liste des rép. de gauche, 1 siège, au lieu de 2.

BOUCHES-DU-RHONE
(9 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (6 Députés)

(Arrondissement de Marseille.)

Inscrits	126.846
Votants.....	84.054
Bulletins blancs et nuls..	2.078
Suffrages exprimés	81.976
Majorité absolue.....	40.989
Quotient électoral.....	16.662

Liste nationale
des Groupements républicains et libéraux.

MM.	*Bouge*, avocat	13.748 v.
	Brion, avocat	12.571 v.
	Fournier, fab. de bougies ...	12.903 v.
	Gardair, industriel	12.735 v.
	Peres, négociant	12.620 v.
	Reynes, médecin	11.596 v.
	Total.....	76.173 v.
	Moyenne.....	12.695 v.

Liste du Parti ouvrier anti-militariste.

MM.	Carrega, marin	272 v.
	Allavena, déménageur.....	272 v.
	Terrazzoni, liquoriste.....	257 v.
	Vignard, journalier	268 v.
	Hode, emballeur.....	262 v.
	Seigouffin, typographe ...	181 v.
	Total	1.512 v.
	Moyenne.....	253 v.

Liste syndicaliste.

MM.	Blanc, cheminot	1.085 v.
	Jullien, machiniste	1.071 v.
	Matton, ouvrier civil de la guerre	1.071 v.
	Cani, métallurgiste.....	1.056 v.
	Gérard, docker	1.054 v.
	Werrhaegues, comptable ..	1.048 v.
	Total.....	6.385 v.
	Moyenne.....	1.064 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	*Bousson*, industriel, Cons. gén.	34.858 v.	ÉLU
	Cadenat, industriel	34.470 v.	
	Morucci, médecin	34.594 v.	ÉLU
	Canavelli, employé des P.T.T.	34.589 v.	ÉLU
	Maurel, répétiteur au lycée..	34.545 v.	ÉLU
	Torres, avocat	34.504 v.	
	Total	207.560 v.	
	Moyenne.....	34.626 v.	

Liste des Anciens Combattants et Eprouvés de la guerre.

MM.	Coli, capitaine au long cours .	4.596 v.	
	Meyer, assureur	4.242 v.	
	Dumas, commerçant	4.165 v.	
	Boniface, avocat	4.176 v.	
	Bromberger, employé	4.273 v.	
	Coren, aviateur	4.163 v.	
	Total	25.615 v.	
	Moyenne.....	4.269 v.	

Liste de Concentration républicaine.

MM.	*Bergeon*, notaire	26.550 v.	
	Artaud, exportateur	28.378 v.	ÉLU
	Gay, comptable	27.563 v.	
	Giraud, armateur	27.939 v.	ÉLU
	Lafon, auxiliaire des P.T.T...	26.803 v.	
	Rieu, magasinier	27.322 v.	
	Total	164.555 v.	
	Moyenne	27.426 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Bouisson, Morucci, Artaud, Giraud ;

A la plus forte moyenne : MM. Canavelli, Maurel.

R. P. : Le parti socialiste perd un siège gagné par la liste nationale (M. Bouge serait élu).

Les autres résultats ne changent pas.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (3 Députés)

(Arrondissements d'Aix et d'Arles.)

Inscrits	62.891
Votants	36.942
Bulletins blancs et nuls .	745
Suffrages exprimés	36.197
Majorité absolue	18.099
Quotient électoral	12.065

Liste des Combattants et Démobilisés républicains.

MM.	GIANOTTI, minotier	3.515 v.
	BRIOLE, courtier	3.623 v.
	RICHARD, avocat	3.709 v.
	TOTAL	10.847 v.
	MOYENNE.....	3.615 v.

Liste du Parti socialiste (S. F. I. O.).

MM.	*Sixte-Quenin*, publiciste	13.369 v.
	Eyriez, imprimeur	12.946 v.
	Gouin, avocat, Cons. gén. ...	13.689 v.
	Total.....	40.004 v.
	Moyenne.....	13.668 v.

Liste de Concentration républicaine.

MM.	*Lefèvre*, ingénieur	18.488 v. ÉLU
	Girard, négociant, Cons. gén..	18.034 v. ÉLU
	Jean, avocat	18.779 v. ÉLU
	Total.....	55.301 v.
	Moyenne.....	18.433 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Lefèvre, Jean ; Au quotient : M. Girard.

R. P. : La liste de concentration républicaine perd un siège gagné par le parti socialiste.

CALVADOS (7 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (4 Députés)

(Arrondissements de Bayeux, Caen et Pont-l'Évêque.)

Inscrits	60.221
Votants	42.352
Bulletins blancs et nuls .	873
Suffrages exprimés	41.479
Majorité absolue.....	20.740
Quotient électoral	10.369

Liste républicaine démocratique.

MM.	le Général MALLETERRE....	10.220 v.
	FOUQUET, industriel	9.897 v.
	LENOIR, ex-vétérinaire	10.050 v.
	CONARD, agriculteur, éleveur .	9.077 v.
	TOTAL	39.244 v.
	MOYENNE.....	9.811 v.

Liste de l'Union nationale républicaine.

MM.	*Flandin*, avocat.....	27.058 v.	ÉLU
	Engerand, propriétaire.....	27.612 v.	ÉLU
	Blaisot, avocat	24.614 v.	ÉLU
	GÉRARD, propriétaire	24.992 v.	ÉLU
	TOTAL	107.276 v.	
	MOYENNE.....	26.819 v.	

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	DEMANTES, ouvrier ajusteur..	3.008 v.
	ESCABASSE, employé de chemin de fer	3.075 v.
	LÉVY-DARRAS, licencié en droit.	3.159 v.
	ROGER, avocat	3.251 v.
	TOTAL.....	12.493 v.
	MOYENNE	3.123 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Blaisot, Engerand, Flandin, Gérard.

R. P. : Liste Rép. Dém., 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'Union nationale, 3 sièges, au lieu de 4.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (3 Députés)

(Arrondissements de Falaise, Lisieux et Vire.)

Inscrits	43.479
Votants	31.207
Bulletins blancs et nuls.	977
Suffrages exprimés	30.230
Majorité absolue	15.116
Quotient électoral	10.076

Liste républicaine démocratique.

MM.	*Le Cherpy*	10.705 v.
	BERGER, industriel, Maire....	11.389 v.
	LESIGNE, docteur en médecine	11.098 v.
	TOTAL	33.192 v.
	MOYENNE	11.065 v.

Liste de l'Union nationale républicaine.

MM.	*Laniel*, manufacturier	17.282 v. ÉLU
	le Comte D'HARCOURT, propr..	17.017 v. ÉLU
	CAUTRU, avocat	17.002 v. ÉLU
	TOTAL	51.301 v.
	MOYENNE	17.100 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	ALEXANDRE, rédacteur à l'*Humanité*	1.110 v.
	GUENIFET, graveur	1.065 v.
	TOTAL	2.175 v.
	MOYENNE	1.087 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Laniel, Comte d'Harcourt, Cautru.

R. P. : Liste d'Union nationale, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste républicaine démocratique, 1 siège, au lieu de 0.

CANTAL (4 Députés)

Inscrits	61.940
Votants	42.921
Bulletins blancs et nuls	829
Suffrages exprimés	42.092
Majorité absolue	21.047
Quotient électoral	10.523

Candidats du Congrès républicain.

MM.	*Rigal*, avocat	10.590 v.
	Baduel, pharmacien	10.394 v.
	Brun, avocat	10.799 v.
	Hugon, médecin	11.319 v.
	TOTAL	43.002 v.
	MOYENNE	10.750 v.

Candidat républicain.

M.	BASTID, professeur agrégé	8.609 v.

Liste d'Union nationale républicaine.

MM.	Farges, ministre plénipotent.	23.577 v. ÉLU
	De Castellane, anc. député..	20.817 v. ÉLU
	Hermabassière, médecin....	22.646 v. ÉLU
	Bataille, avocat.....	24.126 v. ÉLU
	Total.....	91.166 v.
	Moyenne	22.792 v.

Liste des candidats socialistes unifiés et d'anciens combattants.

MM.	Gelys, publiciste.....	4.802 v.
	Pourteyroux, ouv. min.....	4.383 v.
	Vergnes, nég., maire de Ségur.	4.487 v.
	Total.....	13.672 v.
	Moyenne	3.418 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Bataille, Hermabassière, Farges ;
Au quotient : M. De Castellane.

R. P. : Liste d'Union nationale républic., 2 sièges, au lieu de 4 ; liste du congrès républicain, 1 siège ; candicat républicain (Bastid) élu.

CHARENTE (6 Députés)

Inscrits.....	105.241
Votants.....	74.305
Bulletins blancs et nuls.	3.272
Suffrages exprimés	71.033
Majorité absolue.....	35.517
Quotient électoral.....	11.838

Liste d'union nationale républicaine et agricole.

MM.	*Hennessy* (*James*), négoc....	29.591 v. ÉLU
	Gérald, propriét.-viticulteur.	27.072 v. ÉLU
	Babaud-Lacroze	25.289 v.
	Raynaud.....	25.789 v. ÉLU
	MAIRAT, prop., anc. député..	26.321 v. ÉLU
	BARRAUD, propr. agriculteur.	24.107 v.
	TOTAL	158.169 v.
	MOYENNE	26.361 v.

Liste d'Union républicaine clémenciste.

MM.	*Weiller* (*Lazare*), industriel..	20.570 v.
	FOUGÈRE, prop. agriculteur..	19.314 v.
	CONDE, prop., maire de Saint-Fraigne....	19.580 v.
	DE DAMPIERRE, prop., maire de Nieuil.....	20.042
	FILLOUX, prés. de l'Ass. des mutilés à Angoulême.....	20.151 v.
	POITOU-DUPLESSY, négociant	20.805 v. ÉLU
	TOTAL	120.462 v.
	MOYENNE.....	20.077 v.

Liste républicaine d'Action et de Réformes.

MM.	*Hennessy* (*Jean*), com. et pr.	16.222 v. ÉLU
	Fays, doct. en médecine, maire de Ruffec.....	12.129 v.
	Gelinet, propriétaire.....	11.830 v.
	Landry, propriét., avocat.	11.773 v.
	Total....	51.954 v.
	Moyenne.....	12.988 v.

Liste socialiste (S. F. I. O.), Fédération de la Charente.

MM.	Antoine, commis princ. de la marine, propriétaire.....	11.033 v.
	Couffy Busy, ingénieur. ...	10.437 v.
	Chambas, rec. de l'Enregist.	10.507 v.
	Dardillat, entrepreneur...	10.141 v.
	Lamy, conseiller municipal..	10.446 v.
	Reduron, ferblantier.....	9.951 v.
	Total....	62.515 v.
	Moyenne.....	10.419 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. James Hennessy, Géo Gérald, Poitou-Duplessy, Jean Hennessy ;

A la plus forte moyenne : MM. Mairat, Raynaud.

R. P. : Liste d'Un. nat. rép., 2 sièges, au lieu de 4 ; liste d'Un. rép., 2 sièges, au lieu de 1 ; liste rép. d'Action et de Réformes, 1 siège ; liste socialiste, 1 siège, au lieu de 0.

CHARENTE-INFÉRIEURE

(7 Députés)

Inscrits.....	134.646
Votants	92.220
Bulletins blancs et nuls.	2.971
Suffrages exprimés	89.249
Majorité absolue	44.625
Quotient électoral	12.749

Liste républicaine.

MM.	*Lauraine*, avocat.....	35.140 v. ÉLU
	Favre, médecin.....	35.851 v. ÉLU
	Hesse, avocat.....	34.396 v.
	Coyrard, médecin	34.134 v.
	Bertrand, avocat	34.352 v.
	PALMADE, prof. à la Facul. de droit de Bordeaux	34.552 v.
	SCLAFER, propriétaire	34.798 v.
	TOTAL	243.223 v.
	MOYENNE.....	34.746 v.

Liste « Union républicaine nationale ».

MM.	BERTRAND, industriel	37.122 v. ÉLU
	GOURBEIL, Gouv. des Colonies	36.303 v.
	LE PROVOST DE LAUNAY, prop.	36.447 v. ÉLU
	DE LESTRANGE, prop. viticult.	35.578 v.
	TAITTINGER, industriel.....	37.727 v. ÉLU
	VILLENEAU, avocat	37.683 v. ÉLU
	VOYER, ancien député	36.492 v. ÉLU
	TOTAL	257.352 v.
	MOYENNE.....	36.765 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	Bernard, ajusteur mécan....	12.923 v.
	Bouet, ancien instituteur ...	12.297 v.
	Doublet, propriétaire	12.455 v.
	Foucaud, employé des P.T.T.	12.144 v.
	Poitevin, médecin	12.529 v.
	Pouzet.....	13.548 v.
	Rey, prof. au coll. de Saintes .	12.163 v.
	Total.....	88.059 v.
	Moyenne.....	12.587 v.

Candidat unique Républicain syndicaliste régionaliste.

M. Beineix, avocat ..... 5.856 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Favre, Lauraine, Taittinger, Villeneau ;
A la plus forte moyenne : MM. Bertrand, Voyer, Le Provost de Launay.

R. P. : Liste Républicaine, 3 sièges, au lieu de 2 ; liste Union républicaine nationale, 3 sièges, au lieu de 5 ; liste socialiste, 1 siège, au lieu de 0.

CHER (5 Députés)

Inscrits.....	102.672
Votants	75.997
Bulletins blancs et nuls .	1.191
Suffrages exprimés	74.806
Majorité absolue	37.404
Quotient électoral . ..	14.961

Liste de Concentration républicaine.

MM.	*Breion*, ingénieur.....	37.293 v. ÉLU
	Valude, avocat	36.101 v. ÉLU
	Plaisant, avocat	33.370 v. ÉLU
	Foucrier, imprimeur	30.567 v.
	Amichau, vétérinaire	33.297 v.
	Total	180.628 v.
	Moyenne.....	36.125 v.

Liste d'Union nationale républicaine.

MM.	Dubois, agriculteur	16.804 v. ÉLU
	Larchevêque, avocat.....	15.886 v.
	Massé, artiste peintre.....	15.679 v.
	Total	48.369 v.
	Moyenne.....	16.123 v.

Liste républ. socialiste indépendante (cand. unique).

M.	*Mauger*, corroyeur	14.735 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Dumas*, mécanicien.....	20.946 v.
	Laudier, publiciste	21.086 v. ÉLU
	Migraine, ajusteur	19.045 v.
	Hervier, sec. gén. de la bour. du travail	19.479 v.
	Durand, négociant	16.480 v.
	Total	97.036 v.
	Moyenne.....	19.407 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Breton, Valude, Laudier, Dubois ;
A la plus forte moyenne : M. Plaisant.

R. P. : Liste de Concentration rép., 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'Union nationale, 1 siège ; liste rép. socialiste indépendante, 1 siège, au lieu de 0 ; liste du P. S., 1 siège.

CORRÈZE (5 Députés)

Inscrits	91.966
Votants	66.248
Bulletins blancs et nuls	650
Suffrages exprimés	65.587
Majorité absolue	32.794
Quotient électoral	13.117

Liste d'Union républicaine radicale et radicale socialiste.

MM.	*Queuille*, médecin	23.678 v. ÉLU
	Vidalin, médecin	20.057 v.
	De Chamard, secr. génér. de Préfecture	23.526 v.
	Jaubert, ingén. agronome	19.708 v.
	Peyrat, avocat	20.867 v.
	Total	107.836 v.
	Moyenne	21.567 v.

Liste d'Union républicaine et de Défense agricole et sociale.

MM.	De Lasteyrie, anc. inspect. des finances.....	25.336 v. ÉLU
	Doussaud, agriculteur, anc. député.....	25.863 v. ÉLU
	Lafarge, avocat.....	24.647 v. ÉLU
	Vachal, anc. secr. génér. de Préfecture.....	23.161 v.
	Fieyre, profess. au collège ..	23.214 v.
	Total	122.221 v.
	Moyenne.....	24.444 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	Aussoleil, profes. au collège.	16.390 v. ÉLU
	Bossavy, miroit.-encadreur..	14.486 v.
	Malaure, ingénieur.....	14.586 v.
	Roumajon, professeur.....	15.006 v.
	Vazeilles, garde général des eaux et forêts.....	14.431 v.
	Total.....	74.899 v.
	Moyenne.....	14.979 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Queuille, Doussaud. Aussoleil;
A la plus forte moyenne : MM. De Lasteyrie, Lafarge.

R. P. : Liste d'Union rép. rad. et rad. soc., 2 sièges, au lieu d'un ; liste d'Union rép. et de Défense, 2 sièges, au lieu de 3; liste du P. S., même résultat.

CORSE (5 Députés)

Inscrits	86.161
Votants	46.016
Bulletins blancs et nuls	155
Suffrages exprimés	45.861
Majorité absolue	22.930
Quotient électoral	9.172

Liste des Républicains de gauche.

MM.	Gavini, Sénateur	23.472 v.	ÉLU
	Pierangeli	20.138 v.	ÉLU
	Giacobbi	14.854 v.	
	Giordan	18.983 v.	
	Pugliesi-Conti	18.117 v.	
	Total	95.464 v.	
	Moyenne	19.092 v.	

Liste du Parti républicain démocratique.

MM.	*Landry*	27.731 v.	ÉLU
	de Moro-Giafferri, avocat.	28.684 v.	ÉLU
	Caitucoli, Cons. gén.	20.735 v.	ÉLU
	de Casabianca, anc. député.	16.267 v.	
	Total	113.367 v.	
	Moyenne	22.455 v.	

Liste sans dénomination.

MM.	Virgitti, lieut.-colonel en retr.	2.801 v.
	Vecchi, homme de lettres	358 v.
	Total	3.159 v.
	Moyenne	1.053 v.

Liste sans dénomination.

MM.	Casanova, admin. de sociétés.	7.857 v.
	Farinole Sampiero, juge d'in.	2.646 v.
	Total	10.503 v.
	Moyenne	5.251 v.

Candidature isolée.

M. Ceccaldi, of. d'adm. en retr. . 653 v.

Candidature isolée.

M. Angelini Beneditti, ingénieur, Soc. un..... 1.001 v.

Deux autres candidatures isolées ont obtenu l'une 45 voix et l'autre 125.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. De Moro-Giafferri, Landry, Gavini ;
Au quotient : MM Caïtucoli, Pierangeli.

R. P. : Mêmes résultats.

COTE-D'OR (5 Députés)

Inscrits.....	100.397
Votants	73.705
Bulletins blancs et nuls .	1.067
Suffrages exprimés.....	72.638
Majorité absolue	36.320
Quotient électoral	14.523

Liste d'Action républicaine et sociale.

MM.	Boissard, prof. de droit	49.563 v.	ÉLU
	Camuzet, propriétaire	51.792 v.	ÉLU
	Charlot, dir. de la Sté d'élect.	51.534 v.	ÉLU
	Montenot, agriculteur	50.428 v.	ÉLU
	Vincent, profess. à l'Ecole de méd. et de pharm.	51.664 v.	ÉLU
	Total	254.981 v.	
	Moyenne.....	50.996 v.	

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	*Barabant*, Directeur de la Cie d'assurances Gresham ..	20.254 v.	
	Bouhey-Allex, médecin.....	20.167 v.	
	Jacob, tourneur sur métaux .	19.116 v.	
	Rousseaux-Durandot, cultiv.	19.222 v.	
	Vacher, avocat à la Cour ..	19.229 v.	
	Total	97.988 v.	
	Moyenne	19.797 v.	

Candidat isolé.

M.	Meunier, négociant	581 v.	

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Boissard, Camuzet, Charlot, Montenot, Vincent.

R. P. : Liste d'Action Rép., 4 sièges, au lieu de 5 ; liste du P. S., 1 siège, au lieu de 0.

COTES-DU-NORD (9 Députés)

Inscrits.....	159.268
Votants	110.263
Bulletins blancs et nuls .	6.065
Suffrages exprimés ...	104.198
Majorité absolue	52.100
Quotient électoral	11.577

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Le Troadec*	57.644 v. ÉLU
	Mando.....	57.098 v. ÉLU
	Baudet, médecin.....	54.303 v. ÉLU
	de Kerguezec, D. S.....	55.941 v. ÉLU
	Even, médecin	54.179 v. ÉLU
	Le Chappedelaine.....	56.328 v. ÉLU
	Avril, prof. d'école normale.	58.152 v. ÉLU
	Le Trocquer, ing. en chef des Ponts et Chaussées ..	57.628 v. ÉLU
	Servain, Maire de St-Brieuc.	58.590 v. ÉLU
	Total	509.863 v.
	Moyenne.....	56.651 v.

Liste de Restauration nationale.

MM.	Rioche, avocat	38.129 v.
	Rosse-Lenouvel, contrôleur de marine.....	36.228 v.
	Le Cozannet, cultivateur ...	37.469 v.
	Chauvel, pharmacien.....	35.747 v.
	Huet, industriel	38.658 v.
	Le Guales de Mezaubran, armateur.....	35.791 v.
	Huon de Penanster, agricul.	35.505 v.
	Rioust de Largentaye, agr..	34.487 v.
	de la Guibourgère, propr...	34.640 v.
	Total	327.654 v.
	Moyenne.....	36.406 v.

Liste sans dénomination.

MM.	Courtel	4.136 v.
	Vaillant	3.716 v.
	Pichon	3.564 v.
	Bebin	3.068 v.
	Clegner	550 v.
	Total.....	15.014 v.
	Moyenne.....	3.002 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Servain, Avril, Le Troadec, Le Trocquer, Mando, de Chappedelaine, de Kerguezec, Baudet, Even.

R. P. : Liste d'Union rép., 6 sièges, au lieu de 9 ; liste de Rest. nat., 3 sièges, au lieu de 0.

CREUSE (4 Députés)

Inscrits.....	75.478
Votants.....	52.467
Bulletins blancs et nuls..	627
Suffrages exprimés.....	51.840
Majorité absolue.....	25.921
Quotient électoral.....	12.960

Liste de Républicains socialistes.

MM.	DANTON, conseiller général..	12.185 v.
	RIFFATERRE, conseiller gén..	11.485 v.
	TOTAL.....	23.670 v.
	MOYENNE.....	10.835 v.

Liste des candidats du Bloc des gauches, républicains, radicaux-socialistes et socialistes.

MM.	*Judet*.....	19.943 v. ÉLU
	Connevot.....	26.592 v. ÉLU
	TOTAL.....	46.535 v.
	MOYENNE.....	23.267 v.

Liste des anciens combattants.

MM.	ADENIS, notaire.....	11.779 v.
	DUBREUIL, peintre.....	10.078 v.
	TOTAL.....	21.857 v.
	MOYENNE.....	10.928 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	COUGNOUX, industriel.....	9.285 v.
	BENASSY, commis d'économat.	11.464 v.
	DESMOULINS, entrepreneur...	9.215 v.
	BLANCHET, cultivateur.....	9.606 v.
	TOTAL	39.570 v.
	MOYENNE.....	9.892 v.

Candidat socialiste indépendant.

M. *Viviani*, ancien prés. du Conseil. 33.139 v. ÉLU

Candidat radical socialiste.

M. BINET, ancien député..... 21.002 v. ÉLU

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Viviani, Connevot ;
Au quotient : MM. Binet, Judet.

R. P. : La liste du bloc des gauches perd un siège, gagné par la liste des républicains socialistes. Aucun autre changement.

DORDOGNE (6 Députés)

Inscrits.....	137.169
Votants	97.783
Bulletins blancs et nuls .	3.785
Suffrages exprimés	93.998
Majorité absolue	47.000
Quotient électoral	15.666

Liste de concentration économique et républicaine.

MM.	GADAUD, chirurgien.....	26.080 v. ÉLU
	BONNET, auditeur au Conseil d'Etat.....	20.207 v.
	Chavoix, ancien notaire	17.200 v.
	DELBOS, agrégé de lettres	19.611 v.
	FAUGÈRE, médecin	19.744 v.
	FAVAREILLE, maître de requ. hon. au Conseil d'Etat....	19.356 v.
	TOTAL	122.198 v.
	MOYENNE.....	20.366 v.

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Saumande*, ancien avoué	34.459 v. ÉLU
	Clament, médecin	31.356 v. ÉLU
	Sireyjol, médecin	32.636 v. ÉLU
	Brunel, négociant	32.774 v. ÉLU
	DAVID, ancien député	33.456 v. ÉLU
	JOUANAUD, avoué	29.482 v.
	TOTAL	194.163 v.
	MOYENNE.....	32.360 v.

Liste des Intérêts agricoles et professionnels (candidat unique).

M.	DE MARCILLAC, propriét. agric.	20.478 v.

Liste du Parti Socialiste (S.F.I.O.).

MM.	Blanchou, cultivateur	12.262 v.
	Bouthonnier, prof. à l'Ecole primaire sup.	13.172 v.
	Delagrange, employé aux ateliers du P.-O.	11.609 v.
	Delsol, ouvrier aux ateliers du P.-O.	11.201 v.
	Loubradou, ouvrier peintre..	11.186 v.
	Poujol, cultivateur	11.546 v.
	Total	70.976 v.
	Moyenne.....	11.829 v.

Liste républicaine démocratique.

MM.	Canesie, propriét. agriculteur.	14.952 v.
	Filhoud-Lavergne, propr...	14.037 v.
	Vital-Marcilie, pr., avocat.	14.399 v.
	de Molènes, avocat de Paris.	16.240 v.
	Toulemon, avocat.....	13.337 v.
	Tournier, général en retraite.	10.983 v.
	Total	83.948 v.
	Moyenne.....	13.991 v.

Candidat républicain démocratique indépendant.

M. Fressenge, avocat..... 15.541 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Saumande, David, Gadaud ;

A la plus forte moyenne : MM. Brunet, Clament, Sireyjol.

R. P. : Liste d'Union Rép., 2 sièges, au lieu de 5 ; M. de Marcillac, élu ; liste de Concentration, 1 siège ; liste du P. S., 1 siège, au lieu de 0 ; liste républicaine dém., 1 siège, au lieu de 0.

DOUBS (5 Députés)

Inscrits	84.610
Votants	59.782
Bulletins blancs et nuls	634
Suffrages exprimés	59.148
Majorité absolue	29.574
Quotient électoral	11.830

Liste de l'Entente républicaine démocratique et libérale.

MM. *de Moustier*	25.840 v. ÉLU
Saillard, avocat, maire de Besançon	25.902 v. ÉLU
Caron, industriel	25.528 v. ÉLU
Maire, négociant	25.738 v. ÉLU
Royer, propriétaire	25.486 v.
Total	128.494
Moyenne	25.698

Liste d'Union démocratique pour le relèvement national dans l'ordre et le progrès social.

MM.	*Réville*, avocat.....	22.115 v.	
	Girod, journaliste.....	23.198 v.	ÉLU
	Durand, avocat.....	22.374 v.	
	Lucas, industriel.....	22.423 v.	
	Jeanningros, avocat.....	22.382 v.	
	Total.....	112.492 v.	
	Moyenne.....	22.498 v.	

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Bassenne, cultivateur.....	10.221 v.
	Ducatillon, gérant.....	10.221 v.
	Hintzy, métallurgiste.....	10.275 v.
	Jouchoux, ouvrier horloger...	10.343 v.
	Telmat, commerçant.....	10.173 v.
	Total.....	51.233 v.
	Moyenne.....	10.256 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Saillard, de Moustier, Girod ;
A la plus forte moyenne : MM. Maire, Caron.

R. P. : Liste de l'Entente républicaine, 2 sièges, au lieu de 4 ; liste d'Union démocratique, 2 sièges, au lieu d'un seul ; liste socialiste, 1 siège, au lieu de 0.

DROME (5 Députés)

Inscrits	87.470
Votants	61.549
Bulletins blancs et nuls	1.034
Suffrages exprimés	60.515
Majorité absolue	30.258
Quotient électoral	12.103

Liste du Congrès républicain départemental.

MM.	*Long*	26.122 v. ÉLU
	Escoffier, avocat	26.186 v. ÉLU
	Ravisa, maire de Montélimar	24.473 v.
	Gailly, médecin, maire de Romans	25.754 v.
	Archimbaud, publiciste	26.229 v. ÉLU
	Total	128.764 v.
	Moyenne	25.752 v.

Liste de l'Union républicaine d'action patriotique et sociale.

MM.	Bruyère, propriétaire	16.858 v.
	Gallet, avocat	16.416 v.
	Pouzin, agriculteur	17.543 v. ÉLU
	Reynaud, avocat	16.731 v.
	Vignal, employé de comm.	16.408 v.
	Total	83.956 v.
	Moyenne	16.791 v.

Candidat unique (Rép. Soc.).

M. *Roux-Cosladau*..... 7.975 v.

Liste du parti socialiste (Fédération de la Drôme).

MM.	*Nadi*.....	14.549 v. ÉLU
	Valette, industriel.....	13.188 v.
	Blanc, représentant de comm.	12.422 v.
	Toesca, rec. de l'Enregistrem..	12.009 v.
	Magnan, ouvrier sculpteur...	11.844 v.
	Total.....	64.012 v.
	Moyenne.....	12.502 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Archimbaud, Escoffier Pouzin, Nadi ;
A la plus forte moyenne : M. Long.

R. P. : Mêmes résultats.

EURE (6 Députés)

Inscrits	89.551
Votants	63.807
Bulletins blancs et nuls .	1.463
Suffrages exprimés	62.344
Majorité absolue	31.173
Quotient électoral	10.390

Liste du Comité républicain d'Entente nationale.

MM.	*Josse*	33.538 v. ÉLU
	Oudin, Maire de Verneuil	31.161 v. ÉLU
	Duval, Cons. arr.	31.598 v. ÉLU
	Burnet, médecin	30.474 v. ÉLU
	Join-Lambert, agriculteur	31.535 v. ÉLU
	Lemire, industriel	31.580 v. ÉLU
	Total	189.886 v.
	Moyenne	31.647 v.

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Lefebvre*	22.955 v.
	Celos	21.306 v.
	Chauvin, avocat	20.355 v.
	Delamare, industriel	20.287 v.
	Loriot, procureur de la République	20.613 v.
	Sarrasin, agriculteur	20.274 v.
	Total	125.790 v.
	Moyenne	20.965 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	Reinhold, Ancien chef adj. du cabinet du S.-S. d'État à la marine marchande.	7.109 v.
	Le Troquer, secr. Féd. soc.	7.099 v.
	Léon-André, commis	7.082 v.
	Prevost, percepteur	6.977 v.
	Osmont, employé des chemins de fer	6.917 v.
	Total	35.184 v.
	Moyenne	7.036 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Josse, Duval, Lemire, Joinlambert ;
Au quotient : MM. Oudin, Burnet.

R. P. : Liste d'entente nationale, 4 sièges, au lieu de 6 ; liste d'Union républicaine, 2 sièges, au lieu de 0.

EURE-ET-LOIR (5 Députés)

Inscrits.....	75.715
Votants	54.014
Bulletins blancs et nuls .	1.498
Suffrages exprimés	52.516
Majorité absolue	26.259
Quotient électoral	10.503

Liste Maurice Violette.

MM.	*Violette*, avocat	12.286 v.
	PEURET, pharmacien	3.238 v.
	TOTAL	15.524 v.
	MOYENNE.....	7.762 v.

Liste Paul Deschanel.

MM.	*Deschanel*, Président de la Chambre des Députés....	44.281 v. ÉLU
	Maunoury (Maurice)	42.844 v. ÉLU
	TOTAL.....	87.125 v.
	MOYENNE.....	43.562 v.

Liste Eugène Fettu.

MM.	FETTU, négociant.....	17.645 v.
	DUPRÉ, ingénieur agronome .	18.172 v.
	TOTAL	35.817 v.
	MOYENNE.....	17.908 v.

Liste Gabriel Maunoury.

MM.	*Maunoury* (G.), doct. en méd.	29.459 v.	ÉLU
	Mignol-Bozérian, agriculteur.	27.291 v.	ÉLU
	DURAND-BÉCHET, publiciste .	28.541 v.	ÉLU
	TOTAL	85.291 v.	
	MOYENNE.....	38.330 v.	

Liste Triballet.

MM.	TRIBALLET, cultivateur	1.030 v.
	MARTIN, repr. de commerce ..	489 v.
	TOTAL	1.519 v.
	MOYENNE.....	759 v.

Liste Bourgeois-Fulgence.

MM.	BOURGEOIS-FULGENCE, public.	3.095 v.
	BUREAU, ouvrier	2.952 v.
	DUVAL, commerçant	3.402 v.
	MARTIN-BIHOURD, médecin ..	2.897 v.
	PELLADEAU, employé de chemin de fer.....	3.036 v.
	TOTAL	15.382 v.
	MOYENNE.....	3.124 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Deschanel, Maunoury (Maurice), Maunoury (Gabriel), Mignot, Bozérian, Durand-Béchet.

R. P. : Liste Eugène Fettu, 1 siège, au lieu de 0 ; liste Gabriel Maunoury, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste Paul Deschanel, 2 sièges.

FINISTÈRE (11 Députés)

Inscrits.....	215.959
Votants.....	143.463
Bulletins blancs et nuls.	1.715
Suffrages exprimés	141.915
Majorité absolue.....	70.957
Quotient électoral	12.901

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Goude*, com. de mar. en congé .	30.758 v.	ÉLU
	Masson, maire de Brest	29.983 v.	ÉLU
	Le Treis, comm. des P. T. T. .	28.960 v.	
	Hervagault, com. de marine.	28.622 v.	
	Le Goic, prof. des éc. prat. de commerce et d'industrie....	28.981 v.	
	Total	147.304 v.	
	Moyenne.....	29.460 v.	

Liste républicaine démocratique d'Union nationale.

MM.	Boucher	60.060 v.
	Simon	61.579 v. ÉLU
	Corentin Guyho, anc. dép.	60.343 v. ÉLU
	de Guebriant, propriétaire.	59.995 v.
	Tremintin, avocat	59.882 v.
	Balanant, employé	61.319 v. ÉLU
	Danielou, ancien député	60.719 v. ÉLU
	Derrieu, industriel	60.121 v.
	Inizan, cultivateur	60.668 v. ÉLU
	Jade, avocat	60.629 v. ÉLU
	Saint-Yves, publiciste	59.994v.
	Total	665.309 v.
	Moyenne	59.937 v.

Liste de concentration républicaine.

MM.	*Le Bail*	50.380 v. ÉLU
	Louppe	49.139 v.
	Lancien	49.927 v.
	Bouilloux-Lafont	50.751 v. ÉLU
	Auffret, médecin	49.590 v.
	Caill, vétérinaire	49.743 v.
	Cloarec, anc. offic. de marine.	48.760 v.
	Delpierre, ancier officier	49.327 v.
	Guépratte, vice-amiral	50.346 v. ÉLU
	Le Febvre, magistrat	48.899 v.
	Le Lay, dir. d'éc. de mutilés.	50.054 v.
	Total	546.916 v.
	Moyenne	49.719 v.

Une liste des Républicains régionalistes obtient en outre une moyenne de 45 voix et une liste anti-parlementaire, une moyenne de 13 voix.

ÉLUS : Au quotient: MM. Goude, Masson, Simon, Balanant, Daniélou, Inizan, Bouilloux-Lafont, Le Bail, Guépratte ;
A la plus forte moyenne : MM. Jade, Corentin-Guyho.

R. P. : Liste du P. S., 2 sièges ; liste rép. dém. d'Union nationale, 5 sièges, au lieu de 6 ; liste de concentration rép., 4 sièges, au lieu de 3.

GARD (6 Députés)

Inscrits	121.649
Votants	83.815
Bulletins blancs et nuls	925
Suffrages exprimés	82.890
Majorité absolue	41.446
Quotient électoral	13.815

Liste du Parti socialiste.

MM.	Bechard, ouvrier agricole	21.204 v.
	Bernard	20.967 v.
	Compère-Morel	21.619 v. ÉLU
	Fabre, instituteur public	21.171 v.
	Huberl-Roger	21.238 v.
	Valette	21.279 v.
	Total	127.478 v.
	Moyenne	21.246 v.

Liste d'Entente républicaine.

MM.	*Mourier*.....	26.191 v. ÉLU
	Fournier.....	25.396 v.
	Béranger, industriel.....	25.701 v.
	Bosc, avocat.....	25.815 v.
	Bruguier, dit Georges, publ.	25.519 v.
	Veillon, avocat	25.866 v.
	Total	154.488 v.
	Moyenne.....	25.748 v.

Liste d'Union nationale.

MM.	Magne, propriétaire.....	27.537 v. ÉLU
	Joly, clerc de notaire	27.484 v. ÉLU
	de Ramel, avocat.....	27.964 v. ÉLU
	de Cabissole, prop.-viticult..	27.010 v.
	Collain, propriét.-viticult....	27.164 v.
	de Seynes, propriétaire.....	27.267 v. ÉLU
	Total	164.426 v.
	Moyenne.....	27.404 v.

Liste des Poilus (Hommes de troupes).

MM.	Laforet, charretier.....	8.088 v.
	Bourrillon, rép. de l'ens. sec.	7.414 v.
	Navarre, employé de presse..	7.579 v.
	Puech, receveur-buraliste ...	7.351 v.
	Serre, pépiniériste.....	7.318 v.
	Teissonnier, surv. au lycée...	7.360 v.
	Total.....	45.110 v.
	Moyenne.....	7.518 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. De Ramel, Mourier, Compère-Morel.
A la plus forte moyenne : MM. Magne, Joly, De Seynes.

R. P. : Liste du P. S., 2 sièges, au lieu d'un ; liste d'Entente, 2 sièges, au lieu d'un ; liste d'Union nationale, 2 sièges, au lieu de 4.

GARONNE (Haute-) (7 Députés)

Inscrits.....	134.389
Votants	96.958
Bulletins blancs et nuls .	3.334
Suffrages exprimés	93.624
Majorité absolue	46.768
Quotien électoral.....	13.362

Liste d'Union républicaine radicale et radicale socialiste.

MM.	*Cruppi*, avocat, A.M.....	28.608 v.	
	Gheusi, prof. Faculté de droit	28.998 v.	ÉLU
	Ducos, professeur au lycée ...	30.013 v.	ÉLU
	Feuga, pr.....	28.212 v.	
	Cazassus, avocat.....	27.455 v.	
	Duchein, dir. école d'agricul.	28.864 v.	
	Savignol, pharmacien.....	27.646 v.	
	Total	199.796 v.	
	Moyenne	28.542 v.	

Liste d'Union républicaine et nationale.

MM.	Auriol (Henri), avocat, ancien député	29.873 v.	ÉLU
	Bares, avocat	29.443 v.	ÉLU
	Bellet, propriétaire	29.434 v.	ÉLU
	Daure, médecin	29.177 v.	
	Bertrand de Gorsse, médec.	29.092 v.	
	Marquis de Palaminy, propr.	28.784 v.	
	Rendu, agriculteur	29.205 v.	ÉLU
	Total	205.008 v.	
	Moyenne.....	29.286 v.	

Liste de l'Amicale des poilus du front.

MM.	Enjalbert, commerçant	10.361 v.	
	Legrand, négociant.....	10.589 v.	
	Belard, sculpt. entrepreneur.	9.929 v.	
	Laporte, avoué.	10.861 v.	
	Taverne, agent du Content.	9.836 v.	
	Saint-Paul, avoué	9.991 v.	
	Lanta, agriculteur	10.021 v.	
	Total	71.588 v.	
	Moyenne.....	10.226 v.	

Liste du Parti socialiste (S.F.I.O.).

MM.	*Bedouce*.	23.572 v.	
	Ellen-Prevot, prof. de lettres..	23.643 v.	
	Auriol (*Vincent*), avocat.	23.877 v.	ÉLU
	Rieux, Maire de Toulouse.	23.270 v.	
	Fontanilles, avocat.....	22.607 v.	
	Craste, employé des postes...	21.610 v.	
	Agede, agriculteur	22.013 v.	
	Total	160.592 v.	
	Moyenne.....	22.941 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Ducos, Gheusi, V. Auriol, Barès, Henri Auriol ;
A la plus forte moyenne : MM. Bellet, Rendu.

R. P. : Liste radicale, 2 sièges ; liste d'Union rép., 2 sièges, au lieu de 4 ; liste des poilus, 1 siège, au lieu de 0 ; liste du P.S., 2 sièges, au lieu d'un.

GERS (5 Députés)

Inscrits.....	71.234
Votants.....	48.494
Bulletins blancs et nuls..	1.734
Suffrages exprimés.....	46.760
Majorité absolue.....	23.380
Quotient électoral.....	9.352

Liste d'Union républicaine nationale.

MM.	LAPEYRÈRE, entrepreneur....	20.360 v.
	DE CASSAGNAC, propriétaire..	23.190 v. ÉLU
	GOUNOUILHOU, éditeur.....	21.136 v. ÉLU
	DE COMBES, avocat.....	20.739 v.
	BARTHÉLÉMY (Joseph), prof. à la Fac. de droit de Paris...	20.905 v. ÉLU
	TOTAL.....	106.330 v.
	MOYENNE.....	21.466 v.

Liste d'Union républicaine et sociale pour la rénovation nationale.

MM.	Ducaud, viticulteur	19.164 v. ÉLU
	Gardey, avocat	18.949 v.
	Philip, prop., ex-consul de France	19.102 v.
	Senac, avocat	19.647 v. ÉLU
	Tournan, prés. de la Soc. d'ag. du Gers	18.019 v.
	Total	94.881 v.
	Moyenne	18.976 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Dupuy, maréchal-ferrant	3.152 v.
	Dieuzaide, médecin	2.536 v.
	Laboubée	2.387 v.
	Ladevéze, agriculteur	2.426 v.
	Col, coiffeur	2.370 v,
	Total	12.871 v.
	Moyenne	2.575 v.

Liste de l'Alliance républicaine démocratique.

MM.	Robin, avocat	593 v.
	Balossy d'Andria, négociant	323 v.
	Barthelemy (Jean), avocat	394 v.
	Total	1.310 v.
	Moyenne	436 v.

Candidat poilu d'Union républicaine et de relèvement national.

M. Gissot, chancelier de France ... 5.045 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. De Cassagnac, Gounouilhou, Sénac, Ducaud ;
A la plus forte moyenne : M. Barthélémy.

R. P. : Mêmes résultats.

GIRONDE (12 Députés)

Inscrits	235.947
Votants	159.336
Bulletins blancs et nuls	4.658
Suffrages exprimés	154.678
Majorité absolue	77.340
Quotient électoral	12.889

Liste de l'Union républicaine.

MM.	*Dupuy*	82.710 v. ÉLU
	Mandel, chef du cab. du prés. du conseil	83.141 v. ÉLU
	Ballande	81.446 v. ÉLU
	Combrouze	82.047 v. ÉLU
	Eymond	80.726 v. ÉLU
	Dignac, propriét. viticulteur	83.934 v. ÉLU
	Calmes, propriét. viticulteur	78.781 v. ÉLU
	Capus, direct. de la stat. de vit.	79.996 v. ÉLU
	Frouin, propriét. viticulteur	79.841 v. ÉLU
	Glotin, industriel	78.955 v. ÉLU
	Lorin, professeur	80.621 v. ÉLU
	Picot, colonel en retraite	82.793 v. ÉLU
	Total	974.991 v.
	Moyenne	81.249 v.

Liste d'Action française et d'Union nationale.

MM.	Saint-Marc, industriel.....	8.851 v.
	Journu, négociant.....	8.119 v.
	de Séze, avocat.....	9.018 v.
	Colonel Milleret, propriét..	9.069 v.
	Bord, propriétaire viticulteur.	8.140 v.
	Louit, industriel.....	7.871 v.
	Total...	51.068 v.
	Moyenne.....	8.516 v.

Liste républicaine radicale.

MM.	*Labroue*.....	15.906 v.
	Odin, avocat.....	13.809 v.
	Dellac, instituteur.....	12.566 v.
	Cluzan, avocat.....	13.513 v.
	Total.....	55.794 v.
	Moyenne.....	13.948 v.

Liste républicaine.

MM.	*Cazauvieilh*.....	32.209 v.
	Chaumel.....	33.572 v.
	Constant.....	31.336 v.
	de la Trémoïlle.....	30.975 v.
	Bardeau, viticulteur.....	27.495 v.
	Chaigne, ancien combattant.	30.523 v.
	Drouville-Llobéra, d'en dr.	24.924 v.
	Gourdon mutilé de la guerre.	28.274 v.
	Lamaignere, juge au trib.com.	28.563 v.
	Mauset, agriculteur.....	26.518 v.
	Mathellot, cons. général...	26.652 v.
	Franchere, mutilé de la guerre	27.239 v.
	Total.....	347.280 v.
	Moyenne.....	28.940 v.

Liste socialiste.

MM.	*Camelle*	28.651 v.
	Boisseau, médecin.....	24.311 v.
	Cayrel, chirurgien dentiste ..	23.540 v.
	Gibaud, industriel	23.307 v.
	Lafaye, mécanicien	23.596 v.
	Henri Larroque, commerçant	23.347 v.
	Antonin Larroque, emp. à la poudr.....	24.759 v.
	Marquet, dentiste	26.983 v.
	Maurin, propriétaire	22.998 v,
	Mourgues, serrurier.....	23.600 v
	Rebeyrol, instituteur	24.192 v.
	Saint-Germain, propriétaire .	24.580 v.
	Total	293.864 v.
	Moyenne.....	24.488 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Dignac Pierre, Mandel, Picot, Dupuy, Combrouze, Ballande, Eymond, Lorin, Capus, Frouin, Glotin, Calmès.

R. P. : Liste de l'Union rép., 7 sièges, au lieu de 12 ; liste radicale, 1 siège, au lieu de 0 ; liste républicaine, 2 sièges, au lieu de 0 ; liste socialiste, 2 sièges, au lieu de 0.

HÉRAULT (7 Députés)

Inscrits.....	139.340
Votants.....	88.094
Bulletins blancs et nuls.	828
Suffrages exprimés.....	87.258
Majorité absolue	43.630
Quotient électoral	12.465

Liste d'Union nationale, d'ordre, de travail et de progrès.

MM. Guibal, avocat	30.215 v.	ÉLU
de Rodez-Bénavent, propr..	29.029 v.	ÉLU
Doumet, avocat.....	28.412 v.	
de Magallon, propriétaire ..	29.296 v.	ÉLU
Delpont, industriel.....	28.394 v.	
Vitalis, industriel.....	28.940 v.	
Miquel, propriétaire.....	27.842 v.	
Total	202.128 v.	
Moyenne.....	28.876 v.	

Liste d'Union républicaine, d'action économique et sociale.

MM. *Laferre*, min. de l'inst. publ...	27.792 v.	
Viala, membre de l'Institut..	28.838 v.	ÉLU
Masse.....	28.543 v.	
Caffort.....	28.489 v.	
Esteve, docteur en droit	27.222 v.	
Guilhaumon, viticulteur.....	29.339 v.	ÉLU
Rey, industriel.....	27.028 v.	
Total	197.251 v.	
Moyenne.....	28.178 v.	

Liste d'Union socialiste de défense des combattants et d'action économique.

MM.	*Barthe*.....	32.679 v. ÉLU
	Reboul.....	27.617 v.
	CABANON, propriétaire	26.689 v.
	FÉLIX, propriétaire	27.820 v. ÉLU
	GONNET, négociant	27.200 v.
	MARTIN, propriétaire.....	27.336 v.
	RICAUD, professeur.....	26.638 v.
	TOTAL	195.979 v.
	MOYENNE.....	27.997 v.

Un Candidat d'Union patriotique populaire a obtenu 117 voix et un Candidat républicain radical socialiste, M. Milhan, professeur, a obtenu 3.008 voix.

ÉLUS : Au quotient : MM. Barthe, Félix, Guilhaumon, Viala, Guibal, De Magallon ;
A la plus forte moyenne : M. De Rodez-Bénavent.

R. P. : Mêmes résultats.

ILLE-ET-VILAINE (8 Députés)

Inscrits.....	159.464
Votants	114.347
Bulletins blancs et nuls .	4.464
Suffrages exprimés	109.860
Majorité absolue	54.930
Quotient électoral	13.732

Liste républicaine.

MM.	*Brice*.....	47.759 v.	ÉLU
	Deschamps, avocat	47.698 v.	ÉLU
	Guernier, professeur de droit .	46.981 v.	ÉLU
	Lefas, professeur de droit	46.471 v.	
	Surcouf, propriétaire	45.288 v.	
	Deniaud, industriel	46.660 v.	
	Lecomte, employé.....	46.307 v.	
	Marçais, ingénieur agronome.	46.766 v.	ÉLU
	Total	373.930 v.	
	Moyenne.....	46.741 v.	

Liste d'Union nationale.

MM.	de la Riboisière, sénateur ..	45.672 v.	ÉLU
	Porleu, propriétaire	45.085 v.	
	de Kernier, propriétaire	44.172 v.	
	Brisou, industriel	44.858 v.	
	Huchet de Quenetain, prop.	44.819 v.	
	Marcille, avocat	45.271 v.	
	Poussineau, officier en retr...	45.295 v.	ÉLU
	Ruellan, ancien officier	45.502 v.	ÉLU
	Total	360.674 v.	
	Moyenne.....	45.084 v.	

Liste de la Fédération socialiste.

MM.	Aubry, instituteur	15.301 v. ÉLU
	Bougot, employé des hospices	14.391 v.
	Galez, ajusteur à la gare	13.851 v.
	Gourdin, secrétaire de la Bourse du Travail	13.891 v.
	Leclainche, ajusteur A.R.S..	13.788 v.
	Lepouriel, dir. de la Coop. de Fougères	13.972 v.
	Leprince, ajusteur A.R.S. ..	13.818 v.
	Quessot, ajusteur à la gare ..	13.974 v.
	Total	112.986 v.
	Moyenne.....	14.123 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Brice, Deschamps, Guernier, de la Riboisière, Ruellan, Poussineau, Aubry ;
A la plus forte moyenne : M. Marçais.

R. P. : Mêmes résultats.

INDRE (5 Députés)

Inscrits.....	87.407
Votants	66.446
Bulletins blancs et nuls..	2.638
Suffrages exprimés	63.808
Majorité absolue.....	31.905
Quotient électoral	12.761

Candidature isolée.

M. CHIAPPE, avocat..... 5.985 v.

Liste d'Union républicaine des groupes de gauche.

MM. *Dumont*, médecin..... 10.565 v
LERAT, industriel..... 11.981 v.
TOTAL..... 22.546 v.
MOYENNE..... 11.273 v.

Liste d'Union républicaine.

MM. *Bénazet*, avocat..... 22.282 v. ÉLU
Cosnier, ingénieur agronome.. 21.363 v.
DAUTHY, avocat, anc. député. 19.863 v.
TOTAL..... 63.508 v.
MOYENNE..... 21.169 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM. BOISSERIE, avocat, soc. un.... 9.936 v.
HELIES, dir. des mag. de gros des Coop. de France, soc. un. 11.511 v.
TURIN, ouvr. à la man. des tabacs de Châteauroux, soc. un. 10.953 v.
TOTAL..... 32.400 v.
MOYENNE..... 10.800 v.

Liste radicale-socialiste.

MM. MATHIEU, négociant ..... 5.160 v.
COLLIN, instituteur en retr.... 110 v.
TOTAL..... 5.270 v.
MOYENNE..... 2.635 v.

Liste républicaine.

MM.	*Fougère*, avocat.....	30.874 v. ÉLU
	Patureau-Mirand (Joseph) ; avocat, ancien député.....	29.988 v. ÉLU
	Le Febvre, propriétaire.....	26.524 v. ÉLU
	Patureau-Mirand (A.), av..	27.699 v. ÉLU
	Forien, négociant.....	26.115 v.
	Total.....	141.200 v.
	Moyenne.....	28.240 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Bénazet, Fougère, Patureau-Mirand (Joseph) ;
A la plus forte moyenne : MM. Patureau-Mirand (Anselme), Le Febvre.

R. P. : Liste d'Union rép. de gauche, 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'Union républicaine, 1 siège ; liste du P.S., 1 siège, au lieu de 0 ; liste républicaine, 2 sièges, au lieu de 4.

INDRE-ET-LOIRE (5 Députés)

Inscrits	102.789
Votants	75.483
Bulletins blancs et nuls .	3.547
Suffrages exprimés	71.936
Majorité absolue.....	35.969
Quotient électoral	14.387

Liste de la Fédération républicaine.

MM.	Chautemps, avocat	24.894 v.	ÉLU
	Bernier, propriétaire	22.232 v.	ÉLU
	Lyon, avocat	20.802 v.	
	Pinguet-Guéridou, horticul.	21.445 v.	
	Proust, magistrat.....	22.674 v.	ÉLU
	Total	112.047 v.	
	Moyenne	22.409 v.	

Liste d'Union républicaine de Défense des Intérêts économiques.

MM.	Razous, act. au Minis. travail.	21.816 v.	
	Briau, industriel	20.937 v.	
	Guignard, négociant	22.197 v.	
	Hilaire, professeur	20.947 v.	
	Vavasseur, horticulteur.....	22.304 v.	ÉLU
	Total	108.101 v.	
	Moyenne	21.640 v.	

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	*Morin*	20.822 v.	ÉLU
	Dorveau, Cons. mun.....	17.337 v.	
	Verrochet, ancien insp. prim.	17.617 v.	
	Rocher, instituteur	16.877 v.	
	Simon, menuisier	18.251 v.	
	Total	90.904 v.	
	Moyenne	18.180 v.	

Liste républicaine socialiste.

MM. *Faure*	13.596 v.
Chauveau (René).....	10.029 v.
Total	23.625 v.
Moyenne	11.812 v.

La liste du parti communiste obtient en outre 21 voix.

ÉLUS : Au quotient : MM. Vavasseur, Morin, Chautemps;
A la plus forte moyenne : MM. Proust, Bernier.

R. P. : Liste de la Fédération républicaine obtient 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'Union républicaine, même résultat ; liste du P. S., même résultat ; liste républicaine socialiste, 1 siège, au lieu de 0.

ISÈRE (8 Députés)

Inscrits.....	142.488
Votants.....	111.879
Bulletins blancs et nuls.	1.293
Suffrages exprimés	110.586
Majorité absolue	55.294
Quotient électoral	13.823

Liste dauphinoise d'Union nationale et républicaine

MM.	Blanchet, industriel.....	34.063 v. ÉLU
	Dugueyt, propriétaire.....	34.259 v. ÉLU
	Fournier, ancien avoué.....	32.564 v.
	Gourin, expert agr.....	34.129 v. ÉLU
	Jacquet, industriel.....	32.843 v.
	Richard-Bérenger, propr...	33.239 v.
	Rocher, ingénieur agronome .	34.341 v. ÉLU
	Royer, av. à la Cour de Gren..	33.832 v.
	Total.....	269.270 v.
	Moyenne.....	33.658 v.

Liste d'Union nationale démocratique et sociale.

MM.	Zévaes, ancien député	13.168 v.
	Ginet, propriét.-agriculteur..	12.179 v.
	Michal-Ladichere, rentier..	12.066 v.
	Chapuis	13.311 v.
	Carré, industriel.....	13.898 v.
	Jay, fabricant de gants.....	12.941 v.
	Meyer, propriétaire-agricult .	13.920 v.
	Total.....	91.483 v.
	Moyenne.....	13.069 v.

Liste d'Union républicaine démocratique.

MM.	*Plisonnier*.....	33.606 v. ÉLU
	Perrier.....	33.232 v.
	Rajon.....	31.949 v.
	Bovier-Lapierre, propriét...	34.516 v. ÉLU
	Bresse, avoué.....	31.895 v.
	Comte, agriculteur.....	33.553 v.
	Paganon, ingénieur.....	32.285 v.
	Vallier, avocat.....	32.193 v.
	Total.....	263.229 v.
	Moyenne.....	32.903 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Buisset*.....	29.808 v. ÉLU
	Chastanet, publiciste.....	29.520 v.
	Giraud, directeur d'imprim ..	29.202 v.
	Giray.....	29.781 v.
	Hussel, employé de mairie...	29.315 v.
	Michalon, instituteur.....	29.271 v.
	Mistral.....	30.551 v. ÉLU
	Raffin-Dugens.....	29.310 v.
	Total.....	236.758 v.
	Moyenne.....	29.594 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Rocher, Dugueyt, Mistral, Buisset, Bovier-Lapierre, Plissonnier ;

A la plus forte moyenne : MM. Gourin, Blanchet.

R. P. : Liste dauphinoise, 3 sièges, au lieu de 4 ; liste d'Union nat. dém. et sociale, 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'Union rép. dém., 2 sièges ; liste du P. S., 2 sièges.

JURA (4 Députés)

Inscrits	72.769
Votants	54.137
Bulletins blancs et nuls .	812
Suffrages exprimés	53.325
Majorité absolue	26.663
Quotient électoral	13.332

Liste d'Union républicaine (Alliance démocratique, gauche radicale, parti radical et radical socialiste).

MM. *Dumont*, ancien ministre des finances	20.090 v.	ÉLU
Ponsol, avocat	18.052 v.	
Berthod, ancien député, prof. de philosophie	19.260 v.	
Cencelme, ingénieur agricole.	18.838 v.	
Total	76.240 v.	
Moyenne	19.060 v.	

Liste d'Union républicaine nationale pour le développement agricole, industriel et commercial.

MM. Bouvet, industriel	25.376 v.	ÉLU
Ferraris, ancien commerç..	26.217 v.	ÉLU
de Haut, direc. des Forges de Franche-Comté.	24.903 v.	
Jeantet, industriel, ingénieur	25.040 v.	ÉLU
Total	101.536 v.	
Moyenne	25.384 v.	

Liste socialiste unifiée.

MM. *Lissac*.....	8.563 v.	
Benoit, avocat.....	8.503 v.	
Total	17.066 v.	
Moyenne	8.533 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Ferraris, Dumont ;
A la plus forte moyenne : MM. Bouvet, Jeantet.

R. P. : Liste d'Union républicaine, 2 sièges, au lieu d'un seul ; liste d'Union rép. nationale, 2 sièges, au lieu de 3.

LANDES (5 Députés)

Inscrits.....	87.325
Votants	66.537
Bulletins blancs et nuls .	4.346
Suffrages exprimés	62.191
Majorité absolue	31.096
Quotient électoral	12.439

Liste républicaine
d'Union sociale et d'action économique.

MM.	CADILHON, industriel	16.898 v.	
	Deyris	16.844 v.	ÉLU
	DUPUIS, industriel et banquier	14.605 v.	
	LARQUIER, publiciste.....	14.979 v.	
	LASSALLE, s.-chef de bureau au Ministère des Finances ..	16.830 v.	
	TOTAL	80.156 v.	
	MOYENNE.....	16.300 v.	

Liste républicaine
d'Union et de Réorganisation nationale.

MM.	DEFOS DU RAU, avocat	16.543 v.	ÉLU
	JARDON, avocat	14.853 v.	
	LABESCAP, professeur agrégé de l'Université.....	14.645 v.	
	POISSON, industriel	15.364 v.	
	SENTEX, médecin	15.053 v.	
	TOTAL	76.458 v.	
	MOYENNE	15.303 v.	

Liste républicaine d'Action démocratique et sociale.

MM.	*Bouissou*.	21.780 v.	ÉLU
	Lalanne, pharm., ancien dép.	19.568 v.	ÉLU
	Général Capdepont, propr. ..	14.376 v.	
	Lautier, rédacteur au journ. *Le Temps*.	16.277 v.	
	Despax, avocat, Maire de Dax	18.264 v.	ÉLU
	Total	90.265 v.	
	Moyenne	18.069 v.	

Liste socialiste ouvrière.

MM.	Malhes, ouvrier boulanger.	4.896 v.
	Clarac	3.811 v.
	Labeyrie, anc. inst.....	3.948 v.
	Ricard, typographe.....	3.864 v.
	Total	15.619 v.
	Moyenne	4.150 v.

Candidat d'Action républicaine démocratique et sociale.

M. *Damour*. ..... 14.556 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Bouissou, Deyris, Defos du Rau ;
A la plus forte moyenne : MM. Lalanne, Despax.

R. P. : Liste d'action dém., 2 sièges, au lieu de 3 ; candidat d'action rép. et dém., élu.

LOIR-ET-CHER (4 Députés)

Inscrits	80.417
Votants	58.490
Bulletins blancs et nuls .	2.083
Suffrages exprimés	56.407
Majorité absolue	28.204
Quotient électorale.....	14.101

Liste d'Union nationale républicaine.

MM. Barillet, avocat	17.001 v.	ÉLU
Bimbenet, avocat	14.545 v.	
Gaullier, agriculteur.....	14.718 v.	
Herault, avoué	14.434 v.	
Total	60.698 v.	
Moyenne	15.177 v.	

Liste Républicaine radicale.

MM. *Pichery*, propriétaire	19.089 v.	ÉLU
Berger, prés. du Trib. civ. hon.	19.085 v.	ÉLU
Dr Legros, médecin	18.534 v.	ÉLU
Legisse	17.698 v.	
Total	74.406 v.	
Moyenne	18.601 v.	

Liste d'Union radicale et socialiste.

MM.	Ragot, propriétaire agricult., ancien député.....	12.404 v.
	Fourcrière, propriétaire agr.	11.470 v.
	Johannet, propriétaire agr..	12.152 v.
	Boudin, propriétaire agricult.	12.181 v.
	Total	48.207 v.
	Moyenne	12.051 v.

Liste Socialiste.

MM.	Besnard-Ferron, viticulteur.	8.272 v.
	Chevet, agriculteur	8.074 v.
	Giraudet, profess. de collège.	7.985 v.
	Tessier, ouvrier typographe...	8.243 v.
	Total	32.574 v.
	Moyenne	8.143 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Pichery, Barillet; A la plus forte moyenne : MM. Berger, Legros.

R. P. : Liste radicale, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'Union radicale, 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'Union nationale, même résultat.

LOIRE (8 Députés)

Inscrits	191.673
Votants.....	132.611
Bulletins blancs et nuls .	2.024
Suffrages exprimés	130.587
Majorité absolue	65.294
Quotient électoral	16.323

Liste de l'Entente républicaine démocratique.

MM.	*Laurent*, médecin	53.185 v. ÉLU
	Neyret, droguiste	52.582 v. ÉLU
	Dupin, avocat	52.810 v. ÉLU
	Garcin, prof. à la Fac. cath. de Lyon	52.319 v.
	Mathieu, avocat	52.325 v.
	Forissier, agriculteur.....	52.690 v. ÉLU
	Metton, agriculteur.....	52.438 v.
	Taurine, employé aux Fin..	52.766 v. ÉLU
	Total	421.115 v.
	Moyenne	52.639 v.

Liste de Concent. républ., écon. et sociale.

MM.	*Wilm*, avocat	7.121 v.
	Meniaud, agriculteur	6.810 v.
	Jaillardon, commerçant ...	6.470 v.
	Vinay, ad. dél. de la verrerie ouvr.	6.750 v.
	Faure, représentant de com.	6.663 v.
	Musy, médecin	6.588 v.
	Rambaud, ingénieur agricole.	6.586 v.
	Bernheim, négociant	6.206 v.
	Total	53.194 v.
	Moyenne	6.649 v.

Liste du Bloc républicain et socialiste.

MM.	*Durafour*	51.431 v. ÉLU
	Bernachon.....	48.057 v.
	Roberl.....	48.834 v.
	Durand, mutilé	48.553 v.
	Merlin	48.786 v.
	Vittone, Cons. arr.	47.430 v.
	Imbert, ingénieur	47.766 v.
	Drivet	48.284 v.
	Total	389.141 v.
	Moyenne	48.642 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Lafont*	21.866 v. ÉLU
	Faure, journaliste	20.575 v.
	Raimond, commerçant	20.438 v.
	Chevalier, mécanicien au P.-L.-M.....	20.446 v.
	Masson, cultivateur	20.417 v.
	Le Griel, avocat	20.546 v.
	Bailly, ouvrier	20.429 v.
	Faure, mineur	20.403 v.
	Total	165.120 v.
	Moyenne	20.640 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Laurent, Dupin, Taurines, Lafont, Durafour, Robert; A la plus forte moyenne : MM. Forissier, Neyret.

R. P. : Liste du bloc rép. et soc., 3 sièges, au lieu de 2 ; liste de l'entente rép. dém., 4 sièges, au lieu de 5 ; liste du P. S., même résultat.

LOIRE (Haute-) (4 Députés)

Inscrits	88.427
Votants	62.685
Bulletins blancs et nuls .	1.193
Suffrages exprimés	61.492
Majorité absolue	30.747
Quotient électoral	15.373

Liste de Concentration républicaine pour le relèvement économique du pays et la défense des intérêts du département.

MM.	*Eynac*	22.284 v. ÉLU
	Ribeyre	19.705 v.
	Martin-Binachon, industriel.	19.022 v.
	Foulhy, agriculteur	19.493 v.
	Total	80.504 v.
	Moyenne	20.126 v.

Liste républicaine radicale et radicale socialiste.

MM.	*Fayolle*	11.412 v.
	Pages-Ribeyre, distillateur	11.437 v.
	Ventalon, avocat	10.462 v.
	Grillet, professeur d'histoire.	11.177 v.
	Total	44.488 v.
	Moyenne	11.122 v.

Liste républicaine de représentation professionnelle et proportionnelle.

MM.	Hugoni, cultivateur	8.519 v.
	Roux, marchand de biens	8.548 v.
	Ferrier, agriculteur	8.183 v.
	Total	25.250 v.
	Moyenne	8.416 v.

Liste d'Union nationale
pour la paix sociale et le relèvement du pays.

MM.	Néron, ancien député.....	21.444 v. ÉLU
	Antier, avocat	21.532 v. ÉLU
	Constant, négociant	20.743 v. ÉLU
	Maisonneuve, négociant	20.317 v.
	Total.....	84.036 v.
	Moyenne	21.009 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Eynac, Antier ;
A la plus forte moyenne : MM. Néron, Constant.

R. P. : Liste radicale, 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'union nationale, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste de concentration républicaine, même résultat.

LOIRE-INFÉRIEURE (9 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (4 Députés)

(*Arrond. de Nantes* (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e *cantons de Nantes* ; *cantons de Bouaye, Vertou*) ; *arrond. de Saint-Nazaire* (*cantons du Croisic, de Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Saint-Etienne-de-Montluc*).

Inscrits	87.567
Votants	57.678
Bulletins blancs et nuls .	1.271
Suffrages exprimés	56.407
Majorité absolue	28.204
Quotient électoral	14.102

Liste de Solidarité nationale.

MM.	DELAFOY, industriel	21.356 v. ÉLU
	ILARI, avocat	20.050 v.
	MARIE D'AVIGNEAU, avocat ..	20.533 v.
	LE COUR GRANDMAISON (H.), ancien off. de dragons....	19.982 v.
	TOTAL	81.921 v.
	MOYENNE	20.480 v.

Liste d'Union des républicains.

MM.	*Aristide Briand*, ancien Prés. du Conseil.....	26.451 v. ÉLU
	Guisl'hau, avocat	23.618 v. ÉLU
	Sibille, D. S., avocat.....	24.515 v. ÉLU
	Delaroche-Vernet	22.697 v.
	TOTAL	97.281 v.
	MOYENNE.....	24.320 v.

Liste socialiste (S. F. I. O.).

MM.	GAUTIER, sec. de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire.	9.963 v.
	BERTHELOT, ajust. aux chemins de fer de l'Etat	8.855 v.
	GOMICHON, polisseur sur mét..	8.793 v.
	LE ROUX, direc. d'ent. à l'Union des coopérateurs	8.650 v.
	TOTAL	36.261 v.
	MOYENNE.....	9.065 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Briand, Delafoy ;
A la plus forte moyenne : MM. Sibille, Guist'hau.

R. P. : Liste d'Union des républicains, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste de solidarité nationale, 2 sièges, au lieu d'un seul.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (5 Députés)

(*Arrond. d'Ancenis, de Paimbœuf, de Châteaubriant, de Nantes* (*cantons d'Aigrefeuille, Carquefou, la Chapelle-sur-Erdre, Clisson, Légé, le Loroux-Bottereau, Machecoul, Saint-Philibert-de-Granlieu, Vallet*) ; *arrond. de Saint-Nazaire* (*cantons de Blain, Herbignac, Guéméné-Penfao, Pontchâteau, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon*).

Inscrits	100.145
Votants	73.360
Bulletins blancs et nuls .	3.307
Suffrages exprimés	70.053
Majorité absolue	35.026
Quotient électoral	14.011

Liste d'Union nationale.

MM.	*de Dion*, D. S., industriel.....	41.708 v. ÉLU
	Ginoux-Defermon, D.S., propr.	41.655 v. ÉLU
	Leclerc, marquis de JUIGNÉ ..	41.833 v.
	de la Ferronnays, D.S., propr.	41.960 v. ÉLU
	LECOUR-GRANMAISON (Jean), ancien officier de marine.	41.961 v. ÉLU
	TOTAL	209.117 v.
	MOYENNE	41.823 v.

Liste d'Union des républicains.

MM.	LETOURNEAU, propriétaire ..	22.876 v.
	HAMELLE, ancien avocat ...	21.568 v.
	Dr MALECOT, médecin	21.340 v.
	GILLET, ancien inst. public ..	21.383 v.
	DE BRAY, propriétaire.....	21.240 v.
	TOTAL	108.407 v.
	MOYENNE	21.683 v.

Liste socialiste (S. F. I. O.).

MM.	HEAS, propriétaire	3.788 v.
	HERY, tonnelier	3.760 v.
	LEFORT, ouv. à l'ars. d'Indret	3.676 v.
	BLANCHO, boucher.....	3.679 v.
	DALBY, typographe.....	3.623 v.
	TOTAL	18.526 v.
	MOYENNE	3.705 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Lecour-Granmaison, de la Ferronnays, de Juigné, de Dion, Ginoux-Defermon.

R. P. : Liste d'Union nationale, 3 sièges, au lieu de 5 ; liste d'Union républicaine, 2 sièges, au lieu de 0.

LOIRET (5 Députés)

Inscrits.....	105.208
Votants.....	78.215
Bulletins blancs et nuls .	1.895
Suffrages exprimés.....	76.320
Majorité absolue.....	38.161
Quotient électoral.....	15.264

Liste des " Candidats des Républicains ".

MM.	*Rabier*, av., maire d'Orléans.	31.297 v.
	Roy, av., commiss. du ravit...	29.889 v.
	Roux, agriculteur.....	31.405 v. ÉLU
	Donon, direct. des Serv. agr. en mission au minist. de l'Agriculture, Rad.....	30.551 v.
	Dezarnaulds, doct. en médec., Rad. Soc.....	31.512 v. ÉLU
	Total.....	154.654 v.
	Moyenne.....	30.930 v.

Liste du Parti socialiste unifié (S. F. I. O.).

MM.	Frot, rédact. à l'*Humanité* et au *Populaire*.....	8.645 v.
	Boisnier, réd. aux chem. de fer de l'État.....	8.428 v.
	Lemarie, employé aux chem. de fer P.-L.-M., Soc. un....	8.293 v.
	Total.....	25.366 v.
	Moyenne.....	8.455 v.

Liste d'Union républicaine démocratique du Loiret.

MM.	*Le Brecq*, ancien officier.	32.537 v. ÉLU
	Darblay, prop., anc. député .	32.257 v. ÉLU
	Gitton, propr., avoc., anc. maire d'Orléans, Progr	31.735 v.
	Maurisson, avoc. à la Cour d'appel de Paris, Progr.	32.036 v. ÉLU
	Cochery (Jean), ingén. civil des mines, Progr.	31.088 v.
	Total.	159.653 v.
	Moyenne.	31.930 v.

Liste de concentration et rénovation républicaines.

MM.	Grégoire, architecte.	4.482 v.
	Blocq, publiciste.	3.669 v.
	Hybord, doct. en médecine. . .	3.713 v.
	Defrance, industriel.	4.005 v.
	Sarrazin, négociant.	3.703 v.
	Total.	19.572 v.
	Moyenne.	3.915 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Le Brecq, Darblay, Dezarnaulds, Roux ;
A la plus forte moyenne : M. Maurisson.

R. P. : Mêmes résultats.

LOT (3 Députés)

Inscrits	64.576
Votants	48.772
Bulletins blancs et nuls	1.430
Suffrages exprimés	47.338
Majorité absolue	23.670
Quotient électoral	15.779

Liste du Parti socialiste.

MM.	Doizié, ouvrier typographe	8.258 v.
	Espinas, instituteur	8.586 v.
	Charpentié, sous-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique,	8.545 v.
	Total	25.389 v.
	Moyenne	8.463

Liste d'Union des Républicains.

MM.	*de Monzie*, avocat	16.031 v.
	Becays, avocat	14.642 v.
	Bouat, direct. de l'Off. techn. au Minist. de l'Agriculture	14.759 v.
	Total	45.432 v.
	Moyenne	15.144 v.

Liste républicaine
de Défense agricole et économique.

MM.	Prince Joachim MURAT, offic. démissionnaire.....	22.320 v. ÉLU
	DELPORT, propriétaire.....	23.322 v. ÉLU
	DELMAS, propriétaire.....	22.604 v. ÉLU
	TOTAL.....	68.246 v.
	MOYENNE.....	22.748 v.

ÉLUS : Au quotient : M. Delport ;
A la plus forte moyenne : MM. Delmas, Murat Joachim.

R. P. : Liste républicaine de défense agricole, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'Union républicaine, 1 siège, au lieu de 0.

LOT-ET-GARONNE (4 Députés)

Inscrits	84.453
Votants.....	58.160
Bulletins blancs et nuls .	2.583
Suffrages exprimés	55.577
Majorité absolue	27.788
Quotient électoral	13.894

Liste du Parti socialiste.

MM.	JEAN (Renaud), prof. d'enseig. technique	9.493 v.
	CAUBON, médecin.	9.107 v.
	DEJAMBES, professeur	9.255 v.
	SEMPASTOUS, cheminot	8.946 v.
	TOTAL	36.801 v.
	MOYENNE	9.400 v.

Liste d'Union des républicains pour le relèvement national.

MM.	*Leygues*, Ministre de la marine, D.S., Rép. de G.	25.710 v.	ÉLU
	Cels, ministre des travaux pub.	25.194 v.	ÉLU
	Chaumié	22.388 v.	ÉLU
	FALLIÈRES, avocat.	22.064 v.	ÉLU
	TOTAL	95.356 v.	
	MOYENNE	23.839 v.	

Liste d'Union républicaine, candidats anciens combattants.

MM.	FAUVEL, avocat	13.881 v.
	LACOSTE, professeur.....	12.223 v.
	SARROUILLE, avocat	13.776 v.
	DANIEL, insp. d'assurances. ..	11.774 v.
	TOTAL	51.654 v.
	MOYENNE	12.913 v.

Liste de Défense agricole.

MM.	Botet de Lacaze, propr.....	12.125 v.
	Uteau, propr.....	9.544 v.
	Total	21.669 v.
	Moyenne	10.834 v.

ÉLUS : Au quotient : M. Leygues;
A la plus forte moyenne : MM. Cels, Chaumié, Fallières.

R. P. : Liste d'Union des républicains, 2 sièges au lieu de 4 ; liste d'Union rép., 1 siège, au lieu de 0; liste de défense agricole, 1 siège, au lieu de 0.

LOZÈRE (3 Députés)

Inscrits.....	36.631
Votants	25.793
Bulletins blancs et nuls .	769
Suffrages exprimés	23.024
Majorité absolue	12.513
Quotient électoral	7.674

Liste républicaine.

MM.	Laget, avocat	9.583 v.
	Bonnel, pharmacien.....	8.846 v.
	Dr Lamarche, médecin.....	8.714 v.
	Total.....	27.143 v.
	Moyenne	9.047 v.

Liste d'Union républicaine.

MM. Bringer, industriel.....	12.257 v.	ÉLU
de Chambrun.....	13.916 v.	ÉLU
Bonnet de Paillerets, avoc.	14.206 v.	ÉLU
Total	41.379 v.	
Moyenne	13.793 v.	

Liste socialiste unifiée.

MM. Barbier, chef de bureau à la mairie	952 v.
Boisson, industriel.....	990 v.
Vicariot, professeur	1.198 v.
Total	3.140 v.
Moyenne	1.046 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Bringer, de Chambrun, Bonnet de Paillerets.

R. P. : Liste d'Union rép.,2 sièges, au lieu de 3 ; liste républicaine, 1 siège, au lieu de 0.

MAINE-ET-LOIRE (7 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (3 Députés)

(*Arrondissement d'Angers* (*cantons d'Angers nord-est, nord-ouest et sud-est ; canton de Tiercé*) ; *arrondissements de Beaugé et de Saumur.*)

Inscrits.....	74.371
Votants.....	52.449
Bulletins blancs et nuls..	2.586
Suffrages exprimés.....	49.863
Majorité absolue.....	24.932
Quotient électoral.....	16.621

Liste des candidats républicains.

MM.	MONPROFIT, méd., anc. dép...	31.100 v. ÉLU
	De Grandmaison, propriétaire.	30.614 v. ÉLU
	Rabouin, notaire.....	30.058 v. ÉLU
	TOTAL.....	91.772 v.
	MOYENNE.....	30.592 v.

Union des groupements républicains.

MM.	BERNIER, pharmacien.....	12.496 v.
	LANDAIS, propriétaire-viticul..	11.834 v.
	PICHERY, ingénieur civil.....	11.791 v.
	TOTAL.....	36.121 v.
	MOYENNE.....	12.040 v.

Liste socialiste (S.F.I.O.).

MM. Chevalley, pasteur.....	6.284 v.
Doignon, commis des postes..	6.183 v.
Bellier, employé.....	6.123 v.
Total.....	18.590 v.
Moyenne.....	6.196 v.

Une liste socialiste pacifiste a obtenu en outre une moyenne de 4 voix.

ÉLUS : A la majorité : MM. Monprofit, De Grandmaison, Rabouin.

R. P. : Liste des candidats républicains, 2 sièges, au lieu de 3 ; Union des groupements républicains, 1 siège, au lieu de 0.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (4 Députés)

(*Arrondissement d'Angers* (*cantons de Chalonnes-sur-Loire, de Louroux-Béconnais, les Pont-de-Cé, Thouarcé, Saint-Georges-sur-Loire*) ; *arrondissements de Cholet et de Segré.*)

Inscrits.....	70.367
Votants	54.580
Bulletins blancs et nuls..	1.955
Suffrages exprimés.....	52.625
Majorité absolue.....	26.313
Quotient électoral.....	13.157

Liste des candidats de l'Union nationale.

MM.	*Bougère*, propriétaire.....	23.820 v.	ÉLU
	Delahaye, propriétaire.....	23.671 v.	
	Duc de Blacas, propriétaire...	22.603 v.	
	D'ANDIGNÉ, propr., cons. gén. de Segré.....	23.234 v.	
	TOTAL.....	93.328	
	MOYENNE.....	23.332	

Liste républicaine d'Union nationale.

MM.	BESSONNEAU, industriel.....	23.954 v.	ÉLU
	BOUTTON, propriét.-agricult...	23.887 v.	ÉLU
	CHARBONNEAU, propr.-agric. .	22.803 v.	
	MANCEAU, négociant.....	23.023 v.	ÉLU
	TOTAL.....	93.667 v.	
	MOYENNE.....	23.416 v.	

Liste socialiste.

MM	BOUTIN, plâtrier.....	1.774 v.	
	GAIGNARD, comptable.....	1.707 v.	
	METAIS, gér. restaur. coopér. ..	1.684 v.	
	MOREAU, empl. au chem. de fer P.-O.....	1.711 v.	
	TOTAL.....	6.876 v.	
	MOYENNE.....	1.719 v.	

Liste républicaine d'Union démocratique.

MM.	Milon, avoué.....	3.914 v.
	Meslet, propr.-viticulteur. . .	3.726 v.
	Total.....	7.640 v.
	Moyenne.....	3.820 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Bessonneau, Bougère; A la plus forte moyenne : MM. Boutton, Manceau.

R. P. : Liste des candidats de l'Union nationale, 2 sièges, au lieu d'un seul ; liste républicaine d'Union nationale, 2 sièges, au lieu de 3.

MANCHE (6 Députés)

Inscrits.....	120.563
Votants	81.757
Bulletins blancs et nuls .	6.137
Suffrages exprimés	75.620
Majorité absolue	37.811
Quotient électoral	8.402

Liste d'Union nationale républicaine.

MM.	LEMOIGNE, chef de bureau au Ministère des Finances ..	61.082 v. ÉLU
	Villaut-Duchesnois, ancien S.-Préfet.	61.097 v. ÉLU
	DE LA GROUDIÈRE, prop.-agr..	60.221 v. ÉLU
	Boissel-Dombreval, anc. mag..	59.701 v. ÉLU
	Dior, industriel	60.506 v. ÉLU
	GUÉRIN, pharmacien	60.346 v. ÉLU
	TOTAL	362.953 v.
	MOYENNE	60.492 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	ALLANIC, prof. à l'Ecole ind. de garçons.	11.164 v.
	AGNERAY, avocat.....	10.957 v.
	TOTAL	22.121 v.
	MOYENNE	11.060 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Villault-Duchesnois, Lemoigne, Dior, Guérin, de la Groudière, Boissel-Dombreval.

R. P. : Liste d'Union nat., 5 sièges, au lieu de 6 ; liste du P. S., 1 siège au lieu de 0.

MARNE (7 Députés)

Inscrits	112.334
Votants	69.475
Bulletins blancs et nuls	2.472
Suffrages exprimés	67.003
Majorité absolue	33.502
Quotient électoral	9.571

Liste d'Union républicaine de la Fédération départementale des Groupes de gauche de la Marne.

MM.	*Lenoir (Camille)*	28.017 v. ÉLU
	Haudos	27.297 v. ÉLU
	Margaine	27.631 v. ÉLU
	LENOIR (Louis)	27.228 v.
	MAILLY	27.114 v.
	MERLIN	27.142 v.
	POITTEVIN, propr.-vigneron	27.449 v. ÉLU
	TOTAL	191.878 v.
	MOYENNE	27.411 v.

Liste de l'Entente républicaine.

MM.	*Drelon*	26.951 v.
	Forgeot	27.870 v. ÉLU
	COUTANT, ancien député	27.260 v. ÉLU
	JACQUY	26.903 v.
	LAUR, cont. des Contr. directes	26.242 v.
	LEVYLIER	26.266 v.
	LECACHEUR (Michel), cultiv	26.503 v.
	TOTAL	187.995 v.
	MOYENNE	26.856 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	CHOLET, sec. perm. de l'Union des syndic. de la Marne....	10.743 v.
	GRANDVALLET, ouv. méc....	10.612 v.
	LOBET, ouv. aux at. du ch. de f.	10.754 v. ÉLU
	DENIS, méc. électr.....	10.587 v.
	BAGARRE, cimentier.....	10.278 v.
	SAINT-OMER, vigner.....	10.455 v.
	LHERMITTE, linot.....	10.301 v.
	TOTAL	73.730 v.
	MOYENNE.....	10.532 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Lenoir (Camille), Margaine, Forgeot, Coutant, Lobet ;
A la plus forte moyenne : MM. Poittevin, Haudos.

R. P. : Liste d'Union rép., 3 sièges, au lieu de 4 ; liste de l'Entente, 3 sièges, au lieu de 2 ; P. S., 1 siège.

MARNE (Haute-) (3 Députés)

Inscrits.....	62.768
Votants.....	47.362
Bulletins blancs et nuls..	957
Suffrages exprimés.....	46.405
Majorité absolue.....	23.203
Quotient électoral.....	14.101

Liste d'Union républicaine et d'Action sociale.

MM.	*Dessein*.....	25.161 v. ÉLU
	Courtier, avocat.....	24.081 v. ÉLU
	Marcellot, maître de forges..	23.906 v. ÉLU
	Total.....	73.148 v.
	Moyenne.....	24.382 v.

Liste de Relèvement économique et d'Action républicaine.

MM.	Lévy-Alphandéry, cons. gén.	15.487 v.
	Parison, agriculteur.....	15.219 v.
	Rollin, écon. d'hospice..	14.707 v.
	Total.....	45.413 v.
	Moyenne.....	15.137 v.

Liste du Parti socialiste français.

MM.	Evrard, rédact. aux P. T. T.	6.321 v.
	Mathieu, ouvrier.....	6.151 v.
	Monnot, ouvrier.....	6.115 v.
	Total.....	18.587 v.
	Moyenne.....	3.199 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Dessein, Courtier, Marcellot.

R. P. : Liste d'Union républicaine, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'Action républicaine, 1 siège, au lieu de 0.

MAYENNE (5 Députés)

Inscrits	78.247
Votants	59.379
Bulletins blancs et nuls	2.832
Suffrages exprimés	56.547
Majorité absolue	28.274
Quotient électoral	11.309

Liste d'Union républicaine et démocratique.

MM.	*Chaulin-Servinière*, avocat	25.550 v.
	Bosse, propriétaire-agricult.	24.523 v.
	Chaplet, industriel	24.929 v.
	Martin, prop., maire d'Ernée	24.742 v.
	Sechoy, prof. à l'Ecole prim. supérieure	25.116 v.
	Total	124.860 v.
	Moyenne	24.972 v.

Liste nationale et républicaine.

MM.	*Dutreil*, propriétaire	29.077 v. ÉLU
	de Monti, propriétaire	28.872 v. ÉLU
	Duboys-Fresney, propriétaire	29.034 v. ÉLU
	Chabrun, pr. à la Fac. libre de droit de Paris	29.158 v. ÉLU
	de Montjou, avocat	28.235 v. ÉLU
	Total	144.376 v.
	Moyenne	28.875 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Acambou, secrét. de syndicat .	949 v.
	Trohel, ouvrier.....	881 v.
	Bouchard, ouvrier.....	847 v.
	Rivière, négociant.....	856 v.
	Dufresnoy, agent retraité des chemins de fer.....	861 v.
	Total.....	4.394 v.
	Moyenne.....	878 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Dutreil, De Monti, Chabrun, Duboys-Fresney ;
Au quotient : M. De Montjou.

R. R. : Liste nationale, 3 sièges, au lieu de 5 ; liste d'Union répub., 2 sièges, au lieu de 0.

MEURTHE-ET-MOSELLE

(7 Députés)

Inscrits.....	131.544
Votants.....	87.614
Bulletins blancs et nuls.	2.369
Suffrages exprimés	85.245
Majorité absolue	42.623
Quotient électoral	12.177

Liste d'Entente républicaine et d'Union nationale.

MM.	*Lebrun*, ing. des mines, an. m..	61.357 v. ÉLU
	Marin (*Louis*), professeur. . . .	60.449 v. ÉLU
	de Wendel, ing. civil des mines.	57.124 v. ÉLU
	Fringant, vigneron.	57.400 v. ÉLU
	FERRY, avocat.	58.097 v. ÉLU
	MAZERAND, industriel.	58.430 v. ÉLU
	DE WARREN, agriculteur.	57.481 v. ÉLU
	TOTAL	410.338 v.
	MOYENNE.	58.619 v.

Liste Républicaine démocratique.

MM.	COOK, médecin	3.582 v.
	GÉRARD, général d'armée.	3.827 v.
	GINESTE, agent commercial . .	3.412 v.
	SIMON, chef de trav. à la fac. des Sciences.	4.486 v.
	TOTAL	15.307 v.
	MOYENNE.	3.826 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	DOLEY, avocat.	18.720 v.
	ROGER, ouvrier coiffeur	18.106 v.
	STRACK, docteur en médecine .	17.668 v.
	GAERTNER, empl. de ch. de fer.	17.603
	PETITJEAN, pharmacien	17.429 v.
	STRENG, ouvrier métallurgiste.	17.801 v.
	DILLY, forgeron.	18.029 v.
	TOTAL	125.356 v.
	MOYENNE.	17.908 v.

Candidature isolée.

M. JACQUEMIN, secrét. de la sous-préfecture de Toul ..... 8.017 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Lebrun, Marin, Mazerand, Ferry, de Warren, Fringant, de Wendel.

R. P. : Liste d'Entente, 6 sièges au lieu de 7; liste du P. S., 1 siège au lieu de 0.

MEUSE (4 Députés)

Inscrits.....	67.645
Votants.....	43.686
Bulletins blancs et nuls..	1.350
Suffrages exprimés.....	42.336
Majorité absolue.....	21.169
Quotient électoral.....	10.584

Liste républicaine d'Union meusienne.

MM. *Maginot*, Prés. du cons. gén. de la Meuse.....	19.789 v.	ÉLU
Thiery, docteur en médecine..	18.673 v.	
Revault, industriel.....	18.882 v.	ÉLU
LECOURTIER, agriculteur.....	18.938 v.	ÉLU
TOTAL.....	76.282 v.	
MOYENNE.....	19.070 v.	

Liste républicaine démocratique libérale.

MM.	MAITROT, général en retraite. .	17.811 v.
	FERRETTE, avocat, anc. dép. .	18.498 v. ÉLU
	VAUTIER, médecin.	17.210 v.
	DE BIGAULT DU GRANRUT, ind.	16.986 v.
	TOTAL.	70.505 v.
	MOYENNE.	17.626 v.

Liste socialiste.

MM.	EHLINGER, outilleur.	3.449 v.
	DORMOY, chaisier-menuisier . .	3.281 v.
	DONOT, restaurateur.	3.029 v.
	ROUSSEL, plâtrier.	3.157 v.
	TOTAL.	12.916 v.
	MOYENNE.	3.229 v.

Candidat républicain démocratique.

M. ROUSSEL, commis greffier. . . . . 1.300 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Maginot, Ferrette ;
A la plus forte moyenne : MM. Lecourtier, Revault.

R. P. : Liste républicaine d'Union meusienne, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste rép. dém. lib., 2 sièges, au lieu d'un.

MORBIHAN (8 Députés)

Inscrits	153.900
Votants	107.245
Bulletins blancs et nuls	1.923
Suffrages exprimés	105.322
Majorité absolue	52.662
Quotient électoral	13.165

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Nail*, avoc., min. de la Justice	50.447 v.	ÉLU
	Marchais, avocat	50.573 v.	ÉLU
	Gaillard, vétérinaire	49.318 v.	
	Maulion, avocat	50.221 v.	ÉLU
	Bouligand, directeur d'école	49.777 v.	ÉLU
	de Camas, propriétaire	49.727 v.	
	Rio, capitaine au long cours	50.121 v.	ÉLU
	Brard, industriel, anc. dép.	49.650 v.	
	Total	399.834 v.	
	Moyenne	49.979 v.	

Liste d'Union nationale des Républicains indépendants et des Conservateurs.

MM.	*Lamy*, avocat	45.912 v.	ÉLU
	de Gouyon, agriculteur	45.001 v.	
	de l'Estourbeillon, agriculteur	45.057 v.	
	Robic, avocat	45.642 v.	ÉLU
	de la Villeboisnel, armateur	45.116 v.	
	Jehan de Rohan, ingénieur	45.381 v.	
	Sévène, cap. de frég. en retr.	45.684 v.	ÉLU
	de Pioger, agriculteur	44.678 v.	
	Total	362.471 v.	
	Moyenne	45.308 v.	

Liste socialiste.

MM. Svob, dir. du Moulin coopératif de Lorient.....	7.428 v.
Cren, instituteur.....	7.691 v.
Baco, agent techn. à l'Arsenal de Lorient.....	7.148 v.
Allanic, tailleur de pierres...	7.202 v.
Champeau, adj. aux aff. ind.	7.162 v.
Total.....	36.631 v.
Moyenne.....	7.326 v.

ÉLUS : Au quotient . MM. Marchais, Nail, Maulion, Lamy, Sévère, Robic ;
A la plus forte moyenne : MM. Rio, Bouligand.

R. P. : Liste de l'Union républicaine, 4 sièges, au lieu de 5 ; liste d'Union nationale, 4 sièges, au lieu de 3.

NIÈVRE (5 Députés)

Inscrits.....	91.412
Votants.....	65.531
Bulletins blancs et nuls..	1.132
Suffrages exprimés.....	64.399
Majorité absolue.....	32.200
Quotient électoral.....	12.879

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Renard*, pharm., maire de Clamecy.....	31.920 v. ÉLU
	Bourgier, prop., maire de Nevers.....	32.028 v. ÉLU
	Geoffroy-Saint-Hilaire, agricult., maire de St-Agnan	31.853 v. ÉLU
	Regnier, méd., maire de Decize.....	32.572 v. ÉLU
	Tricot, avocat.....	31.432 v.
	Total.....	159.805 v.
	Moyenne.....	31.961 v.

Candidat républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

M.	Davesne, négociant en vins....	5.836 v.

Liste des Candidats du Parti socialiste.

MM.	*Laurent*.....	21.983 v.
	Locquin, maire de Balleray....	22.229 v. ÉLU
	Bondoux, sec. de Bour. du Tr.	21.773 v.
	Bramard, médecin.....	22.202 v.
	Gamard, instituteur.....	21.952 v.
	Total.....	110.139 v.
	Moyenne.....	22.027 v.

Liste républicaine socialiste indépendante.

MM.	Deloncle, avocat.....	6.211 v.
	Beauvin, négociant.....	6.112 v.
	Comte, instituteur.....	6.409 v.
	Poulet, maire de St-Honoré..	6.169 v.
	Virot, publiciste.....	5.948 v.
	Total.....	30.849 v.
	Moyenne.....	6.169 v.

Un Candidat républicain socialiste indépendant a obtenu en outre 345 voix.

ÉLUS : A la majorité absolue : M. Regnier ;
Au quotient : MM. Bourgier, Renard, Locquin ;
A la plus forte moyenne : M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

R. P. : La liste du P. S., 2 sièges, au lieu d'un ; la liste d'Union républicaine, 3 sièges, au lieu de 4.

NORD (22 Députés)

Inscrits.....	507.094
Votants	374.022
Bulletins blancs et nuls .	5.540
Suffrages exprimés	368.382
Majorité absolue	184.192
Quotient électoral	16.016

Liste de la Fédération républicaine.

MM.	Loucheur, Ministre de la Reconst. industrielle	136.785 v. ÉLU
	Vincent (Daniel), ancien prof.	136.933 v. ÉLU
	Abbé Lemire.....	144.513 v. ÉLU
	Pasqual, avocat.....	133.704 v. ÉLU
	Le Roy, propriétaire	129.513 v.
	Défossé, ancien professeur...	126.169 v.
	Adriensence, publiciste ...	121.093 v.
	Balavoine, avocat	129.695 v.
	Breguet, industriel	129.491 v.
	Chas, fabricant de toiles	122.163 v.
	Davaine, agriculteur.....	130.768 v.
	Delesalle (Charles), indust.	136.913 v. ÉLU
	Duflot, tanneur.....	122.966 v.
	Gamelin, industriel.....	119.771 v.
	Gobert, publiciste	130.441 v.
	Leduc, médecin.	127.834 v.
	Lefebvre, industriel	130.843 v. ÉLU
	Mahieu, insp. gén. des Ponts et Chaussées	127.104 v.
	Maton, avocat	127.630 v.
	Macarez, agriculteur	133.361 v. ÉLU
	Potie, agr., ancien député ..	125.228 v.
	Terquem, avocat.....	124.625 v.
	Verniers, écuyer	131.983 v. ÉLU
	Total....	2.978.526 v.
	Moyenne.....	129.501 v.

Liste de la Fédération du Nord du Parti socialiste (S.F.I.O.).

MM.	*Delory*, ancien tisserand	154.171 v.	ÉLU
	Goniaux, ancien mineur	152.629 v.	ÉLU
	Guesde, ancien ministre d'Et.	151.650 v.	ÉLU
	Inghels, ancien employé	151.849 v.	ÉLU
	Lefebvre, Maire de Denain. ..	151.706 v.	ÉLU
	Melin, ancien luthier.	150.948 v.	
	Ragheboom, ancien ouvrier sellier.	150.914 v.	
	Beauvillain, hôtelier.....	150.983 v.	
	Blanckaert, ouvrier docker.	150.468 v.	
	Brachelet, nég. en vins. ...	151.067 v.	
	Coppeaux, épicier	150.931 v.	
	Couteaux, géom. du cadastre	151.324 v.	ÉLU
	Desoblin, empl. de chemins de fer	151.121 v.	
	Escoffier, avocat.	151.781 v.	ÉLU
	Heckel, rep. de commerce..	150.280 v.	
	Hentges, cafetier	150.539 v.	
	Lebas, comptable	152.538 v.	ÉLU
	Louis.	150.492 v.	
	Pierpont, cafetier.	150.529 v.	
	Plet, chapelier	151.555 v.	ÉLU
	Saint-Venant, ancien ouvr. confiseur.	152.235 v.	ÉLU
	Sarot, publiciste	151.011 v.	
	Vanderschooten, tisseur ..	149.361 v.	
	Total....	3.480.082 v.	
	Moyenne.....	151.307 v.	

Liste d'Union nationale et Réparation intégrale.

MM.	Dassonville, doct. en médec., Conserv.	3.726 v.
	Sandevoir-Delattre, fab. de rouennerie, Conserv .	3.465 v
	Cauvet de Blanchonval, rentier, Conserv.....	3.383 v.
	Total	10.574 v.
	Moyenne.....	3.524 v.

Liste d'Union nationale et républicaine du département du Nord.

MM.	*Plichon*, ingénieur	91.456 v.	ÉLU
	Groussau, prof. à la Faculté catholique de Lille.	92.395 v.	ÉLU
	Vandame, brasseur	90.619 v.	ÉLU
	Applincourt, empl. de com.	85.454 v.	
	Chappey, publiciste	84.177 v.	
	Chiris, brasseur.	84.182 v.	
	Crespel, brasseur	89.427 v.	ÉLU
	Deligne, imprimeur.	85.001 v.	
	Diligent, avocat.....	84.981 v.	
	Dufour, avocat.	85.424 v.	
	Ghestem, agriculteur	84.041 v.	
	D'Hespel, propriétaire.	84.751 v.	
	Langlais, directeur du journal *La Dépêche*.	88.439 v.	
	Legrand, maître de verrerie	84.169 v.	
	des Rotours, propriétaire. .	89.959 v.	ÉLU
	Sion-Arnould, industriel...	83.805 v.	
	Thiriez-Delesalle, filateur	84.341 v.	
	Total....	1.472.621 v.	
	Moyenne.....	81.812 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Grousseau, Plichon, Vandame, des Rotours, Crespel, l'abbé Lemire, Daniel Vincent, Delesalle, Loucheur, Pasqual, Macarez, Verniers, Lefebvre, Delory, Goniaux, Lebas, Saint-Venant, Inghels, Escoffier, Lefebvre (François), Guesde, Plet ;

A la plus forte moyenne : M. Couteaux.

R. P. : Mêmes résultats.

OISE (6 Députés)

Inscrits	111.101
Votants	80.241
Bulletins blancs et nuls	3.104
Suffrages exprimés	77.137
Majorité absolue	38.569
Quotient électoral	12.856

Liste d'Union républicaine radicale et radicale socialiste.

MM.	*Bouffandeau*, directeur honoraire d'école normale	24.389 v.
	Butin, industriel	24.427 v.
	Paisant, avocat	26.312 v. ÉLU
	Decroze, négociant	24.588 v.
	Deshayes, avocat	24.366 v.
	SCHMIDT, publiciste	24.411 v.
	TOTAL	148.493 v.
	MOYENNE	24.748 v.

Liste d'Union républicaine nationale.

MM.	*Delpierre*, médecin.....	34.502 v. ÉLU
	Fournier-Sarlovèze, anc. dép., maire de Compiègne ..	33.909 v. ÉLU
	Hucher, ancien député.....	33.116 v. ÉLU
	Bouteille, publiciste.....	33.271 v. ÉLU
	Murat, ingénieur.....	32.644 v.
	Roland, agriculteur.....	33.047 v.
	Total	200.489 v.
	Moyenne.....	33.422 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	Uhry, avocat.....	14.452 v. ÉLU
	Dumoulin, arch. au Minist. du Commerce.....	14.142 v.
	Heraude, ouv. mont. des P. T. T.....	14.171 v.
	Genie, ouvrier mécanicien....	14.081 v.
	Leriche, importateur.....	13.706 v.
	Demont, avocat.....	14.162 v.
	Total	84.714 v.
	Moyenne.....	14.119 v.

Liste républicaine d'Action économique et sociale.

MM.	Philouze, directeur de l'*Europe Nouvelle*.....	3.174 v.
	Betheuil, notaire.....	2.200 v.
	Dupré, publiciste.....	2.168 v.
	Total.....	7.542 v.
	Moyenne.....	2.514 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Delpierre, Fournier-Sarlovèze, Paisant, Uhry ;
A la plus forte moyenne : MM. Bouteille, Hucher.

R. P. : Liste d'union républicaine radicale, 2 sièges au lieu d'un ; liste d'Union républicaine nationale, 3 sièges, au lieu de 4 ; liste socialiste, même résultat.

ORNE (4 Députés)

Inscrits.....	84.657
Votants	58.737
Bulletins blancs et nuls..	3.816
Suffrages exprimés.....	54.921
Majorité absolue	27.462
Quotient électoral	13.730

Liste d'Union républicaine démocratique.

MM. *Dariac*, ancien inspecteur au Ministère de l'Agriculture ..	36.704 v.	ÉLU
de Ludre, propriétaire.....	40.117 v.	ÉLU
Roulleaux-Dugage, propriét ..	41.007 v.	ÉLU
TOTAL :	117.828 v.	
MOYENNE.....	39.276 v.	

Candidature isolée.

M. D'AUDIFFRET-PASQUIER, prop. cons. gén., maire, progr. . . . 38.015 v. ÉLU

Candidature isolée.

M. LEMIÈRE, instituteur ..... 2.797 v.

Candidature isolée.

M. SORIN, avocat. ..... 1.998 v.

Liste des Républicains économistes de gauche.

MM. DIDELOT, négociant. . . . . 439 v.
CARTON, cuisinier..... 371 v.
TOTAL. ..... 810 v.

MOYENNE..... 405 v.

Liste socialiste unifiée.

MM. LALLEMANT, professeur. ..... 4.517 v.
COTTIN, avocat. ..... 4.132 v.
CARESMEL, instituteur ..... 3.776 v.
PILON, empl. de chem. de fer.. 3.757 v.
TOTAL. ..... 16.182 v.

MOYENNE..... 4.045 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Roulleaux-Dugage, De Ludre, Dariac, d'Audiffret-Pasquier.

R. P. : Mêmes résultats.

PAS-DE-CALAIS (14 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (8 Députés)

(Arrondissement d'Arras, Béthune et Saint-Pol.)

Inscrits.....	186.646
Votants.....	125.152
Bulletins blancs et nuls.	3.036
Suffrages exprimés.....	122.116
Majorité absolue.....	61.059
Quotient électoral.....	15.264

Liste d'Union républicaine sociale et nationale.

MM.	Goubet, cons. gén.....	55.220 v.
	Dupont, pharmacien.....	54.533 v.
	Harduin, agriculteur.....	54.345 v.
	Legillon, avocat.....	54.941 v.
	Paris, avocat.....	54.800 v.
	Sougey, publiciste.....	54.325 v.
	Taillandier, agriculteur....	55.602 v.
	Theret, médecin.....	54.555 v
	Total.....	438.321 v.
	Moyenne.....	54.790 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	*Basly*.....	65.740 v. ÉLU
	Cadot.....	64.407 v. ÉLU
	ÉVRARD, publiciste.....	63.285 v. ÉLU
	MAES, secr. du synd. des min..	63.305 v. ÉLU
	FERRAND, secrét. de mairie...	62.626 v. ÉLU
	BARTHÉLEMY, publiciste.....	64.047 v. ÉLU
	BERNARD, admin. de coopér ..	62.626 v. ÉLU
	RICHARD (Georges).....	62.604 v. ÉLU
	TOTAL	508.640 v.
	MOYENNE.....	67.850 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Basly, Cadot, Barthélemy, Maës, Evrard, Bernard, Ferrand, G. Richard.

R. P. : Liste du P. S., 4 sièges, au lieu de 8 ; liste d'union rép., 4 sièges, au lieu de 0.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (6 Députés)

(Arrondissements de Montreuil, Saint-Omer et Boulogne.)

Inscrits.....	111.712
Votants.....	79.158
Bulletins blancs et nuls.	2.585
Suffrages exprimés	76.573
Majorité absolue	38.287
Quotient électoral	12.762

Liste d'Union républicaine sociale et nationale.

MM.	*Abrami*, s.-sec. d'Ét. à la guer.	57.158 v. ÉLU
	Boulanger.....	57.741 v. ÉLU
	Lefebvre du Prey.....	56.597 v. ÉLU
	Lemoine.....	55.795 v. ÉLU
	Morel.....	55.779 v. ÉLU
	BERQUET, médecin.....	56.359 v. ÉLU
	TOTAL	339.429 v.
	MOYENNE.....	56.571 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	CHOCHOY, cons. gén.....	16.704 v.
	BAUDOIN.	16.442 v.
	HALOO, pt du synd. des chemi.	16.167 v.
	LEJEUNE, du synd. des dessin.	16.229 v.
	MERLIN, brasseur.....	16.103 v.
	OBEUF, négociant	15.893 v.
	TOTAL.....	97.538 v.
	MOYENNE.....	16.256 v.

Un Candidat démocrate indépendant a obtenu 761 voix.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Boulanger, Abrami, Lefebvre du Prey, Berquet, Lemoine, Morel.

R. P. : Liste d'Union rép., 4 sièges, au lieu de 6 ; liste du P. S., 2 sièges, au lieu de 0.

PUY-DE-DOME (7 Députés)

Inscrits.....	158.273
Votants.....	111.873
Bulletins blancs et nuls.	2.619
Suffrages exprimés.....	109.254
Majorité absolue	54.628
Quotient électoral.....	15.607

Liste d'Union républicaine et de réorganisation nationale.

MM. *Clémentel*, min. du com. et de l'industrie.....	36.264 v.	
Bardoux, prof. à l'école des sciences politiques	35.925 v.	
Dr *Chassaing*	34.761 v.	
Huguet, agriculteur.....	36.495 v.	ÉLU
Limet, avocat	36.297 v.	
Marrou, ancien négociant....	36.301 v.	ÉLU
Roy, médecin.....	35.335 v.	
Total	251.378 v.	
Moyenne.....	35.911 v.	

Liste républicaine de Défense nationale et agricole.

MM.	COLOMBIER, avocat	37.737 v.
	COURTIAL, avoué	38.746 v. ÉLU
	DUBOST, industriel.	38.538 v.
	GODONNECHE, médecin.	37.530 v.
	MOREL, avocat.	38.428 v.
	TIXIER, avocat et agriculteur .	38.774 v. ÉLU
	TRINCARD-MOYAT, cultivateur.	39.041 v. ÉLU
	TOTAL	268.794 v.
	MOYENNE.....	38.399 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	BARRIER, facteur des postes...	32.212 v.
	Claussat, médecin	33.386 v. ÉLU
	DARTEYRE, médecin	32.089 v.
	DEMAY, commerçant.	31.754 v.
	LECLERC, Dr de l'office départ. de placement	31.465 v.
	PAULIN, publiciste.....	31.241 v.
	Varenne, avocat.	34.721 v. ÉLU
	TOTAL	226.868 v.
	MOYENNE.....	32.409 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Huguet, Marrou, Trincard, Tixier, Varenne, Claussat ;
A la plus forte moyenne : M. Courtial.

R. P. : Mêmes résultats.

PYRÉNÉES (Basses-) (7 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (4 Députés)

(Arrondissements d'Oloron, Orthez et Pau.)

Inscrits.....	69.128
Votants.....	51.963
Bulletins blancs et nuls.	2.538
Suffrages exprimés	49.425
Majorité absolue	24.713
Quotient électoral	12.356

Liste de Concentration républicaine.

MM. *Barthou*, anc. Présid. du cons..	29.370 v.	ÉLU
Bérard, avocat.....	25.515 v.	ÉLU
Delom-Sorbé, médecin.....	26.946 v.	ÉLU
d'Iriart d'Etchepare, avocat . .	23.898 v.	ÉLU
TOTAL	105.729 v.	
MOYENNE.....	26.432 v.	

Liste d'Union nationale.

MM. DUPOURQUÉ, officier de marine en retraite.....	15.956 v.
CHAMPETIER DE RIBES, avocat.	17.500 v.
MAISONNIER, avocat.....	16.494 v.
BELIN, avocat.....	15.091 v.
TOTAL	65.041 v.
MOYENNE.....	16.260 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	PRIVAT, agricult., soc. un	4.728 v.
	POLDES, publiciste, soc. un....	4.373 v.
	VERGEZ, com. des post., soc. un.	4.386 v.
	LUCQ, ouvrier, soc. un.....	4.282 v.
	TOTAL	17.769 v.
	MOYENNE.....	4.442 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Barthou, Bérard, Delom-Sorbé ;
Au quotient : M. d'Iriart d'Etchepare.

R. P. : Liste de concentration, 3 sièges, au lieu de 4 ; liste d'union nationale, 1 siège, au lieu de 0.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (3 Députés)

(Arrondissements de Bayonne et Mauléon.)

Inscrits.....	47.749
Votants.....	34.476
Bulletins blancs et nuls...	489
Suffrages exprimés	33.987
Majorité absolue	16.994
Quotient électoral	11.329

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Garat*, avocat.	9.267 v.
	Casamayor de Planta, méd.	9.301 v.
	Hirigoyen, industriel.	9.355 v.
	Total	27.923 v.
	Moyenne.....	9.307 v.

Liste républicaine d'Action économique et sociale.

MM.	*Ybarnegaray*, avocat.....	21.218 v. ÉLU
	Guichenne, avocat.....	19.896 v. ÉLU
	Choribit, avocat.....	20.156 v. ÉLU
	Total	61.270 v.
	Moyenne.....	20.423 v.

Liste radicale socialiste.

M.	Castagnet, ing. des Arts et Man.	2.809 v.

Liste du Parti socialiste (S. F. I. O.).

MM.	Cors, mécanicien.....	1.697 v.
	Desarmenien, métallurgiste.	1.911 v.
	Vergniolle, anc. insp. de la Cie du Midi.	1.676 v.
	Total	5.284 v.
	Moyenne.....	1.761 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Ybarnegaray, Choribit, Guichenné.

R. P. : Liste républicaine d'Action économique, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste d'union républicaine, 1 siège, au lieu de 0.

PYRÉNÉES (Hautes-) (4 Députés)

Inscrits	61.407
Votants	47.447
Bulletins blancs et nuls	1.213
Suffrages exprimés	46.234
Majorité absolue	23.118
Quotient électoral	11.558

Liste d'action républicaine et de rénovation nationale.

MM.	*Nogues*, ancien avoué	15.972 v.	
	Boue, avocat	18.229 v.	ÉLU
	Nogaro, professeur de faculté.	15.249 v.	
	Tenot, dir. au min. du Comm.	15.000 v.	
	Total	64.450 v.	
	Moyenne	16.112 v.	

Liste d'Union et Action républicaine.

MM.	de Rotschild, éleveur	21.696 v.	ÉLU
	Sempe, agriculteur	17.659 v.	ÉLU
	Total	39.355 v.	
	Moyenne	19.677 v.	

Liste républicaine d'Union démocratique et libérale.

MM.	Jacomet, avocat	12.824 v.	
	Alicot, consul de France	13.780 v.	
	Fould, éleveur	15.070 v.	ÉLU
	Dangos, avocat	13.602 v.	
	Total	55.276 v.	
	Moyenne	13.819 v.	

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Claverie, cultivateur, éleveur	2.164 v.
	Fontan, cardeur filateur	2.107 v.
	Pichon, ouvrier.	2.481 v.
	Tapie, cond. à la Cie du Midi .	2.234 v.
	Total.	8.986 v.
	Moyenne.	2.246 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. De Rothschild, Boué, Fould ;
A la plus forte moyenne : M. Sempé.

R. P. : Mêmes résultats.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

(4 Députés)

Inscrits.	63.276
Votants	37.410
Bulletins blancs et nuls . .	597
Suffrages exprimés.	36.814
Majorité absolue.	18.408
Quotient électoral	9.203

Liste d'Union républicaine nationale pour l'ordre et la prospérité du pays.

MM.	*Brousse* (*Emmanuel*), public . .	19.341 v.	ÉLU
	Nérel, avocat.	17.117 v.	
	Battlé, doct. en méd., maire d'Ille-sur-Tet.	18.082 v.	ÉLU
	Manaut, chef-adjoint du cab. du min. de la Rec. industr. .	18.074 v.	ÉLU
	Total	72.614 v.	
	Moyenne.	18.153 v.	

Liste d'Union des Groupes républicains de gauche.

MM.	*Dalbiez*	15.028 v.	
	Rameil, avocat.	15.068 v.	ÉLU
	Arrous, docteur en médecine.	15.055 v.	
	Payra, publiciste.	13.507 v.	
	Total	58.658 v.	
	Moyenne.	14.664 v.	

Liste des mutilés, réformés, anciens combattants,

MM.	Laborde.	3.343 v.	
	Rives, docteur en médecine. . .	3.691 v.	
	Thomas, négociant.	3.075 v.	
	Nicolau, docteur en médecine	3.261 v.	
	Total	13.370 v.	
	Moyenne.	3.342 v.	

ÉLUS : A la majorité absolue : M. E. Brousse ;
Au quotient : MM. Battlé, Rameil ;
A la plus forte moyenne : M. Manaut.

R. P. : Liste d'Union républicaine, 2 sièges, au lieu de 3 ; liste des groupes de gauche, 2 sièges, au lieu d'un.

RHONE (12 Députés)

Inscrits.....	222.695
Votants	156.075
Bulletins blancs et nuls.	1.772
Suffrages exprimés	154.303
Majorité absolue	77.152
Quotient électoral.....	12.859

Liste d'Union des Comités républicains. (Fédération républicaine. — Action libérale populaire. — Alliance républicaine démocratique. — Radicaux indépendants.)

MM.	*Gourd*, avocat.....	58.274 v. ÉLU
	Bonnevay, avocat.....	59.450 v. ÉLU
	Pays, entrepreneur	57.476 v. ÉLU
	Brossette, mécanicien.....	57.397 v.
	Gaillard, fondeur	56.108 v.
	Gervais, cons. mun. de Lyon .	57.360 v.
	Isaac (Auguste), prés. hon. de la chambre de commerce ...	59.655 v. ÉLU
	Lagardette, régiss.-viticult..	57.241
	Lenail, avocat	58.144 v. ÉLU
	Ravallier, avocat.....	56.427 v.
	Ravrain, ancien sénateur ...	58.981 v. ÉLU
	Regaud, avocat.....	58.929 v. ÉLU
	Total	695.442 v.
	Moyenne.....	57.952 v.

Liste du parti républicain radical et radical socialiste.

MM.	HERRIOT, sén., maire de Lyon.	45.712 v. ÉLU
	Godart, avocat.	41.354 v. ÉLU
	Bender, avocat.	36.466 v.
	PEYRET, industriel.	37.472 v.
	LUTAUD, anc. préf. du Rhône.	38.112 v.
	VALAYER, banquier.	36.404 v.
	LIGNON, négociant en vins.	37.772 v.
	ROLLE, ouvrier sellier.	35.370 v.
	RICHERAND, cordonnier.	36.593 v.
	VERMARE, prof. d'éc. pr. sup.	36.886 v.
	DANSARD, négociant.	34.812 v.
	SIMONET, comptable.	36.797 v.
	TOTAL.	453.860 v.
	MOYENNE.	37.822 v.

Liste du Parti républicain socialiste. — Fédération du Rhône.

MM.	*Colliard*, ministre du travail.	8.895 v.
	Augagneur, anc. ministre.	9.405 v.
	NICOD, ouvrier tourneur.	6.626 v.
	TOTAL.	24.926 v.
	MOYENNE.	8.308 v.

Liste de la Fédération des Comités républicains des anciens combattants et mobilisés du Rhône.

MM.	Pillet, empl. de commerce...	13.481 v.	
	Prel, avocat.....	13.095 v.	
	Billiet, employé.....	13.295 v.	
	Guichard, entrepreneur.....	12.687 v.	
	Longeron, négociant.....	13.021 v.	
	Cornuez, huissier audiencier..	12.104 v.	
	Hector, employé.....	12.397 v.	
	Velay, cultivateur.....	13.152 v.	
	Caddeo, facteur des postes ...	12.808 v.	
	Masson, négociant.....	12.506 v.	
	Francillon, médecin.....	12.937 v.	
	Gailleton, employé.....	12.571 v.	
	Total.....	153.954 v.	
	Moyenne.....	12.829 v.	

Liste du Parti socialiste.

MM.	Levy, médecin.....	39.905 v.	ÉLU
	Legouchy, repr. de commerce	37.708 v.	
	Cuminal, dir. de l'Éc. supér..	38.527 v.	
	Calzan, prof. adj. au lycée ...	38.525 v.	
	Branche, comptable.....	38.211 v.	
	Daudet, viticulteur.....	36.834 v.	
	Voillot.....	39.026 v.	
	Moulet.....	41.158 v.	ÉLU
	Rognon.....	41.556 v.	ÉLU
	Dreyer, sculpteur sur bois ..	37.099 v.	
	Dumas, ingénieur chimiste....	37.684 v.	
	Marchand, tisseur.....	37.276 v.	
	Total.....	463.509 v.	
	Moyenne.....	38.625 v.	

ÉLUS : Au quotient : MM. Isaac, Bonnevay, Ravarin, Regaud, Herriot, Godart, Rognon, Moutet, Lévy ;
A la plus forte moyenne : MM. Gourd, Lenail, Pays.

R. P. : Liste d'union (Gourd), 5 sièges, au lieu de 7 ; liste radicale (Herriot), 3 sièges, au lieu de 2 ; liste du P. S., 3 sièges (mêmes résultats) ; liste des anciens combattants, 1 siège au lieu de 0.

SAONE (Haute-) (4 Députés)

Inscrits	73.772
Votants	53.112
Bulletins blancs et nuls	1.319
Suffrages exprimés	51.793
Majorité absolue	25.897
Quotient électoral	12.948

Liste de l'Union républicaine.

MM.	*Renoult*, avocat	19.094 v.
	Morel, avocat, Maire de Vesoul	18.911 v.
	Peureux, commerçant	18.600 v.
	Prébois, avocat	18.769 v.
	Total	75.374 v.
	Moyenne	18.843 v.

Liste d'Union nationale républicaine.

MM.	About, employé aux chemins de fer	27.369 v. ÉLU
	Causeret, médecin	26.869 v. ÉLU
	Gay, industriel	26.767 v. ÉLU
	de Menthon, agriculteur	26.849 v. ÉLU
	Total.....	107.854 v.
	Moyenne.....	26.963 v.

Liste du Parti socialiste unifié. (S.F.I.O.).

MM.	Lagelée, ouvrier mineur	5.285 v.
	Bos, métallurgiste	4.954 v.
	Grosjean, commis des postes.	5.066 v.
	Fillion, employé aux chemins de fer	4.973 v.
	Total.....	20.278 v.
	Moyenne	5.069 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. About, Causeret, de Menthon, Gay.

R. P. : Liste de l'Union Rép., 2 sièges, au lieu de 0; liste d'Union nationale, 2 sièges, au lieu de 4.

SAONE-ET-LOIRE (9 Députés)

Inscrits.....	177.800
Votants	120.803
Bulletins blancs et nuls .	2.200
Suffrages exprimés	118.603
Majorité absolue	59.302
Quotient électoral	13.178

Liste de Concentration républicaine.

MM.	*Simyan*	63.826 v. ÉLU
	Faisant	62.629 v. ÉLU
	Maître	63.108 v. ÉLU
	Poncet.....	63.388 v. ÉLU
	JANNIN, Cons. gén.	64.084 v. ÉLU
	CORDELLE, ingénieur	63.009 v. ÉLU
	TISSEYRE, négociant.....	63.751 v. ÉLU
	DECOENE-RACOUCHOT, Cons.. général.....	63.826 v. ÉLU
	LAVAU, Adjoint au Maire de Mâcon	63.101 v. ÉLU
	TOTAL.....	570.722 v.
	MOYENNE.....	63.413 v.

Liste d'Alliance républicaine pour l'ordre contre le désordre.

MM.	Lagier, rentier	4.662 v.
	Desroches, publiciste	4.626 v.
	Marchand, ingénieur	4.385 v.
	Maillet, viticulteur	4.633 v.
	Goetz, employé au génie militaire	4.620 v.
	Total.....	22.926 v.
	Moyenne.....	4.585 v.

Liste républicaine des mutilés et anciens combattants et des réformes économiques et sociales.

MM.	Blanchard, dir. d'école publ..	13.782 v.
	Barnaud, restaurateur	12.490 v.
	Couillerot, Cons. arrond....	14.239 v.
	Dionnet, négociant.....	12.347 v.
	Joly, avocat.....	12.956 v.
	Michelot, Cons. arrond.....	13.154 v.
	Robert, contrôleur des contr. dir	12.783 v.
	Total	91.751 v.
	Moyenne.....	13.107 v.

Liste socialiste.

MM.	*Bouveri*	38.307 v.
	Théo Brelin	36.515 v.
	Bras	35.368 v.
	MERLE, ancien député	34.854 v.
	DAVID, représentant de comm.	34.743 v.
	DURAGNON, mécanicien	34.724 v.
	GENDRE, conduc. au P.-L.-M.	34.542 v.
	GIRARD, horticulteur	34.661 v.
	SABRE, vigneron	35.548 v.
	TOTAL	319.262 v.
	MOYENNE	35.473 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Jannin, Simyan, Decoëne-Racouchot, Tisseyre, Poncet, Maître, Lavau, Cordelle, Faisant.

R. P. : Liste de concentration rép., 5 sièges, au lieu de 9 ; liste des mutilés, 1 siège, au lieu de 0 ; liste socialiste, 3 sièges, au lieu de 0.

SARTHE (5 Députés)

Inscrits	115.782
Votants	83.144
Bulletins blancs et nuls	3.765
Suffrages exprimés	79.379
Majorité absolue	39.690
Quotient électoral	15.876

Liste d'Union du Parti républicain.

MM.	*Ajam*, avocat.....	26.786 v.	ÉLU
	Bouffard, sous-chef au min. de l'Intérieur.....	24.740 v.	
	Cacaud, direc. de l'Asile d'aliénés de Clermont (Oise).....	24.611 v.	
	Montigny, avocat.....	25.996 v.	
	Souchard, ancien notaire....	24.333 v.	
	Total.....	126.466 v.	
	Moyenne.....	25.293 v.	

Liste d'Entente nationale républicaine.

MM.	*Galpin*.....	39.959 v.	ÉLU
	Leret d'Aubigny.....	39.603 v.	ÉLU
	Fouche, industriel.....	37.181 v.	ÉLU
	de Rougé, conseiller général ..	37.169 v.	ÉLU
	Tondeur-Scheffler, consul de France	35.757 v.	
	Total	189.669 v.	
	Moyenne.....	37.934 v.	

Liste du parti socialiste (S. F. I. O.).

MM.	Barbin, aj. ch. de fer État..	13.545 v.	
	Heuze, réd. à la *Républ. sociale.*	12.320 v.	
	Gasnot, cultivateur.....	12.644 v.	
	Allonneau, prof. au Prytanée militaire	12.071 v.	
	Loiseau dit Maurice, pharm.	12.305 v.	
	Total	62.885 v.	
	Moyenne.....	12.577 v.	

ÉLUS : A la majorité absolue : M. Galpin ;
Au quotient : MM. Leret d'Aubigny, Ajam, Fouché ;
A la plus forte moyenne : M. de Rouge.

R. P. : Liste d'Union du parti rép., 2 sièges, au lieu d'un ; liste d'entente nationale, 3 sièges, au lieu de 4.

SAVOIE (5 Députés)

Inscrits	70.091
Votants	50.713
Bulletins blancs et nuls	803
Suffrages exprimés	49.910
Majorité absolue	24.956
Quotient électoral	9.982

Liste républicaine indépendante.

MM.	*Delachenal*, ancien député	20.279 v.	ÉLU
	Richard, avocat	19.311 v.	ÉLU
	Thibieroz, avoué	18.811 v.	
	Sibuel, propriétaire	18.964 v.	ÉLU
	Léger, cultivateur-ouvrier	19.158 v.	ÉLU
	Total	96.523 v.	
	Moyenne	19.305 v.	

Liste républicaine des anciens combattants.

MM.	Gotteland, professeur.....	7.411 v.
	Monard, professeur.....	7.090 v.
	Boccacio, avocat.....	6.492 v.
	Sarraz-Bournet, réd. au Min. de l'intérieur	6.538 v.
	Bozon-Verduraz, industriel.	6.337 v.
	Total	33.868 v.
	Moyenne	6.774 v.

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Borrel*.....	18.828 v. ÉLU
	Dussuel, propriétaire	16.801 v.
	Falcoz, avocat.....	16.687 v.
	Marret, avocat	16.744 v.
	Pringolliet, cultivateur	17.514 v.
	Total.....	86.754 v.
	Moyenne.....	17.315 v.

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Bevillard, mécanicien au P.-L.-M.	5.818 v.
	Dumollard, instituteur	5.870 v.
	Favre, hôtelier	5.197 v.
	Finas, instituteur	5.391 v.
	Thomas, employé	5.472 v.
	Total	27.748 v.
	Moyenne.....	5.550 v.

Un candidat isolé a obtenu 68 voix.

ÉLUS : Au quotient : MM. Delachenal, Borrel ;
A la plus forte moyenne : MM. Richard, Léger, Sibuet.

R. P. : Liste rép. indépendante, 3 sièges, au lieu de 4 ; liste d'Union rép., 2 sièges, au lieu d'un.

SAVOIE (Haute-) (4 Députés)

Inscrits.....	80.362
Votants	53.470
Bulletins blancs et nuls ...	669
Suffrages exprimés	52.801
Majorité absolue	26.401
Quotient électoral	13.201

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Fernand-David*, avocat.....	17.820 v.
	Jacquier, avocat	17.105 v.
	Duboin, industriel.....	18.097 v.
	Gallet, médecin	19.165 v.
	Total	72.187 v.
	Moyenne	18.046 v.

Liste des Républicains indépendants.

MM.	*Crolard*, ingénieur	26.387 v.	ÉLU
	Bartholoni, off. de cavalerie.	27.231 v.	ÉLU
	Perrollaz, professeur	26.523 v.	ÉLU
	Tapponnier, agent d'affaires..	26.794 v.	ÉLU
	Total	106.935 v.	
	Moyenne.....	26.733 v.	

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Passerat, commis des P. T. T..	7.079 v.
	Leger, secrét. de mairie.....	7.226 v.
	Bouveyron, facteur au P.-L.-M.	6.776 v.
	Encrenaz, attaché aux coop...	6.247 v.
	Total	27.328 v.
	Moyenne.....	6.832 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Bartholoni, Tapponnier, Perrollaz ;
Au quotient : M. Crolard.

R. P. : liste d'Union républicaine, 2 sièges, au lieu de 0 ; liste des rép. indépendants, 2 sièges, au lieu de 4.

SEINE (54 Députés)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (14 Députés)

(8e, 9e, 10e, 17e, 18e, 19e arrondissements de Paris.)

Inscrits	260.011
Votants	191.830
Bulletins blancs et nuls	4.385
Suffrages exprimés	187.445
Majorité absolue	93.723
Quotient électoral	13.388

Liste du Parti socialiste (S.F.I.O.).

MM.	*Cachin*, prof. agrégé	60.459 v.	ÉLU
	A. Groussier, dess. mécanicien.	60.700 v.	ÉLU
	Sembat, homme de lettres	60.115 v.	ÉLU
	Bergery, employé de coop.	59.476 v.	
	Deslinières, publiciste	59.561 v.	
	Faure, employé de banque	59.921 v.	
	Foix, comptable syndiqué	59.427 v.	
	Lefebvre, homme de lettres	59.690 v.	
	Levannier, ouvrier horl. syn.	59.536 v.	
	Micouleau, professeur	59.526 v.	
	Renoult, rédact. à l'*Humanité*.	59.867 v.	
	Rouanet, ancien député	58.886 v.	
	Thys, empl. de ch. de fer, secr. général de la Fédér. P.N.	59.616 v.	
	Vaillant-Couturier, homme de lettres	59.967 v.	ÉLU
	Total	837.747 v.	
	Moyenne	59.839 v.	

Liste républicaine des Intérêts généraux.

MM.	Benard, négociant	4.747 v.
	Bohrer, avocat à la Cour d'ap.	3.968 v.
	Brisseau, entr. de trav. pub.	4.278 v.
	Capmas, médecin.....	4.313 v.
	Collongy, représent. d'ind..	4.103 v.
	de Crissey, entr. de tr. publ...	4.055 v.
	Dargier, commis greffier ...	4.005 v.
	Godecaux, repr. de comm. ...	4.276 v.
	Holstaine, maître mineur ..	4.143 v.
	Husson, industriel	4.495 v.
	Lavaux, architecte.....	4.093 v.
	Piron, statuaire	4.368 v.
	Rouger, médecin vétérinaire..	4.020 v.
	Sautriau, doct. en médecine..	4.069 v.
	Total	58.933 v.
	Moyenne.....	4.209 v.

Liste d'Union républicaine (radicale).

MM.	Pinard, de l'Ac. de Médecine.	19.351 v. ÉLU
	Besnard, pr. au Col. Chaptal.	17.682 v.
	Brunet, ind.....	17.448 v.
	Falot, ind., cons. du com. ext.	17.559 v.
	Gros, avocat à la Cour.....	17.055 v.
	Helbronner, maître des req. au Cons. d'Etat.....	17.328 v.
	Jossier, employé de banque.	16.702 v.
	Lailavoix, ingénieur.....	17.067 v.
	Montillot, doct. en droit....	16.664 v.
	Olivier, industriel.....	16.906 v.
	Pochon, commerçant	16.762 v.
	Desormeaux, doct. en méd...	16.797 v.
	Destez, publiciste	16.364 v.
	Ducasble, ind.....	16.713 v.
	Total	240.398 v.
	Moyenne.....	17.171 v.

Liste du Bloc national républicain (Union républicaine, sociale et nationale).

MM.	*Bernard* (*Charles*).....	86.279 v. ÉLU
	Binder	85.497 v. ÉLU
	Bussat, industriel.....	86.027 v. ÉLU
	Chaissaigne-Goyon, cons. mun. de Paris	86.788 v. ÉLU
	Denais, avocat à la Cour.....	85.043 v.
	Escudier	86.045 v. ÉLU
	Fabry, lieutenant-colonel ...	86.334 v. ÉLU
	Habert, ancien député.....	86.387 v. ÉLU
	Mill, ancien député.....	85.045 v.
	Payer, industriel.....	86.556 v. ÉLU
	Prevost, industriel.....	85.420 v.
	Pugliesi-Conti	85.253 v.
	Soulier, pasteur protestant..	85.604 v. ÉLU
	Tournade, industriel	85.123 v.
	Total	1.201.401 v.
	Moyenne	85.814 v.

Liste de la Démocratie nouvelle.

MM.	Cheradame, homme de lettres	8.290 v.
	Delvert, professeur de l'Un..	7.716 v.
	Revol, industriel.....	7.237 v.
	Imbrecq, avocat à la Cour.	7.106 v.
	Joanneton, repr. de com.....	7.123 v.
	de Marmier, industriel.....	7.100 v.
	Total	44.572 v.
	Moyenne.....	7.428 v.

Liste d'Action française et d'Union nationale.

MM.	Bernard de Vesins, lieut.-col.	9.338 v.
	Robain, avocat à la Cour....	8.840 v.
	Real del Sarte, artiste stat.	9.149 v.
	Challamel, avocat à la Cour.	8.682 v.
	Plateau, sec. gén. de l'Act. fr.	9.048 v.
	Olagnier, avocat à la Cour.	8.555 v.
	Delest, publiciste	8.515 v.
	Lagrange, commerçant	8.640 v.
	Vincent, professeur libre ...	8.350 v.
	Tissier, propriétaire	8.522 v.
	Wasier, emp. de ch.....	8.522 v.
	de Maublanc, inspect. d'ass..	8.380 v.
	Total	104.541 v.
	Moyenne	8.711 v.

Liste d'Union républicaine et des Intérêts économiques et sociaux.

MM.	Bernard de Puybelle, cons. en publicité	2.087 v.
	Bernard de Puybelle, ind...	2.147 v.
	Total	4.234 v.
	Moyenne	2.117 v.

Liste d'Union républicaine
et des Intérêts économiques et sociaux.
(Liste indépendante des anciens combattants.)

MM.	Le Filliatre, médec. chirur..	2.278 v.
	Baretta, ingénieur des Arts et Manufactures	2.274 v.
	Total	4.552 v.
	Moyenne	2.276 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Chassaigne-Goyon, Payer, Marcel Habert, Fabry, Charles Bernard, Escudier, Groussier, Cachin, Sembat, Vaillant-Couturier, Pinard ;
A la plus forte moyenne : MM. Bussat, Soulier, Binder.

R. P. : La liste socialiste gagne 1 siège, que perd la liste du bloc national ; les 12 autres élus restent les mêmes.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (12 Députés)

(1er, 2e, 3e, 4e, 11e, 12e, 20e *arrondissements de Paris.*)

Inscrits	221.132
Votants	168.047
Bulletins blancs et nuls .	5.598
Suffrages exprimés	162.449
Majorité absolue	81.225
Quotient électoral	13.537

Liste du Parti Socialiste (S.F.I.O.)

MM. Paul-Boncour, avocat.....	52.073 v.	ÉLU
Blum, maître des req. au Conseil d'Etat	49.379 v.	ÉLU
Parenthou dit Dormoy, Cons. mun. de Paris	50.536 v.	ÉLU
Dandicol dit Dondicol, empl. de commerce.....	48.317 v.	
Drouot, chimiste.....	48.038 v.	
Jamart, médecin.....	48.506 v.	
Lerch, dessinateur.....	48.182 v.	
Mauranges, avocat à la Cour.	48.263 v.	
Maurin, correcteur d'imprim.	48.393 v.	
Musy, médecin.....	48.554 v.	
Pevet, correcteur d'impr.....	47.350 v.	
Rappoport, publiciste	46.897 v.	
Total	584.488 v.	
Moyenne.....	48.707 v.	

Liste du Parti socialiste (Comité d'Action socialiste).

MM. *Lauche*, ouvrier mécanicien....	22.970 v.	ÉLU
Dejeante, ouvrier chapelier ..	21.443 v.	
Véber, avocat à la Cour	20.715 v.	
Total.....	65.128 v.	
Moyenne	21.709 v.	

Liste du Bloc républicain de gauche.

MM.	Aulard, prof. à la Sorbonne..	9.672 v.
	Gouin, instituteur public.....	8.151 v.
	Le Foyer, ancien député.....	8.091 v.
	Lehmann, docteur en droit ..	7.982 v.
	Oudard, industriel.....	7.852 v.
	Piot, rédacteur à l'*Œuvre*....	8.573 v.
	Sarrail, Général	8.973 v.
	Servat, négociant	7.644 v.
	Total	66.938 v.
	Moyenne.....	8.367 v.

Liste du Bloc des Poilus et des Républicains évolutionnistes.

MM.	Grosset, négociant.....	5.990 v.
	Groussot, empl. de banque ..	6.035 v.
	Ioffé, assureur	5.151 v.
	Nourigat, docteur en médec.	4.897 v
	Sauvaire de Barthélemy.	4.811 v.
	Mollard, constr.-mécanicien.	5.298 v.
	Regnault, homme de lettres..	5.182 v.
	Parellier, comptable.....	5.043 v.
	Piazza, dir. du *Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlog.* .	4.719 v.
	Vicaire, lapidaire	4.711 v.
	Guerrier, avocat à la Cour.	4.816 v.
	Total	56.653 v.
	Moyenne.....	5.150 v.

Liste d'Union républicaine, nationale et sociale.

MM.	*Millerand*, Comm. gén. de la République à Strasbourg.	73.759 v. ÉLU
	Barrès	70.287 v. ÉLU
	Puech	72.279 v. ÉLU
	Ignace, Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre	70.077 v. ÉLU
	Galli	72.572 v. ÉLU
	Palé	72.996 v. ÉLU
	ERLICH, avocat à la Cour	69.948 v. ÉLU
	Bienaimé, Amiral	69.422 v.
	Petitjean	70.591 v. ÉLU
	Failliot	69.919 v.
	HEPPENHEIMER, ancien Cons. mun. de Paris	68.806 v.
	BROSSÉ, industriel	69.293 v.
	TOTAL	849.949 v.
	MOYENNE	70.829 v.

Liste de la Démocratie nouvelle.

MM.	CAMBON, ingénieur	7.817 v.
	LARCHER, ingénieur	6.744 v.
	BOUSQUET, Cons. d'Etat hon...	6.422 v.
	LEJEUNE, architecte	6.238 v.
	LOINTIER, négociant	6.141 v.
	CHAMANT, industriel	5.835 v.
	MARTIN, employé de comm.	5.960 v.
	TOTAL	45.157 v.
	MOYENNE	6.451 v.

Liste d'Union nationale..

MM.	Sancerme, direct. de la *Voix nationale*.....	6.785 v.
	Ciergerie, Général.....	6.737 v.
	Henno, industriel	6.043 v.
	Baudier, ingénieur.....	6.236 v.
	Pélissier, ingénieur agr.	5.878 v.
	Bernard, docteur en médec. .	5.654 v.
	Rouillon, commerçant	5.856 v.
	Bardet, dit Maxime Brienne, publiciste	5.621 v.
	Total	48.810 v.
	Moyenne.....	6.101 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Millerand, Paté, Galli, Puech, Petitjean, Boncour, Dormoy, Blum, Lauche ;

A la plus forte moyenne : MM. Barrès, Ignace, Erlich.

R. P. : La liste Millerand perd 2 sièges attribués l'un à la liste du parti socialiste et l'autre à la liste d'Action socialiste.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION (14 Députés)
(5e, 6e, 7e, 13e, 14e *et* 16e *arrond. de Paris.*)

Inscrits	254.182
Votants	189.797
Bulletins blancs et nuls .	3.782
Suffrages exprimés	186.015
Majorité absolue	93.008
Quotient électoral.....	13.286

Liste du Parti socialiste (S.F.I.O.).

MM.	Sadoul, avocat	41.364 v.
	Desrousseaux, dit Bracke, dir. d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes	43.337 v. ÉLU
	Mouret, représent. de com...	42.095 v. ÉLU
	Berta, imprimeur	41.555 v.
	Bloch, avocat à la Cour d'app.	42.074 v.
	Catonné dit Dunois, Secrét. général de l'*Humanité*...	42.010 v.
	Berthon, avocat à la Cour ..	42.329 v. ÉLU
	Cabannes, délégué permanent du Parti socialiste	41.982 v.
	Bonnefoy, ouvrier méc. synd.	41.715 v.
	Landrieu, administrateur-délégué de l'*Humanité*.....	42.074 v.
	Heckenmeyer, ouvrier méc.	41.208 v.
	Commeiges, dit Osmin, public.	41.211 v.
	Farinet, ouvrier des P. T. T..	41.524 v.
	Méric, publiciste	41.615 v.
	Total	586.093 v.
	Moyenne.....	41.863 v.

Liste de concentration républicaine (radicale).

MM. *Painlevé*, membre de l'Institut.....	38.454 v. ÉLU (1)
Buisson, ancien député, directeur honoraire de l'Enseign. primaire....	37.970 v. ÉLU (1)
Chautard, industriel, ancien président du Cons. général.....	36.423 v.
Fleurot, Cons. mun. de Paris.....	36.988 v.
Billecard, docteur en droit.....	35.936 v.
Dominique, avocat.....	35.889 v.
Hirsch, ind., v.-pr. du Com. républ. du com. et de l'in.	35.062 v.
Delmont, avocat à la Cour.	36.068 v.
Ripault, prés. de la Fédérat. des Jeun. rép. de France.	35.591 v.
Rivory, négociant	35.548 v.
Téry, dir. de l'*Œuvre*.....	36.283 v.
Total ...	400.212 v.
Moyenne.....	36.382 v.

(1) Non proclamé par la Commission de recensement général, mais élu par le jeu du quotient.

Liste socialiste (dissidente).

MM.	*Levasseur*, employé.....	43.650 v. ÉLU (1)
	Aubriot.....	41.874 v. ÉLU (1)
	Rozier, employé.....	40.948 v. ÉLU (1)
	TOTAL...	126.472 v.
	MOYENNE.....	42.157 v.

Liste d'entente républicaine et démocratique.

MM.	*Desplas*.....	74.980 v.
	Leboucq.....	75.992 v. ÉLU
	Lerolle.....	75.956 v.
	Spronck.....	75.178 v.
	DUVAL-ARNOULD, Cons. mun. de Paris.....	76.611 v. ÉLU
	EVAIN, prés. du Cons. mun. de Paris.....	77.772 v. ÉLU
	ROLLIN, Cons. mun. de Paris .	76.109 v. ÉLU
	BOUCHERON, avocat à la Cour.	75.099 v.
	DELAUNAY-BELLEVILLE, ind..	74.353 v.
	DELSOL, avocat à la Cour	73.943 v.
	LAUDET, membre de l'Institut	74.861 v.
	ROUGIER, commerçant	74.853 v.
	SANGNIER, publiciste, prés. de la Jeune République.....	76.653 v. ÉLU
	DE WITT-GUIZOT.....	74.071 v.
	TOTAL.....	1.056.431 v.
	MOYENNE.....	75.459 v.

(1) Non proclamé par la Commission de recensement général, mais élu par le jeu du quotient.

Liste de la Démocratie nouvelle.

MM.	Mittler, publiciste	8.233 v.
	Bruyant, banquier	7.687 v.
	Gouault, ancien of. de marine	7.487 v.
	Général Boucabeille	7.396 v.
	Duval, homme de lettres ...	7.296 v.
	Frossard, prép. à la Sorbonne	7.185 v.
	Régnier, docteur en médecine	7.161 v.
	Durand, dit Dautan, rédact. aux P. T. T.	7.034 v.
	Total.....	59.479 v.
	Moyenne	7.434 v.

Liste d'Action française et d'Union nationale.

MM.	Daudet, directeur de l'*Action française*.....	19.691 v. ÉLU
	Pujo, publiciste, memb. des comit. direct. de l'*Act. fr.*	16.159 v.
	de Roux, avocat à la Cour ...	15.446 v.
	Lambelin, ancien cons. mun. de Paris	15.704 v.
	Denis, élève de l'Ecole centr..	15.280 v.
	Prieur, avocat à la Cour	14.674 v.
	Lacour, entr. de menuiserie..	15.030 v.
	De la Motte, ancien officier.	14.817 v.
	Le Feunteun, doc. en médec.	15.117 v.
	Armand, employé du Métrop.	14.609 v.
	Mahieu, licencié en droit	14.588 v.
	Total	171.115 v.
	Moyenne	15.155 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Evain, Sangnier, Duval-Arnould, Rollin, Lèboucq, Bracke, Berthon, Mouret, Daudet, Levasseur, Aubriot, Rozier, Painlevé, Buisson.

R. P. : Mêmes résultats.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION (14 Députés)

(Banlieue de Paris. — Saint-Denis et Sceaux.)

Inscrits.....	389.219
Votants	285.719
Bulletins blancs et nuls.	8.989
Suffrages exprimés	276.730
Majorité absolue.....	138.366
Quotient électoral	19.766

Liste du Parti socialiste (S.F.I.O.).

MM.	*Longuet*, avocat à la Cour....	111.015 v.
	Mayeras	111.827 v.
	Poncet, dessinateur	112.763 v.
	Voilin, mécanicien.....	113.803 v.
	Laval, avocat à la Cour.....	114.145 v.
	FROSSARD, secrét. gén. du Parti socialiste	112.237 v.
	FAURE, publiciste	112.144 v.
	PHILIPPE, Maire de Saint-Denis	113.086 v.
	MARTIN, comptable	113.728 v.
	LAMOLINAIRE, dit VERFEUIL, secr. Féd. social. de la Seine.....	112.203 v.
	BACHELET, inspect. au coll. Chaptal	112.869 v.
	MORIZET, publiciste, réd. à l'*Humanité*.....	112.388 v.
	BESTEL, ouvrier métal. synd.	111.925 v.
	ROZIÈRES, instituteur synd.	112.394 v.
	TOTAL	1.576.527 v.
	MOYENNE.....	112.609 v.

Liste d'Union républicaine et sociale de la Banlieue.

MM.	BERTRAND, publiciste.....	151.563 v. ÉLU
	Bokanowski	148.918 v. ÉLU
	CALARY DE LAMAZIÈRE, ind..	147.780 v. ÉLU
	CHÉRON, employé de banque	151.218 v. ÉLU
	Coulant, comptable	152.824 v. ÉLU
	Dubois, industriel	148.417 v. ÉLU
	Lajarrige, dir. de coop. de production	151.587 v. ÉLU
	BARBÉ, employé de banque .	150.972 v. ÉLU
	LIOUVILLE, avocat à la Cour.	149.063 v. ÉLU
	MOLINIÉ, docteur en médec...	150.634 v. ÉLU
	Necloux, ouvrier mécanicien.	150.298 v. ÉLU
	PILATE, Maire de Sceaux....	149.353 v. ÉLU
	RHUL, secrét. de la Féd. de l'Eclairage	149.254 v. ÉLU
	THIBOUT, doct. en méd., Maire d'Epinay-sur-Seine.....	150.310 v. ÉLU
	TOTAL	2.102.191 v.
	MOYENNE.....	150.156 v.

Liste d'Action française et d'Union nationale.

MM.	Dimier, agrégé de l'Univers.	1.741 v.
	Héricourt, publiciste, anc. lieutenant	1.809 v.
	Fanton d'Andon, doct. en médecine	1.588 v.
	Dublaix, ancien of. supérieur.	1.600 v.
	Le Grand, employé de banqu.	1.575 v.
	Huguenin, géom. à la Comp. de l'Est	1.719 v.
	Lamarre, employé de banque	1.693 v.
	Vallery-Radot, homme de lettres	1.556 v.
	Petit, courtier d'assurances .	1.547 v.
	Guignard, étudiant en méd.	1.647 v.
	Total.....	16.475 v.
	Moyenne	1.647 v.

Liste des Techniciens syndicalistes.

MM.	Moreau, ingénieur civil, Rép. soc.	12.840 v.
	Archer, ingénieur des mines, Rép. soc.	12.839 v.
	Total.....	25.679 v.
	Moyenne	12.839 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Coutant, Lajarrige, Bertrand, Chéron, Barbé, Molinié, Thibout, Nectoux, Pilate, Rhul, Liouville, Bokanowski, Dubois, Calary de Lamazière.

R. P. : Liste d'Union républicaine et sociale, 8 sièges, au lieu de 14 ; liste socialiste, 6 sièges, au lieu de 0.

SEINE-INFÉRIEURE (11 Députés)

Inscrits	223.320
Votants	148.940
Bulletins blancs et nuls	5.954
Suffrages exprimés	142.913
Majorité absolue	71.457
Quotient électoral	12.992

Liste d'Union nationale républicaine et démocratique.

MM.	*Siegfried*, négociant	95.649 v. ÉLU
	Bignon, négociant	95.954 v. ÉLU
	Bureau, avocat	96.237 v. ÉLU
	Ancel, négociant	94.590 v. ÉLU
	de Bagneux, propriétaire	93.749 v. ÉLU
	Lavoine, agriculteur	94.301 v. ÉLU
	Nibelle, propriétaire	95.531 v. ÉLU
	Peyroux, médecin	95.101 v. ÉLU
	MAILLARD, industriel	95.633 v. ÉLU
	THOUMYRE, industriel	96.432 v. ÉLU
	ANQUETIL, négociant	95.415 v. ÉLU
	TOTAL	1.047.892 v.
	MOYENNE	95.262 v.

Liste socialiste.

MM.	Bazin, modeleur mécanicien..	40.920 v.
	Bazire, publiciste.....	40.613 v.
	Courage, empl. de ch. de fer .	41.063 v.
	Descheerder, peint. décorat.	40.266 v.
	Gille, monteur mécanicien...	40.667 v.
	Hauchecorne, prép. en phar.	40.465 v.
	Lechapelain, métallurgiste..	41.449 v.
	Montagne, inscrit maritime..	41.039 v.
	Poisson, avocat.....	41.739 v.
	Tilloy, ancien instituteur ...	42.770 v.
	Waroquier, com. pr. des contr. indirectes.....	41.118 v.
	Total	452.109 v.
	Moyenne.....	41.101 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Thoumyre, Bureau, Bignon, Siegfried, Maillard, Nibelle, Anquetil, Peyroux, Ancel, Lavoine, de Bagneux

---

R. P. : Liste d'Union nationale, 8 sièges, au lieu de 11 ; liste du P. S., 3 sièges, au lieu de 0.

SEINE-ET-MARNE (6 Députés)

Inscrits	105.006
Votants	75.045
Bulletins blancs et nuls.	1.897
Suffrages exprimés	73.148
Majorité absolue	36.575
Quotient électoral	12.192

Liste républicaine démocratique.

MM.	*Gaboril*	31.354 v.	ÉLU
	CHATRY, magistrat	30.936 v.	
	FORGEMOL DE BOSTQUENARD, ancien député	30.476 v.	
	LESAGE, inspecteur des fin.	30.744 v.	
	OUVRÉ, industriel	31.002 v.	ÉLU
	PREVET, prés. de la Cham. de commerce de Meaux	31.021 v.	ÉLU
	TOTAL	185.533 v.	
	MOYENNE	30.922 v.	

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Dumesnil*	26.919 v.	ÉLU
	Delaroue	23.808 v.	
	GUILLOUX, agriculteur	24.233 v.	
	Lorimy	23.903 v.	
	Lugol	26.201 v.	ÉLU
	PENANCIER, conseiller général.	25.173 v.	
	TOTAL	50.237 v.	
	MOYENNE	25.039 v.	

Liste socialiste.

MM.	Chaussy, ouvrier.....	15.384 v. ÉLU
	Fostier, adm. de coopérative.	14.701 v.
	Fournier, avocat.....	14.995 v.
	Labarre, photographe.....	14.347 v.
	Mertz, agrégé.....	14.275 v.
	Rouvreau, géomètre.....	14.541 v.
	Total.....	88.243 v.
	Moyenne.....	14.707 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Gaborit, Prevet, Dumesnil, Lugol, Chaussy ;
A la plus forte moyenne : M. Ouvré.

R. P. : Mêmes résultats.

SEINE-ET-OISE (12 Députés)

Inscrits.....	237.755
Votants.....	175.817
Bulletins blancs et nuls.	4.419
Suffrages exprimés	171.398
Majorité absolue.....	85.700
Quotient électoral.....	14.283

Liste républicaine d'Union nationale démocratique.

MM.	*Amodru*, médecin.....	87.621 v. ÉLU
	Tardieu, min. des rég. libérées.	89.638 v. ÉLU
	AIMOND, avocat.....	87.013 v. ÉLU
	Bonnefous, avocat	86.596 v. ÉLU
	REIBEL, avocat.....	86.371 v. ÉLU
	COLRAT, publiciste.....	85.496 v. ÉLU
	Cornudet, propr.....	86.016 v. ÉLU
	GAST, propriétaire.....	85.064 v. ÉLU
	HEURTEAUX, industriel.....	86.751 v. ÉLU
	Leredu, avocat.....	85.822 v. ÉLU
	MESSIER, secr. gén. de la Soc. nat. d'enc. à l'agric.....	86.394 v. ÉLU
	PERINARD, avocat	84.325 v. ÉLU
	TOTAL ...	1.037.107 v.
	MOYENNE.....	86.425 v.

Liste Union des gauches et combattants républicains.

MM.	*Amiard*, industriel.....	37.017 v.
	Franklin-Bouillon, avocat....	38.472 v.
	Goust, maire de Mantes.....	36.800 v.
	Boudouard, prof., maire de Corbeil.....	36.104 v.
	Dormann, cand. des mutilés..	38.479 v.
	Duchier, cons. mun.....	33.872 v.
	Dr Julia, publiciste.....	35.559 v.
	Freze, secr. génér. honor. de Préfecture.....	34.137 v.
	Gentil, agriculteur.....	36.625 v.
	Giard, industriel.....	34.048 v.
	L'Heureux dit Linvelle, publiciste.....	36.293 v.
	Général Roques, anc. min. de la guerre.....	34.221 v.
	Total.....	431.627 v.
	Moyenne	35.968 v.

Liste socialiste (dissidents).

MM.	*Lebey*.....	8.323 v.
	Fenelon, avocat.....	6.706 v.
	Total	15.029 v.
	Moyenne.....	7.514 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	Noël Hardy.	37.856 v.
	Klenczynsky, publiciste. . . .	37.275 v.
	Dret, conseiller prud'homme.	37.734 v.
	Gerard, conseiller municipal.	37.438 v.
	Daniel, instituteur.	37.989 v.
	Barrion, ingénieur.	38.216 v.
	Coeylas, adm. de coopérat. . .	37.106 v.
	Tribier, directeur d'orphel. . .	37.423 v.
	Talamas, mécanicien.	37.847 v.
	Knockaert, tech. des indust. textiles.	36.109 .
	Billard, typographe.	36.873 v.
	Berthelot, commis des postes	37.202 v.
	Total. . . .	449.068 v.
	Moyenne.	37.422 v.

Liste républicaine de Défense économique, commerciale et agricole.

MM.	*Prat*.	5.112 v.
	Lecomte, prés. du synd. de la boucherie	3.434 v.
	Labastide, agriculteur.	3.616 v.
	Bohly, industriel.	3.131 v.
	Bassen, secrét. de syndicat. . .	2.968 v.
	Galy, ingénieur.	3.023 v.
	Total	21.284 v.
	Moyenne.	3.547 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Tardieu, Amodru, Aimond, Heurteaux, Bonnefous, Messier, Reibel, Cornudet, Leredu ;
Au quotient : MM. Colrat, Gast, Périnard.

R. P. : Liste d'Union démocratique, 7 sièges, au lieu de 12 ; liste de l'Union des gauches, 2 sièges, au lieu de 0 ; liste du P. S., 3 sièges, au lieu de 0.

SÈVRES (Deux-) (5 Députés)

Inscrits.....	104.581
Votants	79.809
Bulletins blancs et nuls .	3.720
Suffrages exprimés	76.089
Majorité absolue	38.045
Quotient électoral	15.219

Liste nationale d'Union républicaine et de Défense sociale.

MM.	*de Puyneuf*, colonel en retraite.	38.833 v. ÉLU
	MAROT, industriel.....	39.797 v. ÉLU
	DESCHAMPS, homme de lettres.	40.588 v. ÉLU
	DE TALHOUET-ROY, propriét..	38.740 v. ÉLU
	MERCIER, avocat.....	41.441 v. ÉLU
	TOTAL	199.369 v.
	MOYENNE.....	39.873 v.

Liste d'action et de Concentration républicaine.

MM.	*Demellier*, avocat	29.502 v.
	de la Porte, imprimeur	28.267 v.
	Fleurel, propriétaire	27.860 v.
	Ménard, industriel	28.867 v.
	Cadier, pasteur.....	27.582 v.
	Total	142.078 v.
	Moyenne	28.515 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	Barthélemy, empl. de chemins de fer	4.915 v.
	Bricau, publiciste	4.871 v.
	Charbonnier, mécanicien ...	4.769 v.
	Jallet, bourrelier	4.863 v.
	Olagnier, empl. de chemins de fer	4.782 v.
	Total	24.200 v.
	Moyenne.....	4.850 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Mercier, Deschamps, De Puineuf, Marot, De Talhouët-Roy.

R. P. : Liste nationale d'Union rép., 3 sièges, au lieu de 5 ; liste d'Action rép., 2 sièges, au lieu de 0.

SOMME (7 Députés)

Inscrits	145.312
Votants	101.572
Bulletins blancs et nuls .	4.474
Suffrages exprimés	97.090
Majorité absolue	48.546
Quotient électoral	13.871

Liste Républicaine d'intérêt national.

MM.	ANTOINE, architecte.....	32.079 v.	ÉLU
	DEFLESSELLE, propriétaire ..	29.276 v.	
	DES LYONS, propriétaire	31.767 v.	ÉLU
	FAUVEL, avocat	29.467 v.	
	GENSE, représentant	28.880 v.	
	LINE, ingénieur-constructeur..	28.818 v.	
	SANGNIER-LABITTE, employé de bureau	29.598 v.	
	TOTAL	209.885 v.	
	MOYENNE	29.983 v.	

Liste de Concentration républicaine.

MM.	*Klotz*, ministre des Finances. .	47.283 v.	ÉLU
	Lecointe	38.980 v.	
	Ternois	46.270 v.	ÉLU
	Jovelet	46.877 v.	ÉLU
	Dubois, maire de Montigny ..	45.033 v.	ÉLU
	Gonnet, avocat.	45.537 v.	ÉLU
	Mabille, médecin.	37.761 v.	
	Total	307.741 v.	
	Moyenne	43.963 v	

Liste du Parti socialiste.

MM.	Dutilloy, receveur des hospic.	13.660 v.
	Cleuet, Cons. gén.	13.248 v.
	Thierry, charcutier	13.144 v.
	Becquerelle, ancien profes..	13.109 v.
	Mailly, employé.	12.879 v.
	Salangros, cultivateur.....	12.763 v.
	Vasset, cultivateur.....	12.867 v.
	Total	91.670 v.
	Moyenne	13.095 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Klotz, Jovelet, Ternois, Antoine, Des Lyons ;
A la plus forte moyenne : MM. Gonnet, Dubois.

R.P. : Liste de concentration rép., 4 sièges, au lieu de 5 ; liste du P. S., 1 siège, au lieu de 0 ; liste d'intérêt national (mêmes résultats), 2 sièges.

TARN (6 Députés)

Inscrits.....	103.002
Votants	77.789
Bulletins blancs et nuls .	3.286
Suffrages exprimés	74.503
Majorité absolue	37.252
Quotient électoral	12.417

Liste républicaine d'Union démocratique.

MM. *Henry Simon*, Ministre des Colonies.....	23.607 v.	ÉLU
Guiraud, médecin	22.750 v.	
RIGAUD, avoué.....	22.606 v.	
ROBERT, notaire	22.151 v.	
VIDAL, industriel	22.074 v.	
ROSSIGNOL, agriculteur.....	22.907 v.	
TOTAL	136.095 v.	
MOYENNE.....	22.682 v.	

Liste d'Union nationale républicaine.

MM. DE BELCASTEL, ancien député.	30.800 v.	ÉLU
BOULARAN, médecin	30.328 v.	
DE LASTOURS, secr. d'ambass..	30.673 v.	ÉLU
MAURIES, agriculteur.....	30.442 v.	ÉLU
PIGASSE, avocat	30.423 v.	
Baron FRANÇOIS-REILLE, prop.	31.143 v.	ÉLU
TOTAL.....	183.809 v.	
MOYENNE.....	30.634 v.	

Liste républicaine socialiste.

MM.	*Albert Thomas*, anc. ministre..	20.200 v. ÉLU
	Cabares.....	18.655 v.
	Calvignac, Maire de Carmaux	18.849 v.
	Sizaire, avocat	18.779 v.
	Spinetta, ing. des Arts et Mét.	18.996 v.
	Verdier, avocat.....	18.936 v.
	Total.....	114.415 v.
	Moyenne.....	19.069 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Reille, de Belcastel, Simon, Albert Thomas ;
A la plus forte moyenne : MM. de Lastours, Mauriès.

R. P. : Liste d'Union nationale, 3 sièges, au lieu de 4 ; liste républicaine, 2 sièges, au lieu d'un ; P. S., 1 siège.

TARN-ET-GARONNE (3 Députés)

Inscrits.....	58.131
Votants.....	42.258
Bulletins blancs et nuls..	2.165
Suffrages exprimés.....	40.093
Majorité absolue.....	20.047
Quotient électoral.....	13.364

Liste républicaine d'Union nationale.

MM.	*Constans*, docteur en médecine.	20.459 v. ÉLU
	Puis, avocat.	19.691 v. ÉLU
	Salers, avocat.	20.265 v. ÉLU
	Total	60.415 v.
	Moyenne	20.135 v.

Liste de Concentration républicaine démocratique.

MM.	*Poitlevin*, doct. en méd., D. S. Rad. Soc.	15.523 v.
	Garrisson, prop., Cons. gén., Rép. de G.	15.538 v.
	Delthil, cons. à la Cour de Bordeaux, cons. gén., Rad.	15.609 v.
	Total.	46.670 v.
	Moyenne	15.556 v.

Liste socialiste.

MM.	Hebrard, négociant.	3.259 v.
	Deprince, secr. du synd. des métallurgistes	3.296 v.
	Gros, cordonnier.	3.269 v.
	Total	9.824 v.
	Moyenne	3.274 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Constans, Salers ;
Au quotient : M. Puis.

R. P. : Liste rép. d'Union nat., 2 sièges, au lieu de 3 ; liste de Concentr. rép. dém., 1 siège, au lieu de 0.

VAR (5 Députés)

Inscrits	82.068
Votants	47.613
Bulletins blancs et nuls	1.015
Suffrages exprimés	46.598
Majorité absolue	23.300
Quotient électoral	9.319

Liste du Bloc républicain varois.

MM.	*Abel*, gouv. gén. de l'Algérie	24.422 v.	ÉLU
	Aiguier, avocat	24.640 v.	ÉLU
	Denise, avoué	24.896 v.	ÉLU
	Gavoty, agriculteur	24.266 v.	ÉLU
	Reymonenq, sénateur	24.195 v.	ÉLU
	Total	122.419 v.	
	Moyenne	24.483 v.	

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Renaudel*	18.410 v.
	Berthon	18.039 v.
	Coulomb, conseiller municipal	18.133 v.
	Fourment	18.463 v.
	Guiet	18.109 v.
	Total	91.154 v.
	Moyenne	18.230 v.

Liste des Libérés et Eprouvés de la Grande Guerre.

MM.	Espitalier, représ. de comm..	2.778 v.
	Frey, professeur.....	2.954 v.
	Bernard, propriétaire cultiv.	2.683 v.
	Total	8.415 v.
	Moyenne.....	2.805 v.

Une liste communiste a obtenu en outre une moyenne de 287 voix.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Abel, Aiguier, Denise, Gavoty, Reymonenq.

R. P. : Liste du bloc, 3 sièges, au lieu de 5 ; liste socialiste, 2 sièges, au lieu de 0.

VAUCLUSE (4 Députés)

Inscrits.....	74.390
Votants	47.428
Bulletins blancs et nuls ..	884
Suffrages exprimés.....	46.544
Majorité absolue.....	23.273
Quotient électoral	11.636

Liste du Parti républicain.

MM.	*Serre*, industriel.....	18.785 v.
	Guichard, agriculteur.....	20.239 v. ÉLU
	DALADIER, professeur.....	19.641 v. ÉLU
	DOUZET, publiciste.....	19.137 v.
	TOTAL.....	77.802 v.
	MOYENNE.....	19.450 v.

Liste d'Union nationale.

MM.	FRAISSE, industriel.....	11.618 v.
	MÉRITAN, avocat.....	12.414 v. ÉLU
	PONTAL, empl. de commerce..	11.544 v.
	RICARD, ingén. des manufac. de l'État.....	12.032 v.
	TOTAL.....	47.608 v.
	MOYENNE.....	11.902 v.

Liste du Parti socialiste.

MM.	*Blanc* (*Alexandre*), instituteur.	14.576 v. ÉLU
	Denante, instituteur.....	14.119 v.
	GOURDEAUX, comm. des P.T.T.	14.203 v.
	RUFF, publiciste.....	14.212 v.
	TOTAL.....	57.110 v.
	MOYENNE.....	14.277 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Guichard, Blanc, Méritan ;
A la plus forte moyenne : M. Daladier.

R. P. : Mêmes résultats.

VENDÉE (6 Députés)

Inscrits.....	125.896
Votants	97.842
Bulletins blancs et nuls.	4.136
Suffrages exprimés	93.706
Majorité absolue	46.854
Quotient électoral	15.617

Liste du parti socialiste.

MM. Bernard, emp. de ch. de fer. .	3.086 v.
Clergeaud, cultivateur.....	3.140 v.
Ganry, cond. des Ponts et Chaussées.....	2.923 v.
Garaude, menuisier-ébéniste.	2.892 v.
Robuchon, ing. des Arts et Manuf.....	2.982 v.
Violteau, agriculteur.....	2.911 v.
Total	17.934 v.
Moyenne.....	2.989 v.

Liste d'Union républicaine.

MM.	*Dr Pacaud*, médecin.....	41.752 v.
	Parenteau, propriét. agricole	40.390 v.
	Guillemet, propriétaire.....	40.953 v.
	Bonneau, propriétaire	39.810 v.
	Rousteau, propriét. agricole..	39.587 v.
	Piobetta, censeur au lycée...	40.042 v.
	Total	242.534 v.
	Moyenne.....	40.422 v.

Liste d'Union nationale.

MM.	*de Baudry d'Asson*, ind., prop.	48.604 v.	ÉLU
	Rochereau, négociant.....	48.583 v.	ÉLU
	de Fontaines, propr. agricole..	47.445 v.	ÉLU
	de Bermont, propriét. agric..	46.463 v.	ÉLU
	Bazire, industriel	47.367 v.	ÉLU
	de Tinguy du Pouet, maître des requêtes au Cons. d'Etat.	46.841 v.	ÉLU
	Total	285.303 v.	
	Moyenne.....	47.550 v.	

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. De Baudry d'Asson, de Fontaines, Rochereau, de Bazire ;

Au quotient : MM. de Tinguy du Pouet, de Bermont.

R. P. : Liste d'Union républicaine, 3 sièges, au lieu de 0 ; liste d'Union nationale, 3 sièges, au lieu de 6.

VIENNE (6 Députés)

Inscrits.....	103.358
Votants.....	76.429
Bulletins blancs et nuls .	3.107
Suffrages exprimés	73.412
Majorité absolue	36.707
Quotient électoral.....	12.235

Liste d'Action nationale et républicaine.

MM.	*Pérel*, avocat, anc. ministre...	33.206 v.	ÉLU
	Niveaux, ancien commerçant.	31.889 v.	ÉLU
	Borel, négociant en graines, ancien ministre.....	32.612 v.	ÉLU
	Godel, propriétaire	30.019 v.	
	Albert, publiciste.....	30.118 v.	
	Tranchand, instituteur public	31.088 v.	ÉLU
	Total.....	188.932 v.	
	Moyenne.....	31.488 v.	

Liste républicaine d'Union nationale.

MM.	*de Montjou*, propriétaire	30.134 v.	ÉLU
	Pain, avocat	29.600 v.	
	de Montplanet	30.131 v.	
	Mage, médecin.....	28.158 v.	
	Mérine, avocat à la Cour.....	29.695 v.	
	Périvier, licencié en droit ...	30.185 v.	ÉLU
	Total.....	177.903 v.	
	Moyenne.....	29.650 v.	

Liste du Parti socialiste (S.F.I.O.).

MM.	Day, industriel.....	9.466 v.
	Pageault, ouvrier à la manuf. d'armes	9.469 v.
	Meunier, instituteur public..	9.708 v.
	Boutin, mécanicien aux chemins de fer de l'Etat	9.517 v.
	Lathière-Lavergne, propr. agriculteur	9.378 v.
	Morange, receveur d'octroi..	9.038 v.
	Total	56.576 v.
	Moyenne	9.429 v.

Un liste ouvrière a obtenu une moyenne de 44 voix,

ÉLUS : Au quotient : MM. Péret, Boret, Périvier. de Montjou ;
A la plus forte moyenne : MM. Niveaux, Tranchand.

R. P. : Liste Act. nat., 3 sièges, au lieu de 4 ; liste rép. d'Union nat., 3 sièges, au lieu de 2.

VIENNE (Haute-) (5 Députés)

Inscrits.....	111.876
Votants.....	80.938
Bulletins blancs et nuls.	1.147
Suffrages exprimés	79.821
Majorité absolue	39.911
Quotient électoral	15.964

Liste de la Fédération républicaine d'Union nationale.

MM.	NOUHAUD, pharmacien.....	36.712 v.
	CARNOT (Jean), ingén. civil ...	38.369 v.
	DELPEYROU, agriculteur.....	36.925 v.
	TARRADE, docteur en médec. .	37.109 v.
	CHARRIÈRE, avocat à la Cour..	36.487 v.
	TOTAL.....	185.602 v.
	MOYENNE.....	37.120 v.

Liste du Parti socialiste (S. F. I. O.).

MM.	BETOULLE, maire de Limoges.....	43.043 v. ÉLU
	PRESSEMANE, publiciste...	41.005 v. ÉLU
	VALIÈRE.....	40.623 v. ÉLU
	PARVY, publiciste.....	39.865 v. ÉLU (1)
	CHAULY, gérant de l'Ent. de vigner. libres de Maraussan.....	39.687 v. ÉLU (1)
	TOTAL...	204.223 v.
	MOYENNE.....	40.844 v.

(1) Non proclamé par la commission de recensement général des votes, mais élu en vertu de l'article 12 de la loi du 12 juillet 1919.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Bétoulle, Valière, Pressemane ;
Au quotient : MM. Parvy et Chauly.

R. P. : Liste du P. S., 3 sièges, au lieu de 5 ; liste de la Féd. Rép., 2 sièges, au lieu de 0.

VOSGES (7 Députés)

Inscrits.....	113.267
Votants	79.877
Bulletins blancs et nuls .	1.912
Suffrages exprimés	77.965
Majorité absolue	38.983
Quotient électoral	11.137

Liste d'Union nationale républicaine.

MM.	*Flayelle*.....	36.400 v. ÉLU
	de Bouaffos, publiciste	34.628 v.
	Kempf, industriel	34.691 v. ÉLU
	Mathis (Edouard), cultivat...	55.695 v. ÉLU
	De Lessenx.....	34.657 v. ÉLU
	Total.....	176.111 v.
	Moyenne.....	35.222 v.

Liste d'Union républicaine démocratique.

MM.	*Picard*	28.818 v.
	Schmidt	27.822 v.
	Simonet	29.208 v.
	Verlot	30.083 v. ÉLU
	Fonck, aviateur	29.799 v. ÉLU
	Total	145.730 v.
	Moyenne	29.146 v.

Liste de la Fédération socialiste des Vosges.

MM.	Piton, publiciste	13.214 v. ÉLU
	Dreyfus-Cièvre, repr. de com.	12.446 v.
	Renaux, professeur	12.922 v.
	Bertrand, ouvrier fileur	12.677 v.
	Blaise, cultivateur	12.643 v.
	Humblot, instituteur	12.607 v.
	Martin, gérant de coopérative.	12.541 v.
	Total	89.050 v.
	Moyenne	12.721 v.

ÉLUS : Au quotient : MM. Flayelle, Mathis, Kempf, Verlot, Fonck, Piton ;
A la plus forte moyenne : M. de Lessenx.

R. P. : Liste d'Union nat., 3 sièges, au lieu de 4 ; liste d'Union rép. dém., 3 sièges, au lieu de 2 ; liste de la Fédération socialiste, 1 siège.

YONNE (5 Députés)

Inscrits	90.823
Votants	62.896
Bulletins blancs et nuls	1.753
Suffrages exprimés	61.143
Majorité absolue	30.572
Quotient électoral	12.228

Liste d'Union républicaine, radicale et radicale-socialiste.

MM. *Millieux*, maire d'Auxerre	31.312 v.	ÉLU
Perreau-Pradier, préf. honor.	30.983 v.	ÉLU
Flandin, avocat	30.782 v.	ÉLU
MAYAUD, ancien pharmacien	30.946 v.	ÉLU
REGNIER, agriculteur	31.628 v.	ÉLU
TOTAL	155.651 v.	
MOYENNE	31.130 v.	

Liste d'Union radicale et socialiste.

MM. *Jobert*, anc. emp. à la Cie paris. du Gaz	21.351 v.
SURUGUE, anc. ag. voyer en chef	21.313 v.
PHILIPPE, avocat	18.950 v.
DEPORT, min. et agriculteur	18.780 v.
SINSOU, représ. de commerce	19.860 v.
TOTAL	100.074 v.
MOYENNE	20.014 v.

Liste du parti socialiste unifié.

MM. Boulie, min. agr., maire de Vincelottes	8.750 v.
Drege, méc. à la Cie P.-L.-M.	7.583 v.
Dufour, professeur.....	7.995 v.
Pinon, médecin.....	7.533 v.
Serfaty, méd.....	7.485 v.
Total	39.346 v.
Moyenne.....	5.869 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Regnier, Milliaux, Perreau-Pradier, Mayaud, Flandin.

R. P. : Liste d'Union républicaine, 3 sièges, au lieu de 5 ; liste d'union radicale, 2 sièges, au lieu de 0.

ALSACE-LORRAINE

BAS-RHIN (9 Députés)

Inscrits.....	164.245
Votants.....	133.616
Bulletins blancs et nuls .	1.624
Suffrages exprimés	131.992
Majorité absolue	65.996
Quotient électoral	14.665

Liste Bloc national.

MM.	ALTORFFER, pasteur protest.	69.647 v. ÉLU
	Comte DE LEUSSE, propr.....	70.188 v. ÉLU
	FREY (Charles), publiciste....	70.694 v. ÉLU
	JAEGER (Jules), notaire.....	70.646 v. ÉLU
	MULLER (Eugène), doyen de la Faculté de Théologie cath.	70.429 v. ÉLU
	Dr OBERKIRCH	70.428 v. ÉLU
	SELTZ (Thomas), publiciste...	70.246 v. ÉLU
	SIMONIN (Camille), industriel et Maire.....	70.309 v. ÉLU
	WALTER (Michel), prof. au Lycée de Strasbourg	70.406 v. ÉLU
	TOTAL	632.993 v.
	MOYENNE	70.332 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	Peirotes (Jacques), anc. dép.	49.674 v.
	Weill (Georges), anc. dép....	48.735 v.
	Imbs (Eugène), anc. dép..	48.701 v.
	Heysch (Michel), ancien dép..	48.095 v.
	Riehl (Charles), memb. de la com. mun. de Strasbourg.	48.141 v.
	Hueber (Charles)	47.999 v.
	Koessler, publiciste	47.840 v.
	Fuerstoss (Emile), mécanic. de chemins de fer	47.882 v.
	Hass (Ernest), tailleur.....	47.600 v.
	Total	434.667 v.
	Moyenne	48.296 v.

Liste républicaine radicale.

MM.	Oesinger (Frantz)	17.702 v.
	Weill (Edmond), avocat ...	12.065 v.
	Riem (Edmond), sec. des Ass. d'employés	12.280 v.
	Schmidt (Louis), commis des P. T. T.	12.390 v.
	Kahn, industriel	11.661 v.
	Becker, négociant	12.295 v.
	Lecomte, chef de gare.....	12.475 v.
	Dahlet, publiciste	12.779 v.
	Karcher, industriel	12.535 v.
	Total	111.182 v.
	Moyenne	12.353 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Altorffer, De Leusse, Frey, Jaeger, Muller, Oberkirch, Seltz, Simonin, Walter.

R. P. : Liste du Bloc nat., 6 sièges, au lieu de 9 ; liste du P. S., 3 sièges, au lieu de 0.

HAUT-RHIN (7 Députés)

Inscrits.....	116.956
Votants	98.322
Bulletins blancs et nuls.	1.370
Suffrages exprimés.....	96.952
Majorité absolue	48.477
Quotient électoral	13.850

Liste d'Union nationale.

MM. Pfleger, médecin.....	60.493 v.	ÉLU
Baradé, avocat.....	60.299 v.	ÉLU
Bilger, secr. de syndicat.....	60.296 v.	ÉLU
Brogly, professeur	60.618 v.	ÉLU
Jourdain, industriel.....	60.009 v.	ÉLU
S. Cheer, pasteur	60.161 v.	ÉLU
Abbé Wetterlé, dir. du *Rhin français*.	59.391 v.	ÉLU
Total	421.267 v.	
Moyenne	60.181 v.	

Liste de la Fédération socialiste du Haut-Rhin.

MM.	MARTIN, réd. en chef.....	35.952 v.
	GRUMBACH, écrivain.....	35.842 v.
	WICKY, sec. gén. de l'Un. locale.	36.136 v.
	EISEURING, sec. de synd.....	35.268 v.
	OBERDORF, sec. de synd.....	35.446 v.
	KUHN, sec. de synd.....	35.744 v.
	GSELL.....	35.286 v.
	TOTAL	249.674 v.
	MOYENNE	35.667 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Pfleger, Baradé, Bilger, Brogly, Jourdain, Cheer, Wetterlé.

R. P. : Liste d'Union nat., 5 sièges, au lieu de 7 ; liste du P. S., 2 sièges, au lieu de 0.

MOSELLE (8 Députés)

Inscrits	116.409
Votants	96.986
Bulletins blancs et nuls .	887
Suffrages exprimés	96.099
Majorité absolue	48.050
Quotient électoral	12.012

Liste du Parti socialiste unifié.

MM.	Becker (Charles).....	26.938 v.
	Knecht (Frédéric), tourneur sur métaux.....	27.034 v.
	Offerlé (Charles), journal...	26.636 v.
	Hennel (Nicolas), secrétaire de syndicat.....	26.412 v.
	Pfaff Thiebaud, secrétaire du syndicat métallurgiste	26.129 v.
	Saali (Louis), ouvrier de chemins de fer	26.445 v.
	Loegel (Louis), mineur.....	26.370 v.
	Zell (Pierre), secrétaire de syndicat	26.310 v.
	Total	212.274 v.
	Moyenne	26.534 v.

Liste de l'Union républicaine lorraine.

MM.	Dr François (Charles).....	62.577 v.	ÉLU
	de Wendel (Guy), industriel.	61.141 v.	ÉLU
	Hackspill (Louis), prêtre, journaliste à Metz	61.204 v.	ÉLU
	Jean, facteur des postes.....	61.331 v.	ELU
	Général de Maud'huy (Louis).	61.352 v.	ÉLU
	Meyer (Louis), négociant....	62.008 v.	ÉLU
	Schuman (Robert), avocat...	62.089 v.	ÉLU
	Serot (Robert), ingénieur agronome à Metz	62.042 v.	ÉLU
	Total.....	493.744 v.	
	Moyenne	61.718 v.	

Liste de la Ligue républicaine française-lorraine.

MM. Gourdiat, Rédacteur en chef du *Thionvillois*.	6.331 v.
Buchard, Contre-Amiral	6.414 v.
Samain, Commerçant	6.953 v.
Trousselle, Ancien chef de cabinet	6.341 v.
Sigwald, Employé d'usine ...	6.857 v.
Bour, Cheminot	6.707 v.
Wilmoth, Ancien fonction. ..	6.462 v.
Seïngry, Cultivateur	6.821 v.
Total	52.881 v.
Moyenne	6.610 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Dr François, R. Schumann, Sérot, Meyer, général de Maud'huy, Jean, abbé Hackspill, Guy de Wendel.

R. P. — Liste d'Union rép. lorraine, 6 sièges, au lieu de 8 ; liste du P. S., 2 sièges, au lieu de 0.

COLONIES

ALGÉRIE

ALGER (2 Députés)

Inscrits	64.515
Votants	36.419
Bulletins blancs et nuls	838
Suffrages exprimés	35.581
Majorité absolue	17.791
Quotient électoral	17.791

Liste de l'Union radicale et républicaine démocratique.

MM.	*Broussais*	8.715 v.
	Houbé	10.857 v.
	TOTAL	19.572 v.
	MOYENNE	9.786 v.

Liste socialiste unifiée.

MM.	CAYRON, rep. de commerce	5.416 v.
	HAGELSTEEN, com. des P. T. T.	5.159 v.
	TOTAL	10.575 v.
	MOYENNE	5.287

Candidat du Parti radical et radical-socialiste.

M. OUDAILLE, avocat..... 9.639 v.

Candidat des Combattants et des Démobilisés.

M. FIORI, publiciste..... 12.092 v.

Candidat radical-socialiste.

M. LEFEBVRE, avocat..... 11.963 v.

Candidat isolé.

M. COLLOMB, publiciste ..... 3.329 v.

Nombre de sièges devant faire l'objet d'un deuxième tour de scrutin : 2.

Second tour de scrutin.

MM. FIORI..... 21.913 v. ÉLU
LEFEBVRE..... 21.911 v. ÉLU

R. P. : Mêmes résultats qu'au premier tour.

CONSTANTINE (2 Députés)

Inscrits	36.729
Votants	22.847
Bulletins blancs et nuls	286
Suffrages exprimés	22.229
Majorité absolue	11.114
Quotient électoral	11.114

Liste du Parti républicain démocratique.

MM.	THOMSON	13.299 v. ÉLU
	MORINAUD, Prés. du cons. général	15.556 v. ÉLU
	TOTAL	28.855 v.
	MOYENNE	19.427 v.

Liste socialiste.

MM.	GIOVACCHINI, instituteur	3.419 v.
	LEDRAPPIER, chef de dép. aux chem. de fer de l'État	3.350 v.
	TOTAL	6.769 v.
	MOYENNE	3.384 v.

Candidat du Parti républicain combattant.

M. D'HESPEL, agriculteur ..... 5.885 v.

ÉLUS : A la majorité absolue : MM. Morinaud, Thomson.

R. P. : Mêmes résultats.

ORAN (2 Députés)

Inscrits	57.376
Votants	33.634
Bulletins blancs et nuls	1.550
Suffrages exprimés	32.084
Majorité absolue	16.043
Quotient électoral	16.042

Liste d'Union républicaine.

MM.	Roux-Bessinne, avocat	10.663 v.
	Petit, propriétaire	12.499 v.
	Total	23.162 v.
	Moyenne	11.581 v.

Liste du Parti républicain indépendant.

MM.	Vinci, avoué, progr.	5.208 v.
	Marie, licenc. en droit, progr.	3.997 v.
	Total	9.205 v.
	Moyenne	4.603 v.

Candidat républicain indépendant.

M.	Maraval, médecin, conservat	1.775 v.

Candidat radical.

M.	Lisbonne, avoué	9.191 v.

Candidat républicain socialiste indépendant.

M. MÉGIAS, agent du Trésor..... 4.582 v.

Candidat antifranc-maçon.

M. JOUNIEAUX, ancien publiciste .. 700 v.

Candidat du Parti socialiste unifié.

M. JULIEN, répétiteur au lycée .... 5.591 v.

Nombre de sièges devant faire l'objet d'un deuxième tour de scrutin : 2.

Second tour de scrutin.

MM. PETIT ..... 18.003 v. ÉLU
ROUX..... 16.174 v. ÉLU

R. P. : Mêmes résultats.

COCHINCHINE (1 Député)

Inscrits..... 3.455
Votants..... 2.007
MM. *Outrey*..... 1.486 v. ÉLU
P. Monin, avocat..... 396 v.

GUADELOUPE (2 Députés)

	Inscrits.....	
	Votants.....	
MM.	*G. Candace*.....	12.632 v. ÉLU (1)
	Boisneuf.....	12.436 v. ÉLU (1)
	J. François, avocat.....	3.461 v. (1)
	Labique.....	2.305 v. (1)
	Légitimus, anc. député..	2.165 v. (1)

GUYANE (1 Député)

	Inscrits.....	6.338
	Votants.....	3.221
	Suffrages exprimés	3.192
MM.	Galmot, industriel.....	2.368 v. ÉLU
	Alberl Grodet.....	824 v.

LA MARTINIQUE (2 Députés)

	Inscrits.....	46.223
	Votants.....	
MM.	*Lagrosillière*.....	19.657 v. ÉLU (2)
	Clerc, industriel.....	19.384 v. ÉLU (2)
	Lémery.....	13.499 v.
	Saint-Luce.....	13.062 v.

(1) Chiffres provisoires du second tour de scrutin ; le chiffres officiels ne sont pas parvenus au Ministère de Colonies au moment de l'impression du présent volume.
(2) Chiffres provisoires.

INDE FRANÇAISE (1 Député)

	Inscrits.....	53.376
	Suffrages exprimés.....	30.653
MM.	*Paul Bluysen*.....	16.447 v. ÉLU
	Lemaire, ancien député.....	14.206 v.

LA RÉUNION (2 Députés)

	Inscrits.....	46.541
	Votants.....	27.545
MM.	*Boussenot*.....	26.863 v. ÉLU
	Gasparin.....	26.735 v. ÉLU

SÉNÉGAL (1 Député)

	Inscrits.....	16.013
	Votants.....	8.872
	Suffrages exprimés.....	8.725
MM.	*Diagne*.....	7.444 v. ÉLU
	Carpot, ancien député.....	1 252 v.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES INSCRITS ET DES VOTANTS PAR DÉPARTEMENT

(Scrutin du 16 novembre 1919)

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	POURCENTAGE DES ABSTENTIONS
Ain	98.497	68.762	29.735	30,18
Aisne	133.061	85.109	47.952	36 03
Allier	126.628	89.972	36.656	28,9
Alpes (Basses-)	31.393	22.233	9.160	28,8
Alpes (Hautes-)	28.827	19.945	8.882	30,8
Alpes-Maritimes	75.402	47.508	27.894	37,3
Ardèche	101.104	71.302	29.802	29,4
Ardennes	81.878	57.389	24.489	29,9
Ariège	65.992	39.881	26.111	39,5
Aube	68.989	52.124	16.865	24,4
Aude	91.643	57.584	34.095	37,2
Aveyron	113.949	85.446	28.503	25,01
Belfort	26.126	17.719	8.407	32,01
Bouches-du-Rhône	189.737	120.996	68.741	36,2
Calvados	103.700	73.559	30.141	29.06
Cantal	61.940	42.921	19.019	31,0
Charente	105.241	74.305	30.936	29,3
Charente-Inf[re]	134.646	92.220	42.426	31,5
Cher	102.672	75.997	26.675	25,9
Corrèze	91.966	66.248	25.718	27,8
Corse	86.161	46.016	40.145	44,0
Côte-d'Or	100.397	73.705	26.692	26,5
Côtes-du-Nord	159.268	110.263	49.005	30.7
Creuse	75.478	52.467	23.011	30,4
A reporter	2.254.695	1.543.671	711.060	

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	POURCENTAGE DES ABSTENTIONS
Report.....	2.254.695	1.543.671	711.060	
Dordogne	137.169	97.783	39.986	28.7
Doubs	84.610	59.782	24.828	29.3
Drôme.....	87.470	61.549	25.921	29,6
Eure.....	89.551	63.807	25.744	28,7
Eure-et-Loir	75.715	54.014	21.701	28,6
Finistère	215.959	143.463	72.496	32,6
Gard.....	121.649	83.815	37.834	31,1
Garonne (Haute-)....	134.389	96.958	37.431	27,8
Gers.....	71.234	48.494	22.740	31,5
Gironde.....	235.947	159.336	76.611	32,05
Hérault.....	139.340	88.094	51.246	37,1
Ille-et-Vilaine	159.464	114.347	45.117	28,3
Indre.....	87.407	66.446	20.961	23,9
Indre-et-Loire	102.789	75.483	27.306	26,5
Isère	142.488	111.879	30.609	21,4
Jura.....	73.769	54.137	18.632	25.6
Landes	87.325	66.537	20.788	23,8
Loir-et-Cher.....	80.417	58.490	21.927	27,3
Loire.....	191.673	132.611	59.062	30,8
Loire (Haute-).....	88.427	62.685	25.749	29,1
Loire-Inférieure	187.712	131.038	56.674	30.1
Loiret.....	105.208	78.215	26.993	25,6
Lot.....	64.576	48.772	15.804	24,4
Lot-et-Garonne	84.453	58.160	26.293	31,1
Lozère.....	36.631	25.793	10.838	29,6
Maine-et-Loire.....	144.738	107.029	37.709	26,0
Manche.....	120.563	81.757	38.806	32,1
Marne	112.334	69.475	42.859	38,1
A reporter.....	5.517.702	3.843.620	1.673.725	

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	POURCENTAGE DES ABSTENTIONS
Report.....	5.517.702	3.843.620	1.673.725	
Marne (Haute-)	62.768	47.362	15.406	24,7
Mayenne.....	78.247	59.379	18.468	24,1
Meurthe-et-Moselle .	131.544	87.614	43.930	33,3
Meuse	67.645	43.686	23.959	35,4
Morbihan	153.900	107.245	46.655	30,3
Nièvre.....	91.412	65.531	25.881	27.5
Nord.....	507.094	374.022	133.072	26,2
Oise	111.101	80.241	30.860	27,5
Orne	84.657	58.737	25.920	30,6
Pas-de-Calais.....	298.358	204.310	94.048	31,5
Puy-de-Dôme	158.273	111.873	46.400	29,3
Pyrénées (Basses-)..	116.877	86.439	36.438	26,0
Pyrénées (Hautes-)..	61.407	47.447	13.960	27,7
Pyrénées-Orientales.	63.276	37.410	25.866	40,8
Rhône	222.695	156.075	66.620	29,9
Saône (Haute-).....	73.772	53.112	20.660	28,4
Saône-et-Loire	177.800	120.803	56.997	32,9
Sarthe	115.782	83.144	32.638	28,1
Savoie	70.091	50.713	19.378	27,6
Savoie (Haute-).....	80.362	53.470	26.892	33,4
Seine	1.124.544	835.393	289.151	25,7
Seine-Inférieure....	223.320	148.940	74.388	33,3
Seine-et-Marne.....	105.006	75.045	29.961	28,5
Seine-et-Oise	237.755	175.817	61.938	26,0
Sèvres (Deux-).....	104.581	79.809	24.772	33,6
Somme	145.312	101.572	43.740	30,1
Tarn.....	103.002	77.789	29.213	24.4
Tarn-et-Garonne....	58.131	42.258	15.873	27,3
A reporter....	10.346.414	7.308.856	3.046.809	

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	POURCENTAGE DES ABSTENTIONS
Report.....	10.346.414	7.308.856	3.046.809	
Var	82.068	47.613	34.445	41,9
Vaucluse.....	74.390	47.428	26.962	36.2
Vendée.....	125.896	97.842	28.054	22.2
Vienne	103.358	76.429	26.929	26,0
Vienne (Haute-).....	111.876	80.938	30.938	27,5
Vosges	113.267	79.877	33.390	29.4
Yonne.....	90.823	62.896	27.927	30,7
TOTAUX....	11.048.092	7.801.879	3.255.454	30,0

ALSACE-LORRAINE

Bas-Rhin.....	164.245	133.616	30.629	18,6
Haut-Rhin	116.956	98.322	18.634	15,9
Moselle.....	116.409	96.986	19.423	17,4
TOTAUX.....	397.610	328.924	68.686	17,2

SUFFRAGES OBTENUS

PAR LE PARTI SOCIALISTE AUX ÉLECTIONS DE 1914 ET DE 1919 DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENTS	1914	1919	DIFFÉRENCES EN 1919	
			en plus	en moins
Ain	5.690	18.181	12.491	
Aisne	20.163	21.160	997	
Allier	41.060	37.731		2.329
Alpes (Basses-)	3.024	4.994	1.970	
Alpes (Hautes-)	819	»		819
Alpes-Maritimes	2.558	7.246	4.688	
Ardèche	2.137	12.987	10.850	
Ardennes	26.727	19.886		6.841
Ariège	2.007	4.635	2.628	
Aube	11.494	11.426		68
Aude	14.851	11.151		3.700
Aveyron	9.873	9.724		149
Bouches-du-Rhône	45.244	48.294	3.050	
Calvados	619	4.210	3.591	
Cantal	1.073	3.418	2.345	
Charente	6.028	10.419	4.391	
Charente-Inférieure	9.930	12.587	2.657	
Cher	28.647	19.407		9.240
Corrèze	5.300	14.979	9.679	
Corse	1.420	1.001		419
Côte-d'Or	7.034	19.797	12.763	
Côtes-du-Nord	1.299	»		1.299
Creuse	8.295	9.892	1.597	
Dordogne	11.387	11.829	442	
Doubs	4.126	10.256	6.130	
A reporter	270.805	325.210	80.269	24.864

DÉPARTEMENTS	1914	1919	DIFFÉRENCES EN 1919	
			en plus	en moins
Report.....	270.805	325.210	80.269	24.864
Drôme.....	7.156	12.502	5.346	
Eure.....	1.598	7.036	5.438	
Eure-et-Loir.....	722	3.124	2.402	
Finistère.....	18.111	29.460	11.349	
Gard.....	28.647	21.246		7.401
Garonne (Haute-)...	27.624	22.941		4.683
Gers	5.962	2.575		3.387
Gironde.....	32.071	24.488		7.583
Hérault	27.764	27.997	233	
Ille-et-Vilaine.....	3.020	14.123	11.103	
Indre	8.041	10.800	2.399	
Indre-et-Loire	13.410	18.180	4.770	
Isère.....	24.002	29.594	5.592	
Jura	6.888	8.533	1.645	
Landes.....	2.280	4.150	1.870	
Loir-et-Cher.....	4.790	8.143	3.353	
Loire.....	21.190	20.640		550
Loire (Haute-).....	»	»		
Loire Inférieure....	14.496	12.770		1.726
Loiret.....	3.610	8.455	4.845	
Lot	7.877	8.463	586	
Lot-et-Garonne.....	3.664	9.400	5.736	
Lozère.....	2.926	1.046		1.880
Maine-et-Loire.....	1.525	7.914	6.379	
Manche	1.697	11.060	9.363	
Marne.....	8.255	10.352	2.097	
Marne (Haute-).....	2.637	3.199	562	
Mayenne.....	»	878	878	
Meurthe-et-Moselle.	3.376	17.908	14.532	
Meuse.....	»	3.229	3.229	
Morbihan.....	4.364	7.326	2.962	
A reporter	558.508	692.742	186.938	52.074

DÉPARTEMENTS	1914	1919	DIFFÉRENCES EN 1919	
			en plus	en moins
Report.....	558.508	692.742	186.938	52.074
Nièvre	24.256	22.027		2.229
Nord.....	155.127	151.307		3.820
Oise.....	10.467	14.119	3.652	
Orne.....	407	4.045	3.638	
Pas-de-Calais.....	69.242	82.106	12.864	
Puy-de-Dôme.....	21.987	32.409	10.422	
Pyrénées (Basses-) .	2.491	6.203	3.712	
Pyrénées (Hautes-).	1.774	2.246	472	
Pyrénées-Orientales.	5.620	»		5.620
Haut-Rhin (Belfort).	1.494	3.248	1.754	
Rhône	35.079	38.625	3.546	
Saône (Haute-).....	»	5.069	5.069	
Saône-et-Loire.....	30.629	35.473	4.844	
Sarthe	5.020	12.577	7.557	
Savoie	2.361	5.550	3.189	
Savoie (Haute-).....	»	6.832	6.832	
Seine	250.278	263.018	12.740	
Seine-Inférieure....	21.578	41.101	19.523	
Seine-et-Marne	15.506	14.707		799
Seine-et-Oise	22.689	37.422	14.733	
Sèvres (Deux-).....	6.343	4.850		1.493
Somme.....	22.472	13.095		9.377
Tarn.....	20.678	19.669		1.609
Tarn-et-Garonne ...	2.886	3.274	388	
Var.....	26.050	18.230		7.820
Vaucluse.....	10.892	14.277	3.385	
Vendée	1.210	2.989	1.779	
Vienne.....	8.104	9.422	1.318	
Vienne (Haute-)....	38.507	40.844	2.337	
Vosges.....	7.180	12.721	5.541	
Yonne	17.909	5.869		12.040
TOTAUX	1.396.744	1.615.466	316.233	96 881
			+ 219.352	

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE. — Les élections législatives du 16 novembre 1919 et la R. P. 5

— L'application des lois sur le secret du vote... 6

— L'application de la loi du 12 juillet 1919 9

— Exemple d'application de l'article 10. 12

— Les injustices de l'article 10. 18

— Obscurités et lacunes de la loi. 22

— Autres vices de la loi 28

— Le second problème de la R. P. et les conséquences du panachage 30

— Avantages du scrutin de liste 35

— Nos statistiques et nos tableaux (explications sur notre manière de les présenter). 38

Résultats complets des élections législatives dans chaque circonscription, d'après l'ordre alphabétique des départements 41

Tableau des électeurs inscrits, des votants et des abstentions par département 243

Tableau des suffrages obtenus par le parti socialiste aux élections législatives de 1914 et de 1919 247

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE DE RENNES, 71.

477395
HF
L1334e
Lachapelle, Georges
Élections législatives...résultats officiels.
[v.2].

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED